





20  
23

**RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL**







« L'objectif qui doit être recherché par toutes les institutions, c'est d'être au service du citoyen. Si elles ne remplissaient pas cette mission, ces institutions seraient inutiles et n'auraient même pas de raison d'être »

.....

Discours de Sa Majesté le Roi prononcé à la première session de la 1<sup>ère</sup> année législative de la 10<sup>ème</sup> législature en octobre 2016.

I

p. 6

## PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2023

II

p. 8

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023

III

p. 18

## PROGRAMMES PRIORITAIRES

IV

p. 22

## RAPPORT ESG

V

p. 38

## RAPPORT DE GESTION

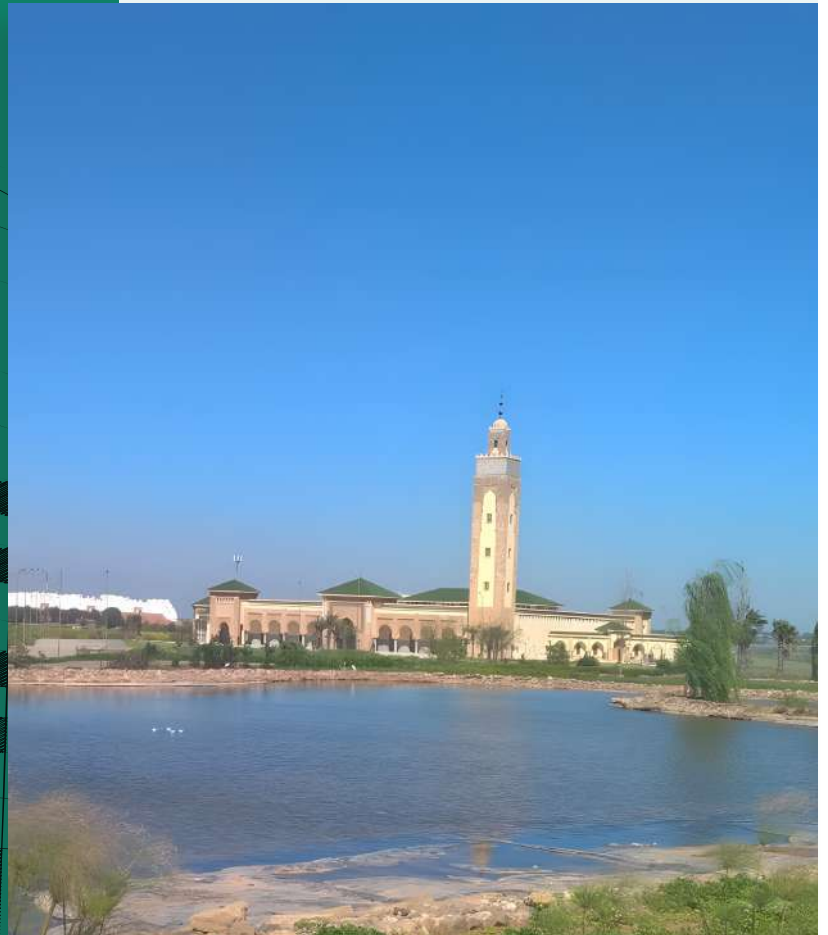
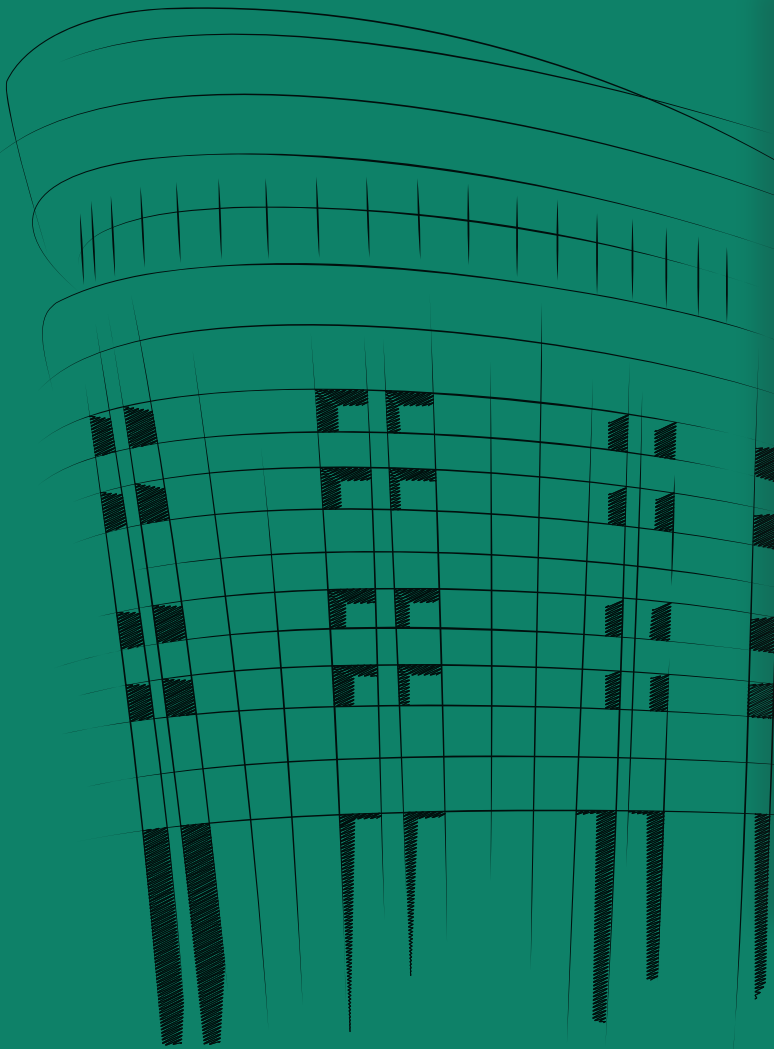
VI

p. 99

## COMPTES CONSOLIDÉS



# PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2023





## Nomination du nouveau Directoire

Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, a procédé le vendredi 19 mai 2023, sur proposition du Chef du Gouvernement et à l'initiative de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, à la nomination de Monsieur Housni EL GHAZAOUI en tant que nouveau Président du Directoire du Holding Al Omrane.

Par ailleurs, lors du Conseil de Surveillance réuni le 26 juin 2023, il a été procédé à la nomination de Mme Amina BOUKTAB et M. Yassir NADEIF en tant que nouveaux membres du Directoire.

## Réunions du Conseil de Surveillance du Holding Al Omrane

Le Conseil de Surveillance du Holding Al Omrane a tenu deux réunions durant l'exercice 2023. La première réunion s'est tenue le 19 mai 2023 pour acter la nomination par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, de Monsieur Housni EL GHAZAOUI en tant que nouveau Président du Directoire du Holding Al Omrane.

La seconde réunion du Conseil de Surveillance a été tenue le 26 juin 2023 et a été consacrée principalement à l'examen des comptes de l'exercice 2022, l'approbation du plan d'action et du budget de l'exercice 2023 ainsi qu'à la nomination de nouveaux membres du Directoire du Holding.

## Assemblées Générales Ordinaires des actionnaires du Holding Al Omrane

Les actionnaires du Holding Al Omrane ont tenu deux Assemblées Générales Ordinaires en 2023. La première s'est tenue le 26 juin 2023 et a porté essentiellement sur l'approbation des comptes de l'exercice 2022 et l'autorisation d'une levée obligataire d'un montant de 1,2 milliards de dirhams.

La seconde Assemblée Générale Ordinaire a été tenue le 07 août 2023 et a été consacrée à l'approbation d'une convention réglementée avec une filiale du Holding.

## Etude sur le repositionnement stratégique

Au cours des dernières années, le Groupe Al Omrane a été confronté à des changements significatifs dans son environnement. Ces changements comprennent, d'une part, la réforme des établissements et des entreprises publics ainsi que la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale, incarnée par les orientations du Nouveau Modèle de Développement et la réforme du mécanisme de subventionnement. D'autre part, le Groupe a enregistré une évolution de ses indicateurs opérationnels et financiers fondamentaux, notamment en termes d'investissements, de résultats, de marge et de charges de fonctionnement. Dans ce contexte et après plus de 40 ans d'activité, le Groupe a entrepris une revue stratégique approfondie de son positionnement et de son modèle économique. Cette revue, menée en collaboration avec un cabinet d'experts, comprend trois volets principaux : le diagnostic stratégique et des performances du Groupe, le recadrage stratégique et sa déclinaison opérationnelle et organisationnelle.

L'année 2023 a connu la réalisation de la première phase de la mission, relative au diagnostic stratégique et des performances. Celle-ci a couvert l'ensemble des activités et s'est basée notamment sur l'analyse des données opérationnelles et financières ainsi que sur des entretiens réalisés en interne et avec les principales parties prenantes institutionnelles du Groupe.

## Séisme d'Al Haouz

Dans un élan empreint de solidarité et de responsabilité nationale, le Groupe Al Omrane a versé une contribution financière de 100 millions de dirhams au Fonds spécial dédié à la gestion des conséquences du séisme ayant frappé la région d'Al Haouz au Royaume du Maroc, et ce, à la suite des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste. Parallèlement à cette initiative, le Groupe Al Omrane maintient son engagement

sur le terrain, travaillant en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes pour soutenir les efforts de réhabilitation et de réaménagement des zones sinistrées.

## Plateforme digitale d'aide à l'acquisition

Le Groupe Al Omrane concrétise l'un de ses nouveaux engagements de proximité et de transparence envers le CITOYEN marocain en opérant une véritable transformation digitale visant à lui offrir un service à la hauteur de ses attentes. Cette volonté se matérialise par le déploiement d'une nouvelle plateforme digitale ([www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)) dédiée au CITOYEN marocain qu'il soit Marocain du Monde ou résidant au Maroc intégrant à la fois : i). Un système d'aide à l'acquisition, ii). Une gestion électronique des réclamations, iii). Une évaluation continue de la relation client, garantissant ainsi une expérience utilisateur optimale et adaptée aux besoins évolutifs du CITOYEN.

Le lancement officiel de la nouvelle plateforme digitale du Groupe Al Omrane a eu lieu lors d'une rencontre de presse organisée le 21/11/23.

## Labélisation Eco city pour 7 pôles urbains

Le Groupe Al Omrane a réussi à labelliser sept de ses projets urbains avec le label «Ecocity Maroc». Il s'agit de quatre villes nouvelles (Tamesna, Tamansourt, Chrafate et Lakhayta) et trois nouveaux pôles urbains (Dakhla-Nord, Ibn Batouta et Al Badr). La cérémonie de remise des certificats s'est tenue au Holding Al Omrane le 2 juin 2023. Lancé en collaboration avec l'organisme international «Ecocity Builders», et soutenu par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ce label engage les territoires concernés à mettre en œuvre des actions de durabilité sur trois ans. Adapté au contexte normatif et réglementaire marocain, le référentiel «Ecocity» s'appuie sur des outils modernes de management, tels que le Smart Code, initialement développé aux États-Unis par des urbanistes et écologistes, et actuellement adopté dans de nombreuses villes à travers le monde.

## Labélisation RSE-CGEM pour 7 filiales

Pour la première fois, un Groupe public du secteur de l'habitat et de l'aménagement territorial a été récompensé pour ses différentes actions socialement responsables et la promotion du développement durable. Conformément aux Orientations Royales et aux attentes de notre ministère de tutelle en matière d'Aménagement du Territoire National, d'Urbanisme, d'Habitat et de Politique de la Ville, le Groupe Al Omrane, en tant qu'acteur public majeur du paysage socio-économique national, a continuellement initié des projets et des actions écocitoyennes. De ce fait, l'année 2023 a été marquée par le décernement du label RSE-CGEM à 7 de ses sociétés filiales : Marrakech-Safi, Draa Tafilalet, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Béni Mellal-Khénifra, Fès-Meknès, Al Janoub, Région de l'Oriental.

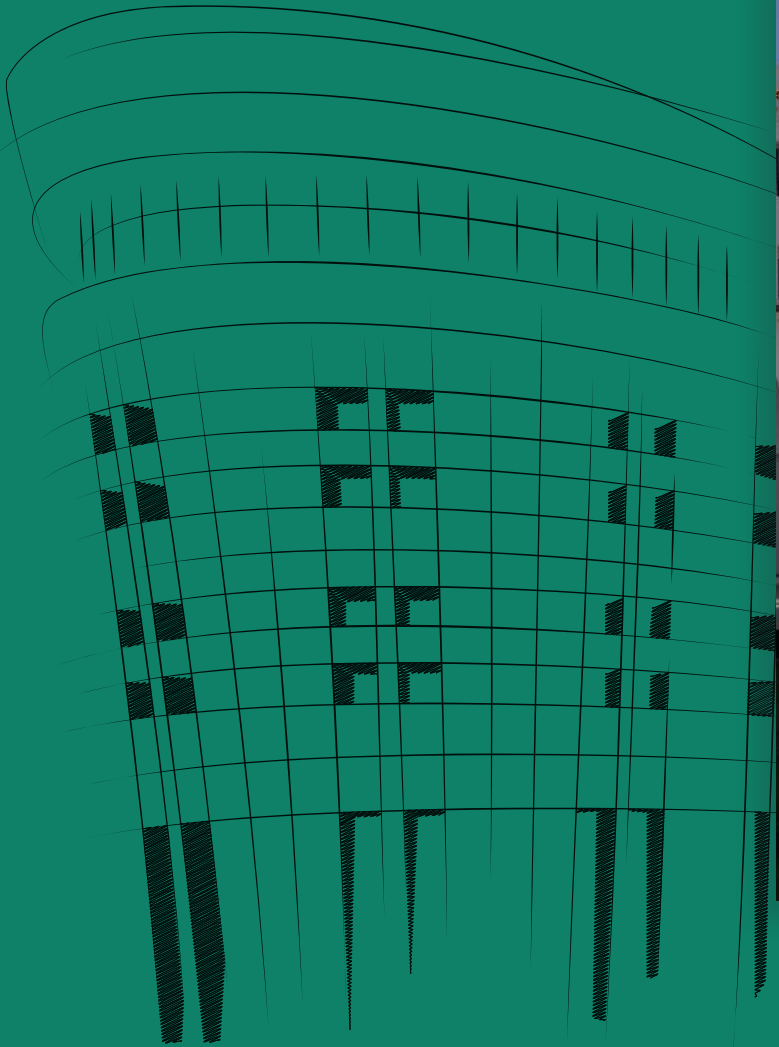
Le Groupe Al Omrane aspire à conformer ses pratiques de développement durable aux meilleurs standards nationaux et internationaux, et ce dans le cadre d'une démarche socialement responsable. Cette démarche converge parfaitement avec la nouvelle vision du Groupe orientée en faveur du CITOYEN, pour lui garantir plus de proximité, de transparence et de qualité de service.

En outre, Le Groupe Al Omrane s'est engagé ainsi à intégrer et à promouvoir les valeurs et les principes de Responsabilité Sociétale en œuvrant à concilier l'accroissement de sa performance économique, la réduction de l'empreinte écologique de ses projets et la recherche d'équité sociale tout en s'adaptant aux attentes de ses différents partenaires institutionnels et CITOYENS.

Aussi, un processus d'amélioration continue en matière d'exemplarité a été mis en place avec un dispositif de suivi muni d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, conformément au Référentiel RSE-CGEM, qui permettent de mesurer sa performance et sa durabilité.



# PRINCIPALES RÉALISATIONS 2023



## Principales réalisations 2023

### Investissement



Le volume d'investissement dont le montant s'élève à **4 548 MDH** a atteint un taux de réalisation de **104%** par rapport aux prévisions préalablement fixées.

### Recette de vente



A fin décembre 2023, les recettes de vente collectées ont atteint **4 729 MDH** soit un taux de réalisation de **117%** des objectifs annuels.

### Chiffre d'affaires



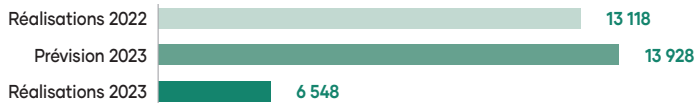
Le chiffre d'affaires réalisé pour l'année 2023 est de **4 266 MDH**, soit un taux de réalisation de **101%** des prévisions préalablement fixées et en baisse de **1.6%** par rapport aux réalisations de l'exercice 2022.

### Contributions reçues



Les contributions ont atteint à fin décembre 2023 un montant de **2 008 MDH**, soit un taux de réalisation de **98%** des prévisions préalablement fixées, enregistrant ainsi une baisse de **7,2%** par rapport aux débloqués de l'exercice 2022.

### Mises en chantier



Le Groupe a mis en chantier **20 projets** d'une consistance de **6 548 unités** de production nouvelle, soit un taux de réalisation de **47%** par rapport aux prévisions préalablement fixées..

### Achèvements



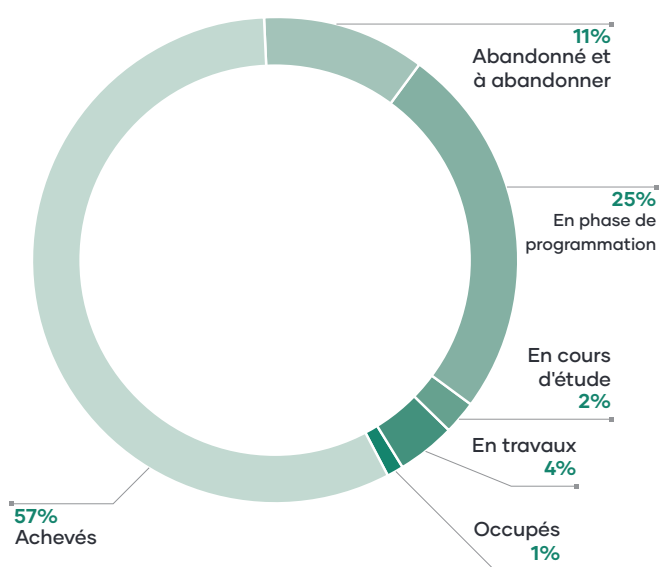
Le Groupe a achevé **46 projets** d'une consistance de **10 832 unités** de production nouvelle, soit un taux de réalisation de **51%** par rapport aux objectifs annuels.

## 01. Activité foncière

### Foncier domanial

Le foncier public conventionné par le Groupe Al Omrane entre 2003 et 2009 s'élève à **8 720 Ha** pour une valeur prévisionnelle globale d'acquisition de **3,77 milliards de dirhams**. À fin décembre 2023, les superficies acquises ont atteint **73%** de la surface globale du foncier mobilisé..

Etat d'avancement des travaux



À fin décembre 2023, 63% des terrains sont viabilisés ou en cours. Les achevements représentent 57%. À noter que 37% du foncier n'a pas encore pu être utilisé

Dans le cadre du foncier public mobilisé par le Groupe Al Omrane, il y a lieu de signaler que sur les 8 720 Ha mobilisés (pour les 3 tranches), près de 63% ont été soit totalement aménagés, en cours de travaux ou en cours d'étude. Le reste, soit 37%, n'a pas encore pu être utilisé pour des raisons de non-ouverture à l'urbanisation, d'une affectation urbanistique non adaptée, difficultés techniques ou de non-disponibilité ou par réaffectation par les pouvoirs publics. Les 63% utilisés, sont répartis par type de programme comme suit :

- 60% du foncier utilisé destiné aux programmes d'habitat urbain ;
- 18% du foncier utilisé destiné à la péréquation et mixité sociale ;
- 22% du foncier utilisé destiné aux zones d'activités et équipements administratifs.

Le reliquat du foncier non mobilisé a fait l'objet, suite aux orientations de M. le Chef de Gouvernement, d'une démarche de concertation avec tous les acteurs concernés. L'objectif était de s'engager avec les différents partenaires, dans le cadre d'une vision et approche

commune et convergente, pour une utilisation progressive du foncier adaptée à la réalité des besoins et de l'évolution des dynamiques territoriales. Un cadre conventionnel devait formaliser l'aboutissement de cette action (en cours d'étude).

#### → Mobilisation de la 4ème tranche du foncier public.

Dans le cadre de la mobilisation foncière pour la réalisation des programmes d'habitat par le Groupe Al Omrane, le MATNUHPV, en concertation avec les agences urbaines, a lancé une campagne de prospection foncière de terrains publics qui peuvent servir comme assiette foncière aux futurs projets d'habitat et répondre aux besoins identifiés au niveau territorial. Cette prospection a concerné principalement les terrains publics relevant du domaine privé de l'Etat.

En effet, le Groupe a dressé la liste des terrains domaniaux (terrains issus de l'enquête menée par le Ministère en plus des terrains identifiés directement) d'une superficie totale de 3291 ha repartis sur l'ensemble des régions économiques du Royaume.

Afin de procéder à la mobilisation de ce foncier au profit d'Al Omrane dans le cadre d'une 4ème tranche de foncier public, le Groupe a préparé un projet de convention cadre de mobilisation à soumettre au Ministère de l'Économie et des Finances, le MATNUHPV et le HAO. Cette convention définit l'objectif de cette mobilisation foncière, les parcelles à mobiliser, les localisations, les références foncières ainsi que les engagements des parties et la gouvernance dédiée au suivi-évaluation de cette mobilisation.

#### a. Foncier collectif

Apurement du foncier collectif support des opérations Al Omrane.

Dans le cadre de l'apurement foncier des opérations réalisées sur des terrains collectifs, plusieurs réunions ont été tenues avec la DAR en vue d'activer la régularisation des dossiers en cours d'acquisition par le Groupe Al Omrane. Sur les dossiers en instance de traitement au niveau de la DAR, à fin décembre 2023 :

- La signature de 4 contrats d'acquisition des terrains à Kénitra, Zagora et à Errachidia.
- Le paiement d'un montant de 19,98 MDH à titre d'avance pour l'acquisition d'un terrain à Ouislane d'une superficie de 65 Ha et le paiement du 13 MDH pour l'acquisition d'un terrain à Tanger.
- La promulgation par le conseil de tutelle des arrêtés de cession de six (6) opérations pour une superficie globale de 127ha.

Il y'a lieu de signaler que 9 dossiers d'acquisition foncière sont en instance de traitement au niveau local.

#### b. Foncier collectif prospecté

Des réunions ont été tenues entre le HAO et la DAR en vue de lancer une campagne de prospection et de mobilisation de terrains collectifs au profit d'Al Omrane. Cette prospection foncière a concerné 9 régions pour une superficie de **2 845 Ha**.

A cet effet les sociétés Al Omrane ont procédé à une programmation annuelle (2024-2028) d'utilisation de ce foncier en fonction de leur couverture en document d'urbanisme . En parallèle des réunions ont été tenues au niveau local entre les sociétés Al Omrane et

les différentes préfectures et provinces pour se prononcer sur ces opportunités foncières identifiées et leur utilisation en fonction des besoins exprimés par les acteurs territoriaux.

### c. Acquisitions foncières

À fin décembre 2023, le Groupe Al Omrane a pu concrétiser l'acquisition foncière de **436 Ha** pour une valeur de **576 MDH**, soit **57%** de la prévision de l'année (768 Ha), se répartie comme suit :

Statut juridique	Prévision de l'année		Réalisation	
	Superficie En (ha)	Valeur (en MDH)	Superficie En (ha)	Valeur (en millions dh)
DOMANIAL	138	189	81,3	72,42
COLLECTIF	630	737	290,45	433,61
ALEM	7	1 dh symbolique		
COMMUNAL/ CONSEIL PROVINCIAL			63,08	43
PRIVÉ			0,8	1,39
<b>Total</b>	<b>775</b>	<b>926</b>	<b>435,63</b>	<b>550,42</b>

### d. Création des titres fonciers

Le Groupe a procédé à la création de **20 908 titres fonciers** individuels soit un taux de réalisation de **67%**, par rapport à la prévision de l'année (31 400 unités), dont 5 178 TF appartiennent aux opérations du passif.

À cet effet et en vue d'activer la cadence de la création des titres fonciers individuels des opérations achevées, des réunions de travail ont été tenues avec la Direction du cadastre et la Direction de la conservation foncière au niveau central, afin de permettre l'aboutissement des dossiers concernés.

### e. Liquidation du stock en équipements publics

La réalisation des lotissements d'habitat, conformément aux normes d'urbanisme définies par les plans d'aménagement, nécessite la création d'un certain nombre de lots de terrains destinés aux équipements publics. Ces équipements permettent, d'une part, d'assurer un cadre de vie décent au profit des habitants et d'autre part, à rendre les projets de l'Etat plus attractifs.

En vue de créer une dynamique économique et sociale au niveau de ces territoires, accélérer le processus de cession au profit de l'Etat, et permettre ainsi de soulager la trésorerie du Groupe Al Omrane, plusieurs démarches ont été mises en œuvre, à savoir :

#### → La décision du Conseil de Surveillance du 28 Avril 2021.

Suite à la tenue du Conseil de Surveillance du HAO en date du 28 Avril 2021, il a été acté d'autoriser le Groupe AL Omrane à céder les lots réservés aux équipements publics sur la base de l'expertise administrative et de supporter les pertes éventuelles. Cette décision sera mise en œuvre en deux étapes :

- Etape1 : Cession des lots d'équipements publics aux départements ministériels concernés après manifestation de leur intérêt et besoins, dans un délai de six mois.
- Etape 2 : Cession des lots d'équipements publics restants au profit de la Direction des Domaines de l'état.

Pour cela, un courrier a été adressé par Monsieur le Chef du Gouvernement aux départements ministériels concernés, en date du 17 Mai 2021, les incitant à s'inscrire dans cette démarche et se mobiliser favorablement pour la régularisation de cette situation.

Aussi, un courrier intégrant les états détaillés des lots concernés a été adressé par Al Omrane aux différents départements afin qu'ils puissent statuer et programmer leur besoin conformément aux supports fonciers mis à leur disposition. Une lettre de rappel leur a été adressée en date du 24 février 2023.

#### → Coordination avec la Direction des Domaines de l'Etat - MEF.

Lors des réunions tenues avec la DDE, il a été décidé de procéder dans un premier temps à la cession au profit de l'Etat des lots d'équipements non affectés, des lots d'équipements objet de rétrocession et d'activer le paiement au profit du GAO de la contrevaleur des lots d'équipements publics ayant fait l'objet de cession et de transfert de propriété au profit de l'Etat « service fait ».

- Pour la cession des lots d'équipements non affectés et des lots d'équipements objet de rétrocession, la DDE a lancé les expertises administratives pour promulguer des arrêtés de cession afin de finaliser les transactions y afférentes.

- Pour le paiement au profit du GAO de la contrevaletur des lots d'équipements publics ayant fait l'objet de cession au profit de l'Etat « service fait », un montant de 31 MDH a été encaissé par le GAO sur un engagement de la DDE de l'ordre 116 MDH.

Des réunions ont été tenues avec les responsables du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication-Département de la Jeunesse à l'issue desquelles un processus d'examen et d'étude de ces lots a été initié au niveau des composantes régionales de ces départements, des situations sont en cours de finalisation.

#### f. Actualisation de la stratégie foncière du Groupe

À la suite des enjeux actuels auxquels le groupe fait face à la rareté du foncier domanial et collectif au niveau des zones urbaines et périurbaines, le changement procédural (notamment dans le cadre de la commission régionale d'investissement) et la complexité des procédures d'acquisition de certains statuts fonciers (forestier, habous...), le HAO a lancé, une mission d'actualisation de la stratégie foncière du groupe Al Omrane qui a abouti à la définition des principes de base et des mesures de structuration de la mobilisation et de la gestion foncière du Groupe.

#### g. Mise en place du SIG-GAO et actualisation des processus activité foncière

Dans le cadre de la transformation digitale opérée par le Groupe suite à sa nouvelle vision, le GAO a mis en œuvre un Système d'Information Géographique (SIG) permettant la spatialisation des données intégrées à la plateforme métier technique du groupe Al Omrane.

Cette action a permis l'implémentation de la composante cartographique, permettant ainsi l'exécution de requêtes spatiales tout en assurant la transparence et la fiabilisation des données. La séquence de déploiement a également inclus la collecte ciblée de plusieurs données liées au foncier permettant une juxtaposition de couches d'informations et de croisement de données pour la production d'éléments de prise de décision.

## 02. Partenariat avec les Promoteurs Immobiliers

À fin décembre 2023, les promoteurs immobiliers signataires de conventions de partenariat avec le Groupe ont mis en chantier 303 unités dont 20 logements à FVI et 190 logements sociaux et ont achevé 928 unités dont 307 logements sociaux.

Au cours de l'année 2023, le Groupe a procédé à l'élaboration d'une procédure de partenariat avec les Promoteurs Immobiliers ; Cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue, la recherche du haut niveau de performance opérationnelle dans les différents modes d'intervention du Groupe, et tient compte des nouvelles orientations stratégiques du Groupe notamment, celles portant sur l'orientation des objectifs du Groupe en faveur du citoyen et ce, à travers l'excellence dans la gestion des conventions de PPI en vue de garantir le respect des engagements contractuels pris par le partenaire dont principalement les délais de réalisation du

programme conventionné et par conséquent les délais sur lesquels il est engagé avec ses clients. L'objectif est de mettre en place, à l'échelle du Groupe, une Procédure de Partenariat avec les Promoteurs Immobiliers (PPI) unique et standard qui définit les préalables, les modalités de collaboration, de gestion et de suivi des conventions de PPI.

Il est à préciser que cette procédure servira comme base au chantier de digitalisation des processus de passation, de gestion et de suivi des conventions de partenariat prévu en 2024.

En outre, le dénouement et l'apurement des anciennes conventions problématiques du PPI a été une action non moins importante au cours de 2023 et qui a porté principalement sur le déblocage des actions en arrêt ou en difficulté, en privilégiant l'amiable.

Par ailleurs, et dans le cadre de l'adoption du Groupe du nouveau programme d'aide directe au logement présenté devant Sa Majesté le Roi, que Dieu l'Assiste, le Groupe a élaboré lors du dernier trimestre de l'année les documents contractuels nécessaires à la passation et à la gestion de ce nouveau mode de partenariat notamment, le Règlement de consultation et la Convention-type.

La standardisation de ces documents permettra aux Sociétés Al Omrane de lancer les appels à Manifestation d'Intérêt, de conclure, par conséquent, les conventions y afférentes, avec les promoteurs immobiliers, désirant collaborer avec le Groupe pour la réalisation de cette catégorie de logements, munis des garanties nécessaires et des dispositions contractuels qui préservent les intérêts d'Al Omrane.

Il est à préciser, qu'à travers ce nouveau mode de partenariat, le Groupe pourra développer de nouveau l'activité partenariat avec les promoteurs immobiliers, accroître l'offre en logements et contribuera à redynamiser le secteur privé notamment, les PME et la création d'emploi.

## 03. Assainissement du passif

Au 31 décembre 2023, le Groupe Al Omrane a pu créer **5 178 TFI** sur les **5 165 TFI** prévus au PA soit un taux de réalisation de **100%**.

Les opérations concernées ont été traitées par les SAO suivantes : Sous Massa (1210 TFI créés), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (683 TFI créés), Beni Mellal- Khénifra (38 TFI créés), Casablanca-Settat (216 TFI créés), Fès-Meknès (178 TFI créés), Marrakech-Safi (100 TFI créés), Darâa Tafilalet (179 TFI créés), L'Oriental (1380 TFI créés), Rabat-Salé-Kénitra (1199 TFI créés).

Plusieurs mesures et actions ont été entreprises par le Groupe afin d'accompagner les sociétés dans le traitement des opérations du passif et la relance de l'activité en vue d'atteindre les objectifs du PA :

- La sollicitation de l'appui du Comité Interministériel (Présidé par Monsieur le Chef du Gouvernement) pour les dossiers du passif complexes et à caractère transversal ;

- La tenue de séances de travail avec les responsables du Cadastre et de la conservation foncière ;
- La préparation d'une convention de partenariat pour activer le traitement des dossiers au niveau des services cadastraux ;
- La coordination avec la tutelle dans le cadre du comité mixte dédié ;
- La proposition de solutions idoines pour résoudre les différents litiges avec les parties concernées (Communes, Agences Urbaines, Concessionnaires, Propriétaires privés, Collectivistes...);
- L'apurement des contentieux fonciers, soit à l'amiable, soit par le recours à la justice, le cas échéant ;
- Le suivi des dossiers auprès du Cadastre et de la Conservation Foncière pour la création des titres fonciers mères et individuels ;
- L'accélération des procédures relatives à l'acquisition des terrains (Eaux et Forêts, Domaines, Collectifs, Communaux...), ainsi que le suivi et la maîtrise des différentes étapes nécessaires à leur apurement foncier ;
- La mobilisation des sociétés filiales pour atteindre les objectifs annuels d'apurement des opérations du passif ;
- La Multiplication des réunions de coordination et de synergie avec les principaux départements directement concernés (Domaine, ANCFCC, DAR...);
- Elaboration par les Directeurs d'Agences de PA trimestriels des actions à entreprendre pour l'apurement des opérations du passif, validés par les DG ;
- Désignation des chargés du passif au niveau des Agences (relais opérationnels) ;
- Recours à l'externalisation quand cela est possible et pertinent pour dynamiser le dénouement de ces opérations (célérité dans la constitution des dossiers techniques et identification précise des contraintes) ;
- Implication dans les réunions de suivi périodiques des prestataires externes de services concernés (BET, Avocats en charge des affaires litigieuses, IGT...);
- Mise en place d'une plateforme numérique de suivi régulier du traitement du passif SOP (situation par filiale et par projet, tableau de bord des réalisations et états de synthèse).

## 04. Activité commerciale et marketing

Le Holding Al Omrane a mis en place un plan d'actions Marketing-Commercial ambitieux et flexible, pour accélérer la croissance et garantir l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs, tout en restant à l'écoute de l'évolution du marché.

### → Réunion de cycle marketing.

Véritable plateforme de partage et d'échange entre les équipes marketing du Groupe, les réunions de cycle sont l'occasion de revenir, mensuellement, sur le bilan du mois précédent et de présenter le plan d'action du mois suivant. Elles permettent aussi de promouvoir le partage d'expérience à travers la mise en avant de 2 initiatives phares (2 filiales à l'honneur).

- a. **Levier promotion des ventes et proximité clients :**  
Promotion nationale du 1er trimestre : Les packs gagnants.

Le premier trimestre a connu le lancement d'un nouvel événement dédié à la nouvelle vente et au recouvrement pour anticiper l'atteinte des objectifs commerciaux et assurer un démarrage réussi de l'année 2023.

L'événement a été relayé par les sociétés filiales à travers des campagnes de communication locales et des activations terrain et soutenue, ainsi qu'à travers une campagne de communication agressive au niveau national pour maximiser l'impact et drainer le Traffic vers les agences commerciales du groupe.

### → Salon de l'immobilier ALOMRANEXPO MDM édition 2023

Cet événement tant attendu, aussi bien par les citoyens que par les partenaires institutionnels et bancaires, représente une occasion de renforcer la proximité auprès des Marocains résidents à l'étranger en alignement avec les orientations Royales et les politiques gouvernementales en faveur de cette cible, et afin de leur rapprocher les offres et les produits du Groupe Al Omrane.

Cette édition a connu l'organisation de quatre étapes des villes connaissant un flux important des Marocains notamment à Montréal, Bruxelles, Milan et Madrid et a connu un grand afflux de visiteurs ainsi que la participation du corps diplomatique, de l'ordre des notaires et de plusieurs banques partenaires.

Une conférence inaugurale, autour de la contribution des MDM dans le développement économique et social de leur pays, a été organisée en marge de l'étape de Bruxelles, qui a été marquée par la participation de Madame la ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et de Monsieur L'ambassadeur du Maroc en Belgique.

Une rencontre institutionnelle a été organisée en marge de l'étape de Madrid pour présenter le nouveau programme d'aide au logement lancé par le Ministère de tutelle et la nouvelle plateforme d'aide à l'acquisition lancée par le Groupe Al Omrane en faveur des citoyens Marocains de tous horizons. Cet événement a connu la participation du secrétaire général du ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, du consul général du Royaume à Madrid et du président du Groupe Al Omrane.

### → Participation à l'édition 2023 du SMAP Paris

Le Groupe a participé à l'édition 2023 du SMAP IMMO à Paris du 9 au 11 juin, à travers une offre variée représentative de l'ensemble des régions du Royaume et avec la participation de 8 sociétés filiales du Groupe, ainsi que les représentants de la succursale de Paris.

Le stand du Groupe a connu un afflux de plus de 1200 prospects MDM qui étaient intéressés par les produits du Groupe.

Cet événement représente une nouvelle occasion pour le groupe de renforcer sa proximité avec les citoyens marocains résidents à l'étranger et de leur rapprocher les offres et les services proposés par le Groupe en matière de promotion immobilière.

#### → Événement « Sayf Al Omrane ».

Événement phare qui a marqué la période estivale et qui a été accompagné par un dispositif spécifique pour les Marocains du Monde pour assurer leur accueil et les servir en priorité vu les délais courts de leurs séjours au Maroc.

Un plan de communication au niveau national et un dispositif d'activation terrain dans toutes les régions du Royaume ont été déployés ainsi qu'une offre attractive et variée sur l'ensemble du territoire national.

Un guichet spécial MDM a été mis en place dans toutes les filiales du Groupe afin de :

- Accueillir et accompagner les MDM dans tout le processus d'acquisition ou de recouvrement.
- Assurer l'intermédiation avec les administrations partenaires pour faciliter l'octroi des autorisations et des attestations nécessaires à la finalisation de leurs projets d'acquisition.

#### → Rencontres Privilèges.

Ces rencontres destinées particulièrement aux Petits et Moyens Promoteurs immobiliers et aux potentiels investisseurs ont été organisées dans le cadre des orientations Royales et des priorités gouvernementales appelant à la dynamisation de l'investissement.

Ces rencontres organisées à Rabat, Casablanca, Marrakech, Meknès et Tanger ont connu un grand succès que ce soit en termes de résultats chiffrés qu'en terme de qualité de l'organisation et de présence. C'était une occasion aussi pour présenter le nouveau programme d'aide au logement lancé par le Ministère de Tutelle et pour signer des conventions de partenariat avec des petits promoteurs pour la réalisation des projets dans le cadre de ce nouveau programme.

#### → Évènement de fin d'année.

La fin d'année a été aussi l'occasion de booster la nouvelle vente et le recouvrement à travers des offres dédiées sur le dernier mois pour garantir l'atteinte des objectifs commerciaux du mois.

Une campagne de communication digitale a été déployée au niveau national pour drainer du flux vers les agences du Groupe et des campagnes SMSing pour inciter les clients à payer leurs dus et honorer leurs engagements.

Cet événement a été porté localement par l'ensemble des sociétés filiales.

#### b. Lancement de la nouvelle plateforme d'aide à l'acquisition

Le Groupe Al Omrane, en tant qu'institution étatique investie d'une mission publique de développement socioéconomique, s'aligne totalement sur les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste, prônant de placer le citoyen au

cœur des politiques nationales. Il s'inscrit pleinement dans la politique et l'action du ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville visant la consolidation de l'Etat social qui garantit le droit constitutionnel à un logement décent et l'assurance d'un développement territorial durable et solidaire.

Dans ce cadre, le GAO accorde un intérêt stratégique au citoyen marocain et amorce une transformation digitale dans l'objectif de lui offrir un service à la hauteur de ses attentes. Cette transformation est initiée par une nouvelle plateforme digitale automatisée et interactive d'aide à l'acquisition qui vise à concrétiser les nouveaux engagements du Groupe en matière de transparence, de proximité aux citoyens, d'écoute, d'innovation et d'amélioration de la qualité de la relation client.

La nouvelle plateforme d'aide à l'acquisition du GAO ([www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)) permet désormais aux citoyens, Marocains du Monde et ceux résidant au Maroc, d'accéder en ligne et en temps réel à l'ensemble des produits mis en vente publique du Groupe (lots de terrain, unités de logement et locaux commerciaux) sur l'ensemble du territoire national, garantissant ainsi aux citoyens une transparence totale et une facilitation accrue des démarches d'identification des biens répondant à leurs attentes.

La plateforme d'aide à l'acquisition du GAO, inédite au Maroc, permettra au citoyen, à partir d'une carte géographique du Royaume, de visualiser l'emplacement, la consistance, le plan, le prix ...etc. des biens mis en vente publique par le Groupe et d'en choisir celui qui lui convient. En outre, et dans l'objectif de servir encore mieux le citoyen et d'être plus proche de lui, celui-ci peut désormais finaliser son acquisition dans l'agence commerciale du Groupe de son choix partout au Maroc.

Par ailleurs, la nouvelle plateforme intègre une panoplie d'autres fonctionnalités destinées à diversifier et améliorer davantage la qualité du service fourni aux citoyens, dont la gestion et le suivi des réclamations pour assurer leur satisfaction et le recueil de leur évaluation de l'expérience client au sein des agences commerciales du Groupe pour associer les citoyens dans la définition des mesures ciblées d'amélioration de la relation client.

#### → Système d'aide à l'acquisition.

C'est l'une des innovations majeures de la nouvelle plateforme [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma). Qu'il soit Marocain du Monde ou résidant au Maroc, le citoyen marocain a désormais accès en ligne et en temps réel à toutes les unités (logements, terrains ou locaux d'activités commerciales) du Groupe Al Omrane disponibles à la vente au public sur l'ensemble du territoire national.



Pour cela, le citoyen n'a qu'à se connecter sur la plateforme du Groupe et choisir la région qui l'intéresse pour consulter tous les projets du Groupe Al Omrane ouverts à la commercialisation au public. Le système d'aide à l'acquisition est directement relié au système d'information du Groupe ; La disponibilité des différentes unités est affichée en temps réel et mise à jour de manière automatique et totalement transparente.

Grâce à un outil interactif de géolocalisation, le citoyen peut situer le projet sur le territoire national avant de consulter le détail de son plan d'aménagement. Parcelles de terrains, maisons, appartements, commerces, voies de circulation, espaces verts, équipements publics ... tous les détails du projet en question sont mis en ligne afin de permettre au citoyen de se projeter et d'identifier le meilleur bien qui lui convient. Chaque unité disponible à la vente au public est accompagnée d'un descriptif indiquant la superficie, la consistance, le prix de vente et les offres promotionnelles ...etc.

Après identification du bien souhaité, la plateforme permet au citoyen de télécharger la fiche d'information du bien et de prendre un rendez-vous dans une agence commerciale du Groupe ou bien de formuler le souhait d'être contacté par un Agent commercial pour de plus amples renseignements sur le bien identifié. Dans le cas de demande de rendez-vous celui-ci est confirmé au citoyen par retour d'un SMS dans l'immédiat. Le citoyen peut ensuite se rendre à l'agence commerciale du Groupe Al Omrane de son choix parmi les 72 représentations commerciales du Groupe réparties sur l'ensemble du territoire national pour la finalisation de son acquisition du bien identifié, sans être contraint de se déplacer à l'agence située dans la localité du bien à acquérir.

#### → **Expérience client.**

A travers ses 72 représentations commerciales territoriales, le Groupe Al Omrane vise à être toujours au plus près du citoyen afin de mieux le servir et satisfaire ses attentes en matière d'information, d'orientation et d'accompagnement pour la concrétisation de l'acquisition des produits du Groupe.

Le Groupe veille à garantir au citoyen le plus haut niveau de qualité d'accueil et d'accompagnement dans l'ensemble de ses agences commerciales à travers, notamment, un aménagement approprié, la mise à disposition de supports d'information complets, le développement des compétences de nos agents en matière de gestion de la relation client et le déploiement d'un dispositif de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue du niveau de notre qualité de service.

Dans la continuité de cette démarche, le Groupe Al Omrane lance un nouvel outil d'évaluation et d'amélioration de l'expérience client dans nos différentes agences commerciales dans lequel le citoyen occupe un rôle central. En effet, tout citoyen a désormais la possibilité d'évaluer et de noter son expérience en agence à travers un questionnaire interactif inédit et exhaustif qui traite l'ensemble des

aspects pouvant avoir un impact sur le niveau de satisfaction de la qualité de notre service à son égard.

Au niveau de chacune des agences commerciales territoriales du Groupe Al Omrane, une signalétique est mise à disposition des citoyens et qui leur permet, à partir d'un code QR affiché sur cette signalétique, d'être redirigé vers une plateforme anonyme et sécurisée d'évaluation de l'expérience client, et ce, sur la base d'une série de questions liées aux différentes composantes de gestion de la relation client (disponibilité et qualité des éléments d'information, attitude du personnel, qualité de prise en charge et d'orientation, délais d'attente, aménagement de l'agence,... etc.).

La plateforme d'évaluation de l'expérience client est également accessible aux citoyens directement à partir de la plateforme digitale du Groupe Al Omrane ([www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)).

Le citoyen renseigne le questionnaire d'évaluation à travers un système de réponses courtes et intuitives (oui, non, je ne sais pas, satisfait, peu satisfait, ... etc.) et soumet ses réponses en choisissant de rester anonyme ou bien en les complétant par une réclamation qui sera traitée au niveau du Groupe avec toute la diligence requise. Les analyses des évaluations effectuées permettent au Groupe d'assurer une veille constante et de réagir avec célérité et de manière ciblée afin d'améliorer en continu les conditions de gestion de la relation client au niveau de chacune des agences d'Al Omrane et d'améliorer la qualité du service offert aux citoyens.

#### → **E-Réclamation.**

Le Groupe Al Omrane attache une importance fondamentale aux attentes des citoyens, Marocains du Monde ou résidant au Maroc, et à l'écoute et la satisfaction de ses clients.

Dans le cadre de la nouvelle dynamique du Groupe visant l'amélioration de la relation client et de renforcement de l'intérêt accordé au citoyen, le GAO a totalement digitalisé son processus de gestion des réclamations clients. Désormais, tout citoyen a la possibilité de se connecter sur la plateforme [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma) depuis n'importe quel terminal (téléphone portable, tablette, ordinateur) et de soumettre toute réclamation relative à une éventuelle insatisfaction de la qualité de nos services, et ce, 24 heures / 24, 7 jours / 7.

Après renseignement du formulaire de réclamation en ligne, le citoyen reçoit instantanément un SMS et courrier électronique lui confirmant la réception de sa réclamation et, dans les plus brefs délais, un appel téléphonique d'un agent du Groupe pour mieux qualifier la réclamation et lui assurer une prise en charge efficace. En outre, le citoyen peut désormais, à partir du numéro de sa réclamation communiqué dans le SMS et le courrier électronique de confirmation, suivre en continu, sur la plateforme digitale du Groupe Al Omrane ([www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)), l'état d'avancement du traitement de sa

réclamation et interagir avec les conseillers du Groupe pour aboutir au traitement le plus approprié de la réclamation et à sa satisfaction.

### c. Plan de génération de cash

Le Groupe Al Omrane a mis en place un plan de génération de cash (PGC) à partir de juillet 2023, dans le but d'optimiser sa trésorerie, de réduire son endettement et de financer ses projets de développement. Ce plan a été renforcé à partir du 30 octobre 2023, avec l'objectif de réaliser à la fin de l'année un additionnel conséquent en recettes clients par rapport à l'objectif initial.

Ce plan s'appuie sur les principaux leviers ci-après :

- Le recouvrement des créances, avec la multiplication des actions de relance et de négociation avec les clients à travers de multiples canaux, pour les inciter à bénéficier des offres promotionnelles de fin d'année, en particulier ceux qui vont clôturer leurs ventes. Le recouvrement juridique a également été activé pour les clients récalcitrants, dont les avis de mise en demeure n'ont pas abouti, et qui ont été transmis aux avocats conventionnés avec les différentes sociétés filiales, pour entamer les procédures de résiliation des compromis de vente.

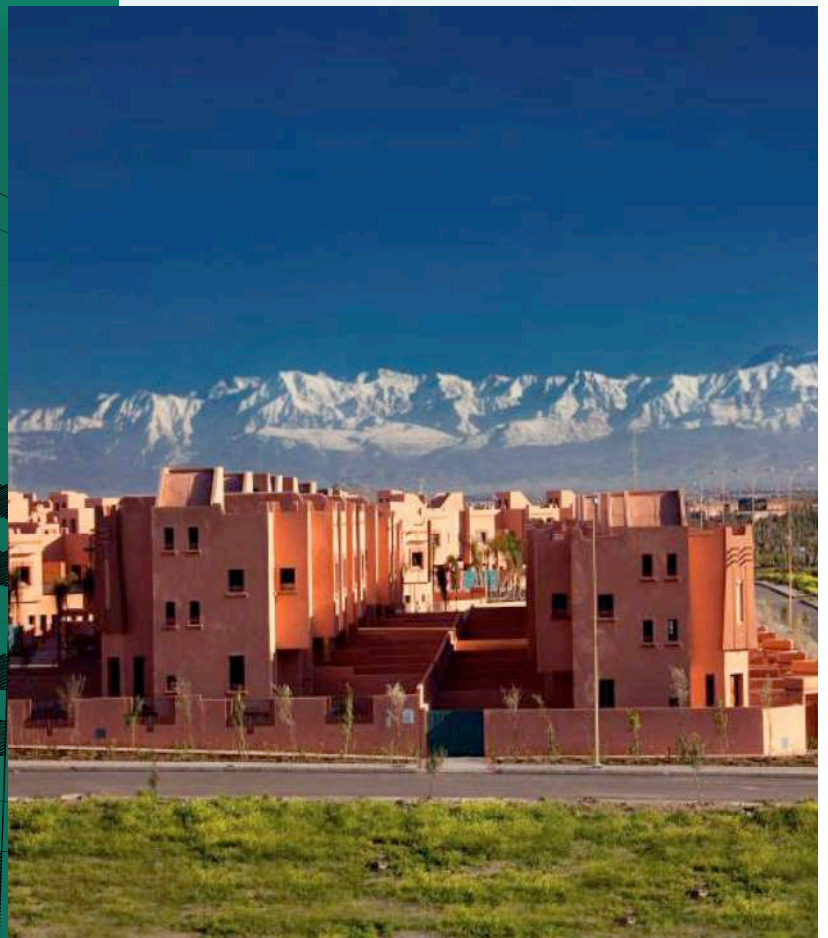
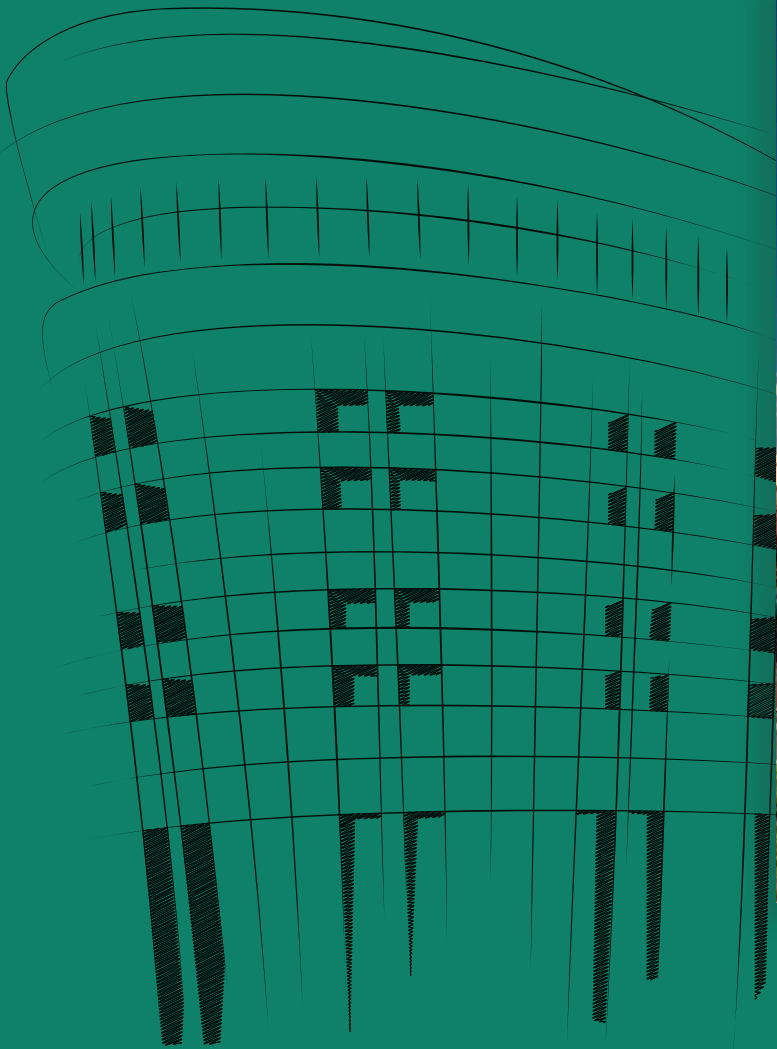
- La stimulation des ventes à travers un plan de délestage des stocks des produits finis avec des actions ciblées en fonction des niches notamment les queues de projets qui ont été intégrées dans tous les événements nationaux du groupe, une prospection plus renforcée avec la mobilisation totale des équipes commerciales et marketing du groupe, et la mise en place d'offres commerciales attractives.
- Le déploiement d'un plan d'actions marketing et communication intensif incluant les activations terrain, les journées portes ouvertes, les rencontres privilèges avec les promoteurs, la campagne « SAIF Al Omrane », et la campagne promotionnelle de fin d'année. Ces événements ont mis en avant des offres avantageuses aux clients.
- La maîtrise des charges, avec la rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissement, en privilégiant les actions à forte rentabilité.

Grâce à ces actions conjuguées, le Groupe Al Omrane a pu atteindre un niveau de recettes clients dépassant l'objectif challengé, qui lui a permis de réaliser une progression en recettes clients de plus de 20% par rapport à l'année précédente et de réduire les stocks des produits finis.





# PROGRAMMES PRIORITAIRES



## 01. Projets présentés à Sa Majesté Le Roi Que Dieu l'Assiste

Au terme de l'année 2023, les projets ayant fait l'objet de présentation à Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste sont de l'ordre de **427 projets** et se présentent comme suit :

- **370 projets** présentés directement par le GAO dont **351 achevés** et réceptionnés (**95%**) et **19 projets** en cours. Les projets achevés concernent : 177 projets de Mise à niveau urbaine (50%), 103 projets des programmes d'intensification de l'habitat social (29%), 54 projets pour la résorption des bidonvilles (15%) et 16 zones d'urbanisation et villes nouvelles (4%).
- **57 projets** présentés par les partenaires ou sur instructions royales et réalisés en MOD par le Groupe Al Omrane dont **45 achevés (79%)** et **12** en cours de réalisations (**21%**).

Sur les 31 projets en cours, 25 projets sont en retard, 2 projets en probabilité de retard, 3 projets en cours normal et 1 projet bloqué.

Afin d'accélérer l'achèvement de ces projets dans les meilleures conditions et honorer les engagements pris, un dispositif spécifique de suivi de ces projets a été mis en place en interne et avec les partenaires institutionnels :

- La mise en place au niveau du HAO d'une structure dédiée au suivi des Projets Présentés à Sa Majesté (PPSM) et désignation des interfaces au niveau de chaque SAO ;
- La mise en place de comités mixtes de suivi des PPSM regroupant les représentants du Groupe et du Ministère de tutelle au niveau central et régional ;
- L'instauration de comités de coordination et de synergie avec des partenaires clés, notamment les autorités locales, pour dynamiser la réalisation des projets et activer les prises de décisions y afférentes ;
- L'accompagnement de proximité : traduit par des séances périodiques de travail des équipes HAO-SAO et des visites sur le terrain qui permettent de faire le point sur l'état d'avancement des projets, identifier les principales contraintes et proposer les solutions et les actions d'amélioration qui s'imposent ;
- Le renforcement du dispositif de suivi des PPSM en janvier 2021, par l'instauration des comités de suivi central (HAO/SAO), régional (SAO) et local (Agence).

A fin décembre 2023, 2 PPSM ont été achevés sur les 8 prévus. Il s'agit du projet de « valorisation du site IGHOUD et de son environnement - province de Youssoufia » et le projet « Sehb El Caid à Salé ».

En 2024, le Groupe Al Omrane prévoit l'achèvement de 7 PPSM dont 4 gérés en partenariat. Ces PPSM sont à achever par les SAO : Marrakech-Safi (5), l'Oriental (1), et Casablanca-Settat (1).

## 02. Résorption des bidonvilles

Le programme d'éradication des bidonvilles pour l'amélioration des conditions de vie des ménages y habitant, lancé depuis 2004, concerne 85 villes sous forme de contrats signés entre l'Etat d'une part, et l'autorité locale avec les Collectivités Locales d'autre part. Ce programme permet soit la production de lots ou de logements accessibles aux couches démunies ou à revenus limités vivant dans des conditions d'insalubrité ou d'habitat anarchique, soit la restructuration des quartiers concernés pour les équiper en infrastructure de base et les intégrer aux tissus urbains.

Le bilan de réalisation du programme auquel concoure l'ensemble des partenaires institutionnels locaux, régionaux et centraux fait ressortir un taux de réalisation de 112% par rapport aux objectifs convenus en 2004.

Il est à rappeler que le nombre de ménages concernées par le programme au niveau national est passé de 270 000 ménages, dont 224 000 initialement porté par le Groupe Al Omrane, à **453 900 ménages**, dont un peu plus de **308 000 ménages** portés par le Groupe Al Omrane.

Malgré les difficultés inhérentes aux augmentations successives du nombre des ménages et des contraintes sociales rencontrées sur le terrain, le bilan à fin décembre 2023 est satisfaisant. Il est à signaler que la contribution du Groupe Al Omrane dans ce projet, d'intérêt public et national, visant à améliorer les conditions d'habitat des familles bénéficiaires est fortement significative.

La situation cumulée à fin décembre 2023 des ménages concernés en fonction de l'état d'avancement physique des programmes portés par le Groupe se présente comme suit :

- **258 243** ménages sont traités ;
- **17 695** ménages sont concernés par des unités disponibles, en attente du transfert des populations ;
- **12 972** ménages sont concernés par des unités en cours de travaux ;
- **12 630** ménages sont en cours ;
- **11397** ménages dont les unités sont à conventionner dont **9 565** pour qui les projets ne sont pas encore identifiés.

## 03. Logements à faible valeur immobilière

Pour contribuer à éradiquer toutes formes d'habitat insalubre et promouvoir l'habitat social de prévention, le Gouvernement a mis en place, conformément aux hautes Orientations Royales, un programme de logements à 140 000 DH destiné à des citoyens dont le revenu mensuel ne dépasse pas deux fois le SMIG. L'objectif étant de diversifier l'offre en logements pour répondre aux besoins des ménages à revenu limité et lutter contre l'habitat insalubre et le prévenir tout en impliquant la petite et moyenne promotion immobilière.

La concrétisation de ce programme s'est traduite par l'engagement du Ministère de tutelle et du Groupe Al Omrane à réaliser **129 138** logements en maîtrise d'ouvrage directe et en partenariat avec les promoteurs immobiliers.

**Au cours de l'année 2023**, le Groupe a mis en chantier, **72** logements dont **52** unités en propre et **20** en partenariat. Quant aux achèvements, ils ont atteint **579** unités en propre.

**À fin décembre 2023**, le Groupe a mis en chantier **58 156** logements **35 687** en propre et **22 469** en partenariat avec le secteur privé. Quant aux achèvements, ils ont atteint **48 133** unités et **29 294** en propre et **18 839** en partenariat.

Il est à rappeler que pour ses projets en propre, le Groupe les réalise soit dans le cadre de la Loi des Finances 2008 soit dans celle de 2010 (depuis quelques années), tout en veillant à appliquer le prix de vente aux acquéreurs de 140 000 DH et avec la condition du revenu qui ne dépasse pas 2 fois le SMIG maximum.

Aussi, il est à préciser que le Groupe a déployé tous les efforts pour la mise en œuvre de ce programme qui devrait être accompagné par tous les acteurs concernés notamment, par les actions liées à :

- L'ouverture à l'urbanisation du foncier public conventionnellement mobilisé et la mobilisation d'un foncier public supplémentaire adapté au programme et à la demande ;
- La réalisation des équipements sociaux collectifs et du transport ;
- La réduction des délais d'instruction des dossiers ;
- L'implication des banques pour appuyer les acquéreurs.

## 04. Logements sociaux à 250 000 DH

Pour promouvoir les logements sociaux, diversifier l'offre en logements et réduire le déficit dans le secteur de l'habitat, le Gouvernement a lancé en 2010 le programme des logements à 250 000 DH.

Au cours de l'année 2023, le Groupe a mis en chantier **190** unités en partenariat, et a procédé à l'achèvement de **862** unités en propre et **307** unités en partenariat avec le secteur privé.

À fin décembre 2023, le Groupe Al Omrane a mis en chantier **108 513** unités, **29 559** en propre et **78 961** en partenariat avec le secteur privé, et a procédé à l'achèvement des travaux de **88 098** unités dont **22 490** en propre et **65 608** en partenariat avec le secteur privé.

## 05. Logements pour la classe moyenne (dispositif Loi des Finances 2013)

Le lancement du programme des logements destinés à la classe moyenne par le Gouvernement a pour objectif de redynamiser la production afin d'assurer la mixité sociale et de permettre à la classe moyenne d'accéder à la propriété.

Ces logements dont la superficie couverte est comprise entre 80 et 150 m<sup>2</sup> et dont le prix de vente au mètre carré couvert ne doit pas dépasser 6 000 DH hors taxe sont destinés aux citoyens dont le revenu mensuel net ne dépasse pas 20 000 DH. Dans ce cadre, le Groupe Al Omrane a signé une convention avec le MATNUHPV pour la réalisation d'une première tranche de **3 680** logements.

À fin décembre 2023, Al Omrane a mis en chantier **1665** logements et a achevé **810** logements totalement en propre.

## 06. Programmes de Mise à Niveau Urbaine (MANU)

Le Groupe Al Omrane est engagé dans la réalisation des projets de mise à niveau urbaine (MANU) pour le compte du Ministère, avec principalement des interventions dans les quartiers sous-équipés, pour la lutte contre l'exclusion en milieu urbain, en adoptant des approches globales et intégrées, qui concernent autant le cadre bâti que la qualité des espaces urbains dans les villes.

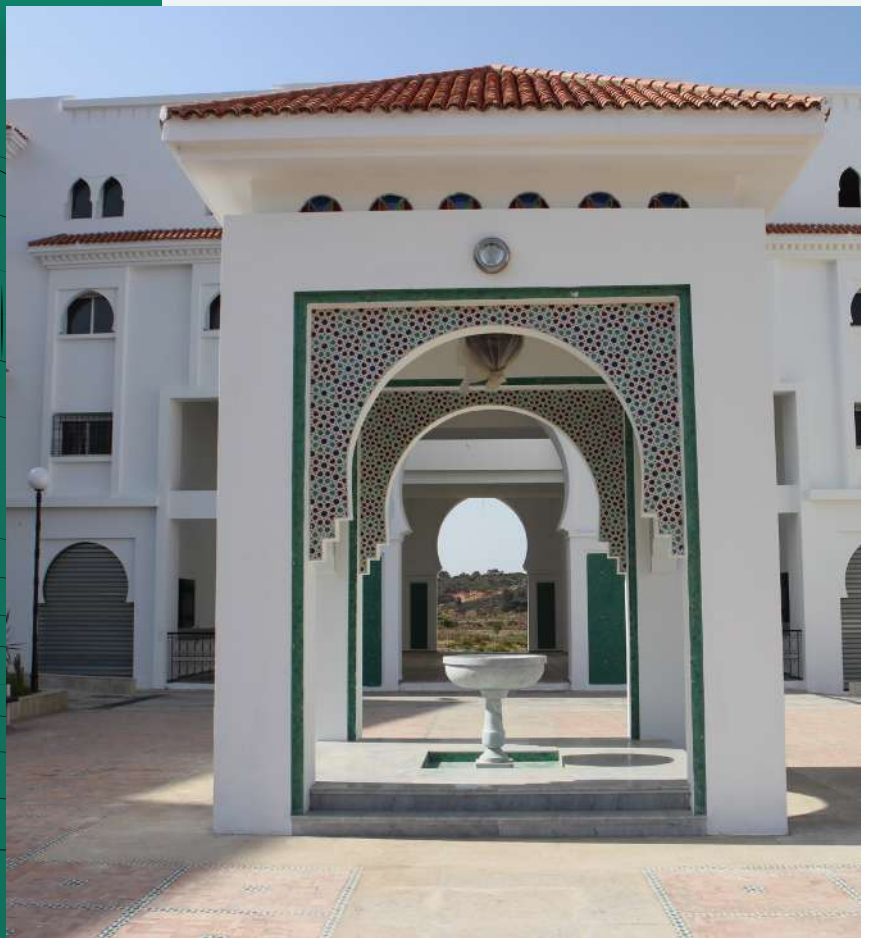
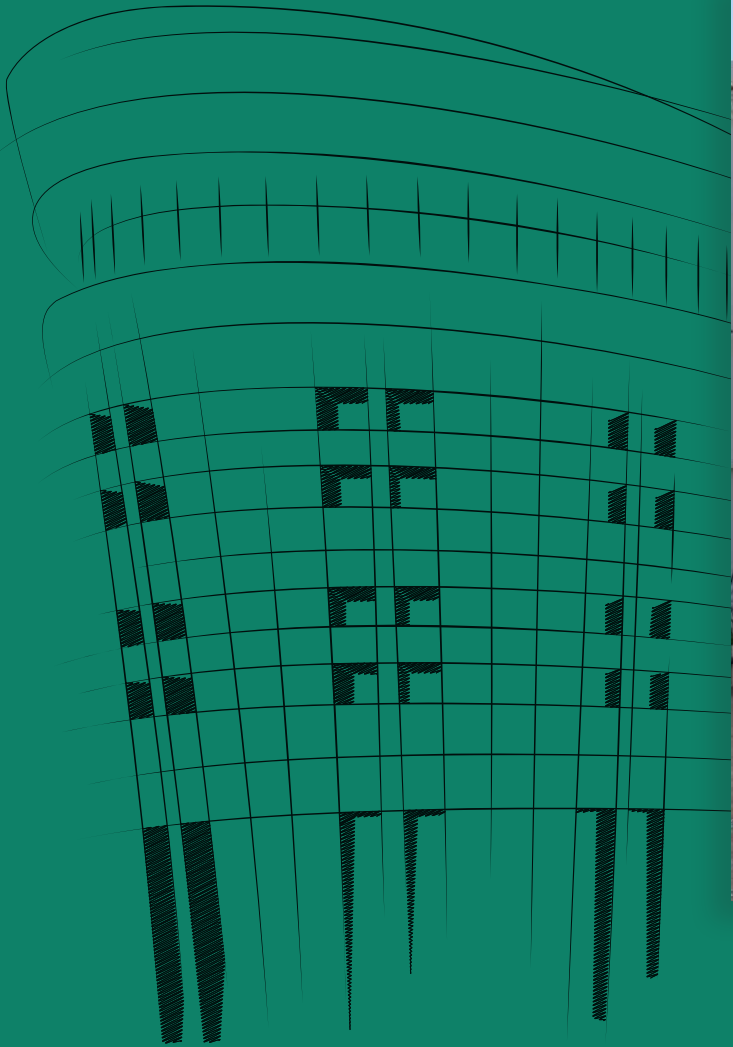
Ces programmes favorisent les conditions d'accessibilité des quartiers et l'amélioration de l'accès aux services de proximité à travers la généralisation de l'accès aux équipements et aux infrastructures de base et l'amélioration du cadre urbanistique des agglomérations. Les principaux objectifs étant l'amélioration des conditions d'habiter des ménages, la régularisation de la situation foncière le cas échéant, la préservation du contexte socio-économique et l'intégration des quartiers non réglementaires marginalisés dans le tissu urbain.

Le Groupe al Omrane, bras opérationnel de l'Etat, a réalisé plus d'un million d'unités de mise à niveau cumulées. A fin décembre 2023, le Groupe a mis en chantier **38 255 unités** et a procédé à l'achèvement des travaux de **43 235 unités**.



# IV

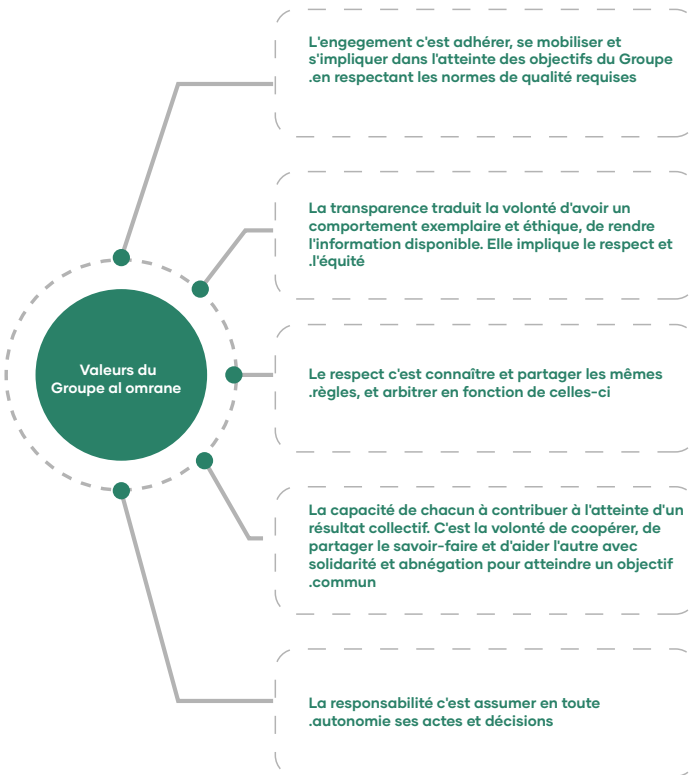
## RAPPORT ESG





## NOS VALEURS

La « Charte des valeurs du Groupe Al Omrane » définit les principes fondamentaux qui sous-tendent la gouvernance du Groupe. Elle constitue le ciment qui lie l'ensemble des collaborateurs et permet au Groupe de réaliser sa vision.



## NOS ENGAGEMENTS

Face aux nouveaux enjeux et engagements formalisés par le Groupe et ses filiales, Al Omrane a adopté une politique RSE. Cette charte s'articule autour de 7 engagements stratégiques constituant les valeurs du Groupe Al Omrane.



## NOTRE DÉMARCHE DE GOUVERNANCE

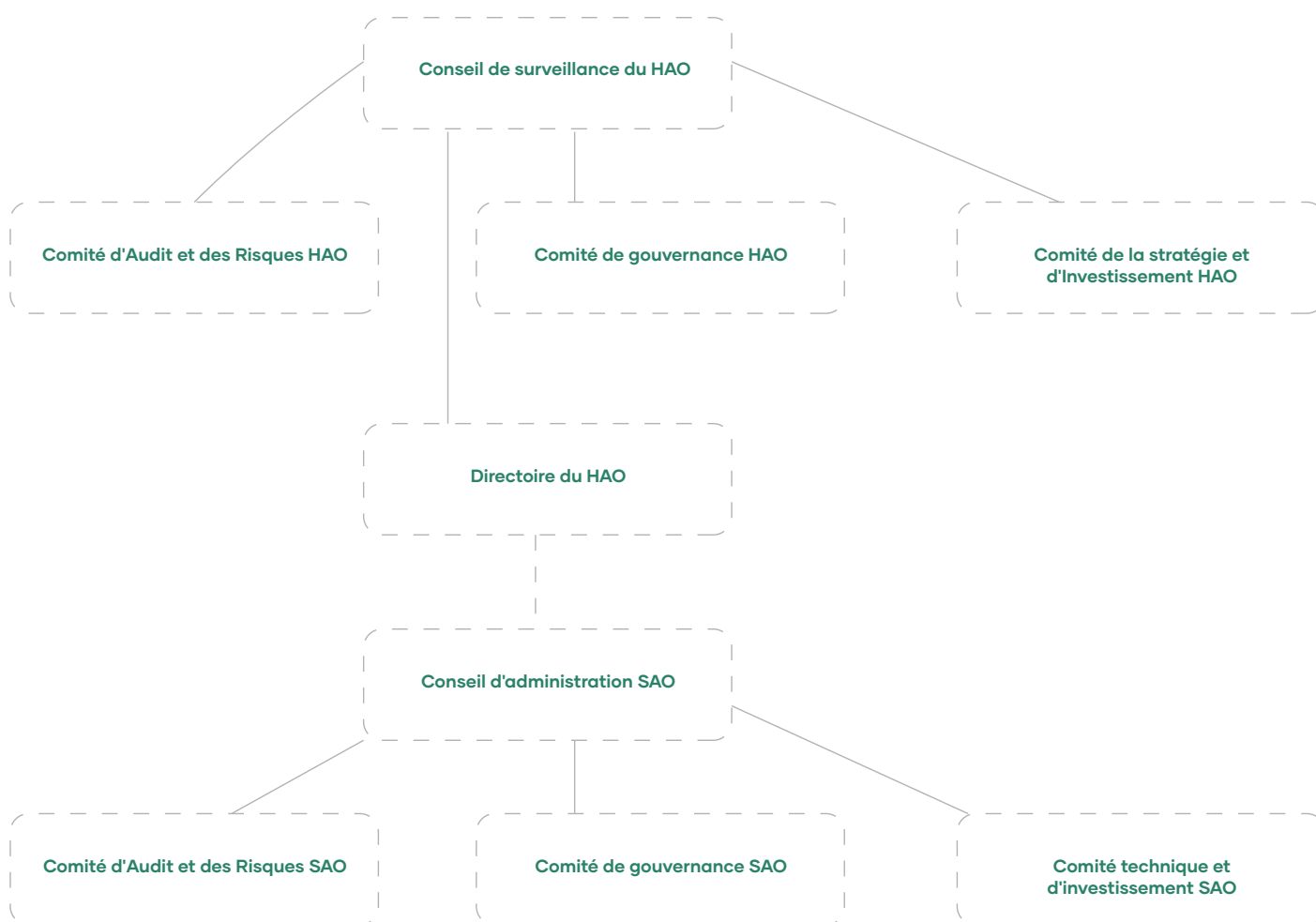
### » NOTRE GOUVERNANCE AU NIVEAU STRATÉGIQUE

Le Groupe Al Omrane, opérateur public stratégique met en œuvre la politique de l'État en matière d'habitat et de développement urbain. Constitué d'un Holding (HAO) qui joue le rôle de la société mère avec un statut juridique de Société Anonyme, et de filiales régionales, avec un statut de Sociétés Anonymes à Conseil d'Administration, est dirigé par un Directoire placé sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance du Holding Al Omrane est un organe de gouvernance prévu par la loi n°17-95, telle que modifiée et complétée. Présidé par le Chef du Gouvernement, il veille au bon fonctionnement de la société conformément aux statuts et lois en vigueur, et exerce un contrôle permanent de la gestion de l'entreprise par le Directoire. Le ministère de tutelle, chargé de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville assure la vice-présidence du Conseil.

Le Holding assure le développement stratégique des activités et des projets du Groupe avec notamment la mobilisation de ressources financières, la constitution de réserves foncières, la définition et l'harmonisation de normes, de procédures et de règles de gestion. Il veille à la garantie du bon déroulement des différents projets au niveau des filiales et garantit l'alignement de l'intervention du Groupe par rapport aux orientations stratégiques de l'Etat et de ses chantiers prioritaires.

Au niveau régional, les sociétés filiales assurent principalement les missions à caractère opérationnel. Elles réalisent des opérations pour leur propre compte, pour le compte de mandants (État, collectivités locales) ou en partenariat avec des promoteurs immobiliers privés.



## LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Chargé d'opérer le contrôle de la régularité des actes du Directoire, le Conseil de Surveillance se réunit de manière semestrielle, afin d'approuver le plan d'action et le budget du Directoire, puis d'approuver les résultats de l'exercice une fois clôturé.

## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément à l'article 17.2.1 des statuts de la Société, les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de six ans. Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants :

Nom et prénoms	Fonction	Qualité	Nomination	Expiration
<b>MONSIEUR AZIZ AKHANNOUCH</b>	Chef du Gouvernement	Président	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MADAME FATIMA-EZZAHRA EL MANSOURI</b>	Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville	Vice Président	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MONSIEUR ABDELOUAFI LAFTIT</b>	Ministre de l'Intérieur	Membre	AGO 15/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023	AGO 2029
<b>MADAME FETTAH ALAOUI NADIA</b>	Ministre de l'Economie et des Finances	Membre	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MONSIEUR NIZAR BARAKA</b>	Ministre de l'Equipement et de l'Eau	Membre	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MADAME LEILA BENALI</b>	Ministre de Transition Energétique et du Développement Durable	Membre	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MADAME AAWATIF HAYAR</b>	Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille	Membre	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MONSIEUR ABDELLATIF ZAGHNOUN</b>	Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat	Membre	CS 24/05/2023	AGO 2029
<b>MADAME DOUNIA TAARJI</b>	Présidente du Directoire du Fonds HASSAN II pour le Développement Economique et Social	Membre	AGO 29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023	AGO 2029
<b>MONSIEUR KHALID SAFIR</b>	Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion	Membre	AGO 29/06/2017 Renouvelé le 26/06/2023	AGO 2029

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Composition	Périodicité	Objectifs	Principes déroulant
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Etat Marocain</li> <li>Chef du Gouvernement(Président)</li> <li>Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (Vice Président)</li> <li>Ministre de l'intérieur</li> <li>Ministre de l'Économie, des Finances</li> <li>Ministre de l'Équipement et de l'Eau</li> <li>Ministre de la transition Energétique et du Développement Durable</li> <li>Ministre de la Solidarité, du Développement social et de la Famille</li> <li>Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion</li> <li>Président du Directoire du Fonds HASSAN II pour le développement économique et social</li> </ul>	<p>Juin</p> <p>&amp; chaque fois que cela s'avère nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les attributions prévues par la loi et les statuts</li> </ul>	<p>Organe de gouvernance prévu par la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par les lois n°20-19 et n°78-12.PV établi et suivi d'effet</p>

## COMPOSITION DU COMITÉ DE LA STRATÉGIE ET D'INVESTISSEMENTS

Composition	Périodicité	Objectifs	Principes déroulant
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Secrétaire Général du Département de l'Habitat, et de la Politique de la Ville (Président)</li> <li>Le Directeur de la Direction de la Promotion Immobilière (HPV);</li> <li>Le Directeur de la Direction de l'Habitat (HPV) ;</li> <li>Le Chef de la Division des Secteurs de l'Infrastructure (MEF).</li> <li>Le Représentant du Ministère de l'Intérieur ;</li> <li>M. Ismail M'HAMDI, Conseiller auprès de Monsieur le Chef du Gouvernement.</li> <li>M. Khalid EL HATTAB, représentant de l'ANGSPE ;</li> <li>Le Contrôleur d'Etat du HAO, à titre consultatif</li> </ul>	<p>2 fois par an</p>	<p>Examiner et formuler un avis sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'État d'avancement des projets d'habitat présentés à Sa Majesté le Roi que Dieu L'Assiste ;</li> <li>L'utilisation et la valorisation des assiettes foncières acquises dans le cadre de la mobilisation du foncier public ;</li> <li>Le bilan des projets lancés en partenariat sur les assiettes foncières publiques mobilisées ;</li> <li>L'état d'avancement des opérations transférées à Al Omrane pour achèvement ;</li> <li>Le bilan et l'état d'avancement des programmes et projets d'habitat bénéficiant d'un soutien de la part de l'État.</li> <li>Les bilans de clôture des opérations achevées, bénéficiant du concours financier de l'État (FSHIU et BGE).</li> <li>L'état d'avancement de la mise en œuvre des termes des conventions de financement (FSHIU / BGE) et leur clôture.</li> </ul>	<p>Émanation du Conseil de Surveillance. (charte disponible) PV de suivi et de reporting établis</p>

## COMPOSITION DU COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Composition	Périodicité	Objectifs	Principes déroulant
<ul style="list-style-type: none"> <li>Président : M. Khalid EL HATTAB, représentant de l'ANGSPE ;</li> <li>Membre : M. Ismail MHAMDI, Conseiller auprès de Monsieur le Chef du Gouvernement.</li> <li>Membre : Mme Houda BENRHANEM, Directrice de l'Habitat, MATNUHPV.</li> <li>Membre : Mme Najlae ROUIJEL, Contrôleur d'État du HAO,</li> <li>Membre : M. Mustapha MERRI, représentant du Fonds Hassan II pour le développement économique et social ;</li> </ul>	3 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;</li> <li>Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de management des risques du Holding Al Omrane ;</li> <li>La mise en place de systèmes appropriés de gestion et de contrôle des risques et de proposition des options possibles afin d'atténuer les risques majeurs ;</li> <li>L'examen des procédures relatives à la détection des fraudes en s'assurant que toutes ces procédures sont mises en place, afin que le personnel puisse faire part, de manière confidentielle et probante, de ses préoccupations vis-à-vis d'éventuelles irrégularités en matière de contrôle, de reporting financier et dans tout autre domaine ;</li> <li>L'approbation du plan d'audit annuel et/ou pluriannuel de la Direction de l'Audit Interne et du Management des Risques fondé sur une approche par les risques ;</li> <li>L'examen du budget de la direction de l'audit interne et du management des risques en s'assurant de son adéquation avec le plan de charge de la direction. Le Comité s'informe, notamment sur la composition et le Professionnalisme de l'équipe d'audit interne et s'assure de l'adéquation des ressources aux missions imparties ;</li> <li>Le suivi des travaux d'audit interne et leur efficacité ;</li> <li>Le suivi du contrôle légal des comptes sociaux annuels et des comptes consolidés, y compris le suivi des questions et recommandations formulées par les Commissaires aux Comptes ;</li> <li>Le Suivi des recommandations et des plans d'action correctifs de l'ensemble des organes de contrôles internes et externes ;</li> <li>La formation des membres du Comité d'Audit et des Risques à l'exercice de leurs responsabilités »</li> </ul>	Émanation du Conseil de Surveillance. (charte disponible) PV de suivi et de reporting établis

## COMPOSITION DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

Composition	Périodicité	Objectifs	Principes déroulant
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présidente : Mme Dounia TAARJI, Présidente du Fonds Hassan II pour le développement économique et social ;</li> <li>Membre : M. Ismail MHAMDI, Conseiller auprès de Monsieur le Chef du Gouvernement.</li> <li>Membre : Mme Hind BENZHA, représentant du MATNUHPV.</li> <li>Membre : Mme Najlae ROUIJEL, Contrôleur d'État du HAO,</li> <li>Membre : M. Ahmed BELFAHMI, représentant de l'ANGSPE ;</li> </ul>	2 fois par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprécier la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance par les différentes instances de gouvernance du Holding, à travers notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>* L'auto-évaluation annuelle de sa performance et de celle de ses membres et tous les trois ans, une évaluation plus approfondie de ses organes par un cabinet externe ;</li> <li>* L'évaluation de l'assiduité et de la participation, à titre individuel ou collectif, des membres du Conseil de Surveillance ou des comités ;</li> <li>* L'élaboration et le suivi des recommandations émises suite à ces évaluations ;</li> <li>* L'examen, au cas par cas, de l'indépendance des administrateurs indépendants au regard des critères définis dans l'article 41bis de la loi 20-19.</li> </ul> </li> <li>Veiller à l'efficacité du fonctionnement du conseil de surveillance et de ses comités spécialisés et en rendre compte périodiquement à ce même conseil de surveillance ;</li> <li>Superviser l'élaboration et la révision du règlement intérieur et la charte du conseil de surveillance de HAO et les présenter à l'approbation de ce dernier ;</li> <li>Superviser la rédaction des mandats des différents comités spécialisés du HAO relevant du conseil de surveillance ;</li> <li>Veiller à la qualité de l'information communiquée aux actionnaires et aux parties prenantes</li> <li>Examiner les procédures de nomination des administrateurs indépendants en veillant à ce qu'elles soient justes et transparentes. Par ailleurs, le comité s'assure que les missions et qualifications nécessaires à l'exercice de leurs fonctions au sein du conseil de surveillance sont précisées et que le candidat puisse être en mesure d'agir de manière objective, critique et indépendante ;</li> <li>Examiner les sujets éthiques qui lui seraient soumis par les comités spécialisés, par le CS ou par le Directoire</li> <li>Proposer le cas échéant au CS, une liste de nomination des membres et des présidents des différents comités spécialisés, lors de leurs création et/ou renouvellement</li> </ul>	Émanation du Conseil de Surveillance (charte disponible) PV de suivi et de reporting établis

## NOTRE GOUVERNANCE AU NIVEAU OPÉRATIONNEL

En vue de renforcer sa gouvernance, le Groupe a mis en place plusieurs comités, notamment :

Le Comité de Direction du HAO, en charge de la supervision de la déclinaison de la stratégie du Groupe au niveau des entités centrales du HAO ;

- Le Comité de Direction Générale chargé du pilotage collégial de l'activité du Groupe ;
- Le Comité Organisation en charge de la gouvernance du Holding et des filiales et la gestion de leur Top Management ;
- Le Comité des Grands Projets qui valide, supervise et accompagne les grands projets d'investissements des filiales ;
- Le Comité Commercialisation qui pilote le suivi de la commercialisation et du recouvrement.

Toujours attaché à l'amélioration de la qualité, de la transparence et de l'efficacité de son dispositif du système global de gouvernance, le Groupe s'est inscrit dans une démarche de qualité traduite par plusieurs systèmes de certifications, notamment que :

- La certification ISO 9001 Version 2015 de son système de management ;
- La certification COSO 2013 de son système d'audit interne ;
- Et actuellement, un projet de certification liée à la mise en place d'un système de management anti- corruption. L'adhésion du Groupe à l'élaboration et à la mise en place de son propre système de management anticorruption (SMAC), conformément aux standards élaborés et reconnus internationalement (ISO 37001), donne une nouvelle dimension aux efforts de consolidation et de fiabilisation des différents niveaux et dispositifs de gouvernance de l'entreprise.

## NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES

Al Omrane a pour mission première de répondre aux attentes de ses clients institutionnels, État et collectivités territoriales, en réalisant des programmes d'habitat, afin de répondre aux besoins en logements sociaux, de lutter contre l'habitat insalubre et sa reconstitution, mais aussi, de soutenir le développement socioéconomique de ces territoires.

# 1

### Développer de nouveaux produits entre le social amélioré (économique) et le moyen standing

- Bénéficier des avantages offerts par un emplacement stratégique.
- Offrir une habitation moderne et bien agencée,
- Être proche de tous les équipements de proximité,
- Profiter de la proximité avec la nature,  
- Respirer de l'air pur loin de la pollution du centre-ville,

# 2

### Respecter les engagements et les délais de paiement

S'inscrivant dans les orientations royales invitant les administrations à s'acquitter de leurs dettes envers les entreprises clientes, le Groupe Al Omrane a placé le point relatif aux délais de paiement au coeur de ses priorités. A cet effet, de nombreuses actions ont été mises en place pour maîtriser et améliorer ses délais afin de permettre à ses partenaires, TPE et PME notamment, d'être dans une situation financière optimale et éviter toute difficulté de trésorerie. Ainsi, l'intégration de ce paramètre par anticipation dans la gestion du cash-Flow et le respect scrupuleux de cet engagement sont hissés au rang des orientations stratégiques du Groupe.

# 3

### Développer une approche de partenariat gagnant-gagnant avec les partenaires

Dans le cadre de cette dynamique et conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi visant le développement des projets structurants dans le Royaume, le Groupe Al Omrane ne cesse de développer son recours au partenariat en matière de foncier en vue d'augmenter la cadence de production du logement, tout en recourant à des partenariats avec les propriétaires terriens. Dans le cadre de ces partenariats, et dans l'objectif d'encourager les petits et moyens promoteurs à se développer, le Groupe Al Omrane noue plusieurs collaborations permettant d'augmenter le rythme de production de logements et l'atteinte des objectifs escomptés.

## NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

L'amélioration continue des performances en matière de Développement Durable constitue un objectif central pour le Groupe, et soutient sa volonté de renforcer sa position de leader en tant qu'entreprise publique socialement responsable.

En intégrant des pratiques durables à tous les niveaux de ses activités, le Groupe a la volonté de se positionner en tant que modèle en matière de responsabilité sociale et environnementale, avec la mise en œuvre de projets issus de partenariats en recherche et développement avec des organismes reconnus en la matière à l'échelle nationale.

À travers sa vocation d'opérateur socialement responsable, le Groupe s'engage à contribuer pleinement aux objectifs nationaux et à créer un impact positif au sein de la société, à la fois dans le secteur économique et dans la préservation de l'environnement.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Groupe aligne sa démarche aux politiques nationales et la formalise autour de 4 principaux axes.



**Devenir**  
La référence du secteur dans le développement durable



**Promouvoir**  
l'innovation et la recherche & développement



**Atteindre**  
les objectifs RSE retenus



**Consolider**  
ses performances en développement durable

### 01. Devenir la référence du secteur dans le développement durable

La place et la notoriété de l'entreprise publique Al OMRANE, dans le secteur de l'aménagement et de la construction, imposent qu'à tous les niveaux de son intervention, Al Omrane doit prendre en compte les enjeux urbains et les impératifs du développement durable. Élaboration du Référentiel de l'aménagement durable.

#### → Labellisation des villes nouvelles et pôles urbains selon le référentiel ECOCITY: Un gage de projets qui s'inscrit dans la durabilité

Grâce à un partenariat avec l'organisme international Ecocity Builders et au soutien du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Groupe Al Omrane a réussi à certifier sept projets sous le Label EcoCity Maroc. Les quatre Villes Nouvelles de Tamesna, Tamansourt, Chrafate et Lakhyayta, ainsi que les trois pôles urbains de Dakhla-Nord à Dakhla, Ibn Batouta à Tanger et Al Badr à Mohammedia ont été labellisés sur la base de leur respect et leur engagement à développer davantage les critères et thèmes de durabilité prônés et prescrits par Ecocity Builders.

Cette certification vise à moderniser plusieurs projets urbains et villes nouvelles selon une approche de développement urbain durable, en conformité avec les normes internationales d'Ecocity et les directives intégrées des quartiers d'ONU Environnement. La durée de validité du label Eco-city s'étend de juin 2023 à juin 2026.

En obtenant cette reconnaissance, le Groupe AI Omrane confirme son rôle d'acteur engagé dans la promotion de pratiques urbaines responsables et d'exemple en matière de développement durable dans le secteur de l'aménagement du territoire.

#### → **Elaboration du Référentiel de l'aménagement durable**

L'évolution progressive, de nos modes d'intervention en matière d'aménagement, nécessite aujourd'hui d'être capitalisée dans le cadre d'un référentiel « Aménagement durable » propre à notre Groupe.

C'est dans ce contexte qu'un référentiel d'aménagement durable a été élaboré, adapté aux enjeux locaux, aux types d'opérations réalisées par notre groupe et au contexte national, selon une approche transversale et intégrée.

En effet, ledit référentiel apporte les recommandations et les réponses au questionnement systématique que doit développer tout aménageur confronté à la volonté et à l'engagement de réaliser des projets respectueux des principes de développement durable.

Une boîte à outils a été décliné pour esquisser les problématiques de l'Aménagement durable, en des fiches thématiques : Eau, Energie, déchet, paysage, mobilité, accessibilité, etc.

La conceptualisation de ce référentiel 'Aménagement Durable', devrait être suivie, à partir de 2024, par une première mise en pratique, à travers la réalisation de projets pilotes qui permettront de tester la démarche et les solutions préconisées par ce référentiel.

#### → **Généralisation de l'évaluation environnementale des sièges sociaux à l'échelle des filiales du Groupe**

Convaincu que sa performance globale est corrélée à sa performance sociétale, le Groupe AI Omrane a fait le pari de renforcer sa politique de Développement Durable à travers de nombreuses bonnes pratiques et initiatives qui participent aujourd'hui à la réduction de l'empreinte écologique du groupe.

Ainsi et dans le cadre de l'exemplarité de l'entreprise, le Groupe a généralisé progressivement la réalisation des audits environnementaux à l'échelle des sociétés filiales, à l'instar du HAO.

L'objectif de cette généralisation est d'inscrire l'audit environnemental comme un levier stratégique d'amélioration des performances environnementales et de maîtrise des impacts environnementaux ainsi que de positionner le Groupe en tant que leader dans la gestion durable de ses sièges sociaux, dans différents domaines, notamment :

- Domaine de l'Energie ;
- Domaine de l'Eau ;
- Domaine des déchets ;
- Domaine de la commande publique ;
- Domaine de la mobilité.

À cet effet, une ligne d'appui financier a été mise à disposition des filiales, pour les inciter à réaliser des études d'évaluation environnementale de leurs sièges sociaux respectifs, et ce, conformément au guide d'évaluation environnementale gouvernementale. Cette action d'évaluation environnementale sera prolongée par la mise en œuvre des Plans d'Actions Environnementales (PAE-SAO) arrêtés suite aux dites évaluations.

A fin 2023, toutes les sociétés filiales du Groupe ont achevé leur audit environnemental et disposent de leurs Plans d'actions, qui sont en cours de mise en œuvre.

#### → **Généralisation du Diagnostic Hygiène Santé Sécurité au Travail**

Dans ce même cadre d'exemplarité de l'administration publique et conformément à sa Stratégie de Responsabilité Sociétale, et soucieux de la santé, de la sécurité et du bien-être physique de ses collaboratrices et collaborateurs, le Holding AI Omrane met en œuvre un ensemble de mesures dans le but de préserver la santé et la protection nécessaire contre les nuisances, les dangers et les risques professionnels.

Afin de concrétiser cet engagement, le HAO a mis en place plusieurs actions à caractère stratégique et opérationnel. Ainsi, a-t-il décidé de généraliser le diagnostic « Hygiène-Sécurité-Santé au travail-HSST » à l'échelle des sociétés filiales du Groupe, et ce afin de :

- Evaluer la conformité des locaux ;
- Mesurer la performance des sièges en terme Hygiène Santé Sécurité ;
- S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Aujourd'hui, trois filiales du Groupe ont achevé leur Diagnostic HSST et disposent de leurs Plans d'actions, qui sont en cours de mise en œuvre.

#### → **Généralisation de la démarche de la RSE à l'échelle du Groupe**

La démarche RSE adoptée par le Groupe AI Omrane a été récompensée par l'obtention d'un label de renom, le positionnant comme un acteur de premier plan dans la promotion d'un avenir plus durable.

En effet, après l'obtention en 2022 par les sociétés AI Omrane Souss-Massa et AI Omrane Casablanca -Settat du label RSE-CGEM, Sept (7) autres sociétés filiales ont fait le pas, à leur tour, en présentant leur candidature pour l'obtention du label RSE-CGEM, renforçant ainsi l'engagement du Groupe envers la responsabilité sociétale tout en l'intégrant harmonieusement dans le paysage des stratégies et des pratiques nationales.



Cette démarche a été couronnée en 2023 par :

- La labélisation de la SAO Marrakech-Safi le 15 mars 2023 ;
- La labélisation de la SAO Draa-Tafilelet le 14 juin 2023 ;
- La labélisation de la SAO Tanger-Tétouan-Al Hoceima le 26 octobre 2023 ;
- La labélisation des SAO Région de l'Oriental, Beni Mellal-Khénifra, Fès-Meknès et Al Janoub le 12 décembre 2023.

#### → **Généralisation de la mise à niveau énergétique des sièges sociaux du Groupe**

Le Groupe poursuit son engagement à la réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement, notamment par les travaux de mise à niveau énergétique au niveau de ses sièges sociaux patrimoine du groupe, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations émanant de l'étude d'audit énergétique.

L'année 2023 a été marquée par l'achèvement des travaux de mise à niveau énergétique au niveau des SAO Fès -Meknès et Souss Massa :

- Le Siège de l'Agence de Meknès s'est doté d'un dispositif d'éclairage LED pour l'optimisation de son système d'éclairage.
- Le Siège de la SAO Souss-Massa s'est alloué l'installation des panneaux photovoltaïques et du système d'éclairage LED.

## 02. Promouvoir l'innovation et la recherche & développement

Le Groupe Al Omrane œuvre continuellement à faire de la R&D un levier incontournable pour la réussite de la transition énergétique. À cette fin, il s'est allié à trois institutions de renom pour développer des projets innovants. Il s'agit de l'Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles (IRESEN), du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) et de la Fondation « Moroccan Foundation For Advanced Science Innovation And Research - MASCIR ».

### a. Partenariat Al Omrane - IRESEN

- » Accord Spécifique n°1 : Établissement d'un nouveau concept de l'Habitat Social, Abordable, Durable à Haute Efficacité Énergétique selon une approche régionale bioclimatique et paramétrique

Le Groupe a mené des projets pilotes régionaux pour optimiser l'efficacité énergétique des logements et réduire la consommation énergétique, dans le but de développer une gamme de logements sociaux durables, abordables et à haute efficacité énergétique. L'année 2023 a été marquée par les réalisations suivantes :

#### → **Accompagnement de la phase 'Conception et études techniques' :**

Après la réalisation des études et simulations énergétiques des deux premiers projets pilotes « Jnane Kert - Driouch » et « Anza 3 - Agadir », l'année 2023 a connu la finalisation des études du 3ème projet pilote « Dalila - Fès » qui ont permis de définir les stratégies passives et actives adéquates au projet afin de réduire sa consommation d'énergie et

à améliorer son confort thermique. Le projet est actuellement en phase d'autorisation.

#### → **Accompagnement de la phase 'réalisation des projets' :**

Les travaux de construction (Gros Œuvres-Etanchéité) des deux premiers projets pilotes sont en cours. La phase d'accompagnement par les équipes IRESEN, pour la mise en œuvre des solutions d'efficacité énergétique préconisées pour ces deux projets, sera lancée courant le premier semestre 2024.

- » Accord Spécifique n°2 : Incubation des startups innovantes dans les métiers de la construction et de l'aménagement urbain

Le Groupe a également lancé un programme d'appui aux projets d'innovation en partenariat avec l'IRESEN et la Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Entreprise (SNGFE), pour favoriser le transfert et la valorisation technologique des innovations dans le secteur de l'aménagement et de la construction, et ce, en apportant un soutien financier et un accompagnement aux startups innovantes sélectionnées.

Le programme 'Ibtikar Al Omrane', objet du partenariat entre Al Omrane, IRESEN & Tamwilcom, est construit autour de trois principales phases :

01. Phase de sélection des startups ;
02. Phase d'incubation de dix startups ;
03. Phase d'accélération de trois startups.

Il a pour objectif principal, l'identification, l'accompagnement et l'appui aux startups innovantes dans le secteur de l'aménagement et de la construction.

À cet effet, un appel à projets 'Ibtikar Al Omrane' a été lancé et diffusé en mai 2023 pour une durée de deux mois, et ce, pour recevoir des candidatures qui proposent un produit, service ou procédé innovant sur la chaîne de valeurs du secteur de l'aménagement et de la construction.

Les thématiques ciblées à travers cet appel à projets concernent l'Aménagement urbain, les procédés constructifs, les matériaux de construction, l'Intelligence urbaine (réseaux, voirie, etc...), le bâtiment intelligent, les matériaux d'isolation et le management de projets d'aménagement et/ou de construction.

Le processus de sélection a été entamé et la phase d'incubation sera menée au cours de l'année 2024.

### b. Partenariat Al Omrane - CNRST

Dans le cadre du programme OMRANINNOV, lancé en partenariat avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), deux nouveaux produits de construction innovants sont en cours de développement :

Le « Monomur Alternatif Silico-Calcaire Expansé », qui présente des propriétés d'isolation thermique.

- La « Brique de Jerrada » : Il s'agit d'un projet de réutilisation des résidus de charbon dans la production d'une brique énergétiquement améliorée.

Les travaux et résultats de recherche réalisés dans le cadre de ces deux projets ont fait l'objet d'une deuxième évaluation intermédiaire menée, en septembre 2023, par les experts externes du CNRST et dont les résultats ont fait l'objet d'une première appréciation du comité de suivi tenu fin 2023.

### c. Partenariat Al Omrane - MASCIR :

Un nouveau partenariat établi en février 2023, entre le Holding Al Omrane et Moroccan Foundation For Advanced Science Innovation And Research (MASCIR).

L'objectif principal de ce partenariat consiste à mener des projets de recherche et développement répondant aux besoins spécifiques du Holding Al Omrane.

Ainsi, des projets de recherche et développement, seront sélectionnés afin de répondre à des solutions adaptées à des besoins pertinents pour Al Omrane, notamment :

- Nouveaux matériaux de construction et d'aménagement ;
- Nouveaux procédés et techniques de construction et d'aménagement ;
- Technologies numériques liées au domaine de la construction et de l'aménagement.

Ainsi, un premier accord spécifique a été signé en février 2023, et dont l'objet concerne la réalisation de quatre prototypes de revêtement des aménagements extérieurs à partir de la valorisation des pneus usagés, et qui pourraient être utilisés dans les opérations d'aménagement urbains du Groupe Al Omrane.

Les prototypes objet de cet accord spécifique seront produits conformément au processus de réalisation suivant :

- Phase 1 : Identification du produit d'aménagement/de construction issu de l'expression du besoin par le HAO ;
- Phase 2 : Caractérisation technique des prototypes et identification des critères de validation provisoire et définitive ;
- Phase 3 : Développement des prototypes et validation provisoire ;
- Phase 4 : Validation technique définitive et réception.

Il s'agit des prototypes pour :

- ◇ Revêtement du sol dans l'aménagement des abords (Trottoirs) ;
- ◇ Revêtement des chaussées (piste piétonne / cyclable) ;
- ◇ Revêtement intérieur (Bâtis) ;
- ◇ Revêtement de sol dans les parcs de jeux et terrains de sport de proximité.

Cette année 2023 a été marquée par le développement (Formulation, caractérisation et tests en laboratoire) d'un premier prototype de revêtement pour 'Aménagement des abords/Trottoirs', qui est en cours d'analyse pour validation.

## 03. Atteindre les objectifs RSE retenus

### → Une stratégie RSE alignée avec les engagements nationaux

Résolument engagé en faveur du Développement Durable, le Groupe Al Omrane poursuit la mise en œuvre de sa stratégie RSE visant à renforcer et à améliorer ses pratiques et performances sociales, sociétales et environnementales.

Ainsi, une mission d'évaluation et de suivi à mi-parcours de la date d'obtention du label RSE-CGEM, a été réalisée en janvier 2023 par le Bureau VERITAS. Un rapport d'évaluation a établi les principales performances du HAO sur l'ensemble des critères de la Charte RSE-CGEM.

Ladite évaluation a permis de mettre l'accent d'une part sur le fort engagement de notre organisation dans la mise en œuvre de sa stratégie RSE, et d'autre part sur la volonté des dirigeants à placer les enjeux socialement responsables au cœur de notre performance organisationnelle.

L'évaluation, ayant porté sur 33 objectifs des axes de la charte RSE-CGEM, a formulé pour 32 objectifs un niveau d'assurance raisonnable (le meilleur niveau d'assurance), soit 97%; et un objectif avec un niveau d'assurance partiel, soit 3%.

A Cet effet, le bureau VERITAS a préconisé un plan d'action complémentaire pour les 18 mois à venir (janvier 2023 – Juin 2024) composé de 19 exigences réparties comme suit : 5 engagements et 14 recommandations Label.

Ainsi, à fin 2023, le plan d'action RSE- HAO, constitué de 113 actions, présents taux d'avancement de l'ordre de 90%.



Structure du Plan d'action RSE-HAO 2021-2024

#### 04. Consolider les performances du Groupe en développement durable

La consolidation des performances du Groupe en matière de développement durable, porte sur un reporting et un suivi des performances du PGES.

Le suivi de ces performances se fait à travers une remontée trimestrielle des données et informations, qualitatives et quantitatives, relatives à l'application des prescriptions de gestion Environnementale & Sociale des projets d'Al Omrane (PGES Al Omrane).

L'application de ces prescriptions est particulièrement observée à travers quelques indicateurs clés de performance PGES, tels que :

- L'évaluation environnementale préalable des projets (screening des projets) ;
- La conformité RTCM des projets ;
- L'intégration du Cahier des prescriptions environnementales et sociales (CPES) ;
- La mise en place du Plan Hygiène Sécurité & Environnement (PHSE-Chantier).

## Nos engagements sociaux

### A. Les droits humains.

#### a. Une politique de recrutement promouvant la non-discrimination et la transparence

En 2023, le Groupe a choisi de renforcer sa politique de recrutement par la systématisation de l'insertion de ses annonces de recrutement sur le site [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma). Il a également mis en place une plateforme dédiée au recrutement à partir de son site web où toutes les annonces sont affichées. L'objectif étant d'ouvrir l'opportunité de recrutement, auprès du Groupe, à l'ensemble des Marocaines et des Marocains ayant les profils adéquats et ce indépendamment de leur genre ou de leur situation d'handicap.

Aussi le Holding Al Omrane a-t-il établi une cartographie des emplois pouvant accueillir des personnes en situation d'handicap.

Toujours dans le cadre de sa volonté de recruter les meilleurs profils et d'offrir des opportunités de stages pour les étudiants des grandes écoles Marocaines, le Groupe a participé, à deux forums d'étudiants importants en 2023 :

- La 26<sup>ème</sup> édition du Forum EHTP-Entreprises, sous le thème « La Gestion durable des ressources hydriques pour assurer un avenir résilient : un défi majeur pour un ingénieur novateur » qui s'est déroulé les 17 et 18 Mai 2023
- La 29<sup>ème</sup> édition du Forum EMI-Entreprises, sous le thème « Drainer les investissements étrangers : La mobilisation des compétences marocaines pour une économie plus résiliente » qui s'est déroulé les 10 et 11 Mai 2023

#### b. Mise en place d'un partenariat avec « Espoir Maroc »

L'exercice 2023 a également connu la signature d'une convention de partenariat avec l'association Espoir Maroc chargée de l'insertion socio-économiques des personnes en situation d'handicap au Maroc. Cette convention porte sur plusieurs aspects, notamment :

Du côté du HAO :

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap à travers les actions suivantes :
  - ◇ Présentation du groupe Al Omrane dans le cadre d'un Forum annuel afin de présenter ses activités à cette population cible à la demande du Holding Al Omrane.
  - ◇ Possibilité de stages d'immersion pour les personnes en situation de Handicap (1 à 2 personnes) pour une durée d'un mois chacun, selon la disponibilité.
  - ◇ Coaching et orientation des personnes en situation d'handicap par des cadres du groupe Al Omrane.
  - ◇ Organisation de journées découvertes en faveur des personnes en situation d'Handicap (1 groupe de 3 à 5 personnes) selon les disponibilités.

- Réalisation d'un diagnostic d'accessibilité des locaux : notamment pour les ascenseurs, salles de réunions, sanitaire (bureaux, chaises, tables, ...) à la demande du Holding Al Omrane.
- Prestation d'étude d'accessibilité selon la norme W3C sur le site internet du groupe Al Omrane sur une base annuelle, à la demande du Holding Al Omrane.
- Mise en place d'outil et support pour faciliter la communication avec les personnes (clients et autres) ayant un handicap auditif (sourds muets) à la demande du Holding Al Omrane.

Du côté d'Espoir Maroc :

- Insérer le logo du Holding Al Omrane comme partenaire sur l'ensemble des supports de communication ;
- Partager des annonces du Holding Al Omrane sur la plateforme de recrutement ;
- Conseiller et accompagner le Holding Al Omrane pour l'ensemble des actions citées ci-haut et notamment le recrutement de PSH à sa demande ;

#### c. Le développement des compétences des collaboratrices et collaborateurs

Le Groupe a poursuivi ses efforts en matière de développement des compétences de ses collaboratrices et collaborateurs. A ce titre il a diversifié son dispositif de formation par l'intégration du mode de formation en E-learning. Dans ce cadre, la plateforme a été développée et les premiers modules de formation, touchant au cœur de métier du Groupe (management de projet, commercial, bâtiment, management, ...), ont été identifiés. Aussi d'autres formations ont été dispensés touchant à la conduite sécuritaire ainsi qu'au dispositif d'évacuation en cas d'incendie au profit des équipes « Guides files » et « Serres files » et ce afin d'accompagner la procédure d'évacuation mise en place. Aussi, le groupe a-t-il réalisé plus de 45 actions de formation concentrées dans les domaines technique et commercial.

De plus, le Groupe a profité, durant l'exercice 2023, d'une mise à jour de son ingénierie de formation. Ceci lui a permis d'identifier les besoins en formation pour chaque domaine d'activité : technique, commercial, finances, ressources humaines, juridique, système d'information, etc. cette actualisation, associée, à la nouvelle stratégie de développement du Groupe, en cours de finalisation, permettra de tracer le plan de formation pour les années à venir.

#### d. Un processus d'intégration favorable

Après avoir élaboré un programme de formation pour les nouvelles recrues sous forme de cycle d'intégration, le Holding Al Omrane a mis en place un système de contractualisation d'objectifs ainsi que sur la production d'un rapport d'étonnement pour les nouvelles recrues, permettant à ces derniers de bénéficier d'une évaluation objective avant leur confirmation.

Dans le même cadre, une sensibilisation systématique des nouvelles recrues, au code d'éthique a été mise en place afin de leur faire connaître les valeurs de l'entreprise et ses principes éthiques. Ces sensibilisations sont clôturées par la signature des nouvelles recrues de l'attestation de réception et de compréhension dudit code.

## **B. Relation et conditions de travail**

### **a. Don de sang**

A l'occasion de la journée mondiale du don de sang, sous les directives de Monsieur le Président du Holding Al Omrane, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National de Transfusion Sanguine, une opération de don de sang a été organisée, en juin 2023, dans un cadre collaboratif entre le Holding et la SAO Rabat-Salé-Kénitra. Cette opération a connu une forte mobilisation à travers la participation de plus de 50 donateurs qui ont été volontaires et qui ont démontré leur engagement citoyen.

Le Groupe Al Omrane, à travers cette action, a, une fois de plus, affirmé qu'il est une entreprise citoyenne intimement liée à l'environnement dans lequel il évolue.

### **b. Médecine de travail**

Comme chaque année, une action de sensibilisation, des collaboratrices et collaborateurs du Holding, aux risques de troubles musculosquelettiques, a été réalisée en partenariat avec le médecin de travail. En effet, ce dernier a réalisé une tournée, auprès de la majeure partie du personnel du HAO, afin de s'enquérir des conditions de travail ayant trait à l'ergonomie. Il a ensuite émis des recommandations qui sont en cours de mise en place.

### **c. Révision du dispositif de prise en charge maladie**

2023 a également été l'occasion de repenser le système de couverture maladie des collaboratrices et collaborateurs du groupe. A ce titre, dans un esprit d'équité et d'amélioration, le groupe a fait le choix de s'orienter, pour l'ensemble de son personnel, vers le dispositif de la CNOPS accompagnée d'une assurance maladie complémentaire améliorée. Ceci a permis à celles et ceux qui disposaient de cette formule de l'améliorer et à celles et ceux qui n'en disposaient pas d'obtenir la meilleure couverture possible et ce aussi bien pour les maladies longue durée et coûteuses que pour les maladies ambulatoires.

### **d. Révision, en partenariat avec la CNRA, du dispositif de retraite complémentaire**

En effet, l'exercice 2023, a également été l'occasion de réviser, avec la CNRA, le dispositif RECORE pour le faire évoluer d'un système à points vers un système à capitalisation exprimé en dirhams revalorisé selon un taux minimum garanti

connu au début de chaque année auquel s'ajoute une participation au bénéfice indexée sur le rendement financier de RECORE connue en fin d'année. De plus le nouveau système introduit plusieurs avantages qui n'étaient pas disponibles auparavant :

- Flexibilité : par la possibilité de constituer son épargne retraite en choisissant/ modifiant, librement et à tout moment, ses cotisations périodiques et versements exceptionnels jusqu'à l'âge de 75 ans ;
- Bénéficiaires désignés : par la possibilité de désigner le (s) bénéficiaire (s) de son choix au niveau du contrat en cas de décès ou d'invalidité ;
- Rachats illimités et avances maintenues : par la possibilité de continuer à bénéficier d'un nombre de rachats illimités et au-delà de 50 ans et des mêmes modalités d'octroi de l'avance ;
- Extension de la formule Capital : par l'extension de la prestation sous forme de « Capital » pour les conjoints et orphelins en cas de décès de l'affilié / ou en cas d'invalidité de l'affilié ;
- Digitalisation : le bénéfice de services digitaux pour le traitement de toutes les demandes : Capital, Rachat et Avances.

## Nos engagements sociétaux

### | ECOUTE DU CITOYEN ET GESTION DES RÉCLAMATIONS

La responsabilité sociétale du Groupe passe aussi par la prise en considération des doléances de ses clients citoyens et institutionnels. C'est dans cette perspective d'amélioration du service au citoyen, la Holding a mis en place le Service Citoyen et Réclamations dédié à la gestion des réclamations, ayant pour mission l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie concertée et évolutive pour accroître durablement la confiance et la satisfaction du citoyen des prestations rendues par le Groupe AI Omrane. Cette entité repose sur trois axes :

- L'accueil
- L'accès à l'information
- La gestion des réclamations.

Le service citoyen et réclamations revêt un caractère stratégique pour le Holding AI Omrane, et la satisfaction des doléances des citoyens est au cœur des préoccupations du Directoire et du management du Groupe AI Omrane.



**47 jours**

Délai moyen de traitement



**762**

Réclamations reçues



**93%**

Des réclamations reçues sont clôturées

→ **Principaux indicateurs RH**

Répartition de l'effectif par genre			
	2021	2022	2023
Femmes	324	317	308
Hommes	645	629	590
<b>Total effectif</b>	<b>969</b>	<b>946</b>	<b>898</b>

Répartition de l'effectif par branche d'activité			
	2021	2022	2023
Commercial	229	226	216
Technique et Ingénierie	339	315	292
Support	401	405	390
<b>Total effectif</b>	<b>969</b>	<b>946</b>	<b>898</b>

Répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, interim...)			
	2021	2022	2023
CDD	0	0	0
CDI	969	946	898
Saisonniers	0	0	0
ANAPEC	0	0	0
<b>Total effectif</b>	<b>969</b>	<b>946</b>	<b>898</b>

Répartition par catégorie (direction, cadres, employés...) déclinée par genre			
	2021	2022	2023
Femmes direction	14	17	13
Femmes cadres	267	264	267
Femmes non cadres	43	36	28
<b>Total femmes</b>	<b>324</b>	<b>317</b>	<b>308</b>
Hommes direction	115	105	93
Hommes cadres	415	429	419
Hommes non cadres	115	95	78
<b>Total hommes</b>	<b>645</b>	<b>629</b>	<b>590</b>
<b>Total effectif</b>	<b>969</b>	<b>946</b>	<b>898</b>

Répartition par ancienneté			
Ancienneté	2021	2022	2023
0 >= & < 2 ans	50	66	51
2 >= & < 5 ans	96	81	62
5 >= & < 10 ans	115	111	113
10 >= & < 12 ans	84	53	47
12 >= & < 20 ans	239	258	238
20 >= & < 25 ans	100	115	122
25 ans et plus	285	262	265
<b>Total effectif</b>	<b>969</b>	<b>946</b>	<b>898</b>

Formation Globale			
	2021	2022	2023
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	80.70%	72.00%	53.79%
Budget formation en % de la masse salariale	0.60%	1.33%	1.14%

Evolution de l'emploi			
	2021	2022	2023
Nombre de recrutements	20	37	22
Nombre de démissions	13	18	32
Nombre de licenciements	3	1	2

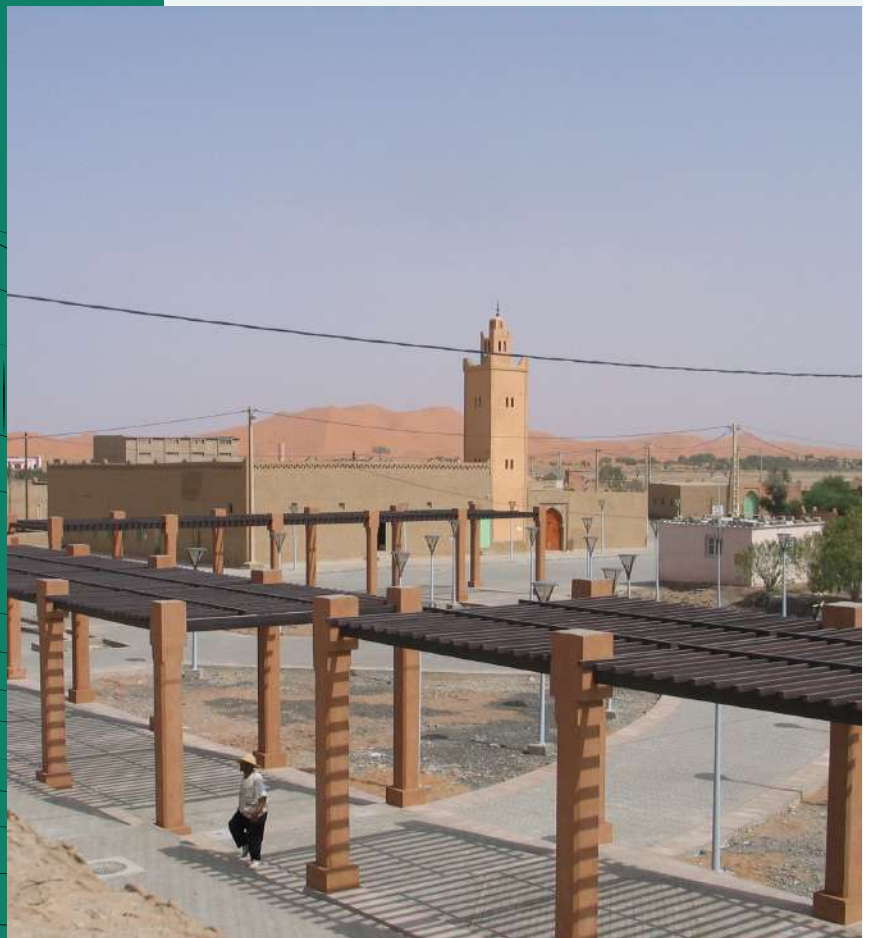
Dialogue social			
	2021	2022	2023
Nombre de jours de grève	0	0	1
Nombre de représentants du personnel	44	44	43
Nombre de litiges sociaux	0	15	5

Santé & sécurité au travail			
	2021	2022	2023
Nombre d'accidents de travail	6	6	6





# RAPPORT DE GESTION





## INTRODUCTION

L'entreprise publique Al Omrane Holding est le fruit de la volonté de l'État de créer un opérateur-aménageur pour mettre en œuvre la politique de développement urbain et d'habitat du pays. Elle joue un rôle essentiel dans la production de logements, en particulier pour les populations les plus défavorisées dans les zones et les segments en déficit. Grâce à son engagement social, elle renforce l'offre de logements pour les couches sociales à faible revenu et à classe moyenne, améliorant ainsi leur qualité de vie.

Al Omrane Holding est également un partenaire privilégié de l'État et des collectivités territoriales pour la réhabilitation des habitats insalubres et clandestins et la prévention de leur réapparition. Elle est également reconnue comme un aménageur de référence à l'échelle nationale, contribuant à la mise en œuvre de la politique de développement des villes nouvelles et des grands projets urbains intégrés.

Le groupe est présent sur l'ensemble du territoire national grâce à ses 70 représentations, dont 10 filiales et 56 agences. Il dispose également d'une représentation à Paris, ce qui lui donne une présence et une visibilité à l'international.

Pour atteindre ses objectifs, Al Omrane Holding mise sur un partenariat renforcé avec les acteurs centraux et locaux, publics et privés, ainsi que sur le renforcement de son positionnement en tant qu'entreprise citoyenne, moderne et performante. Le groupe s'engage activement à répondre aux besoins des citoyens, de ses clients institutionnels, de ses filiales et de toutes les parties prenantes, contribuant ainsi à la réalisation de ses objectifs.

Afin de contribuer à préserver les fondamentaux de l'écosystème de l'habitat et de veiller à la relance du secteur, le Holding Al Omrane a poursuivi ses investissements durant l'année 2023, une année qui a été marquée notamment par :

- La nomination du nouveau Directoire du Holding Al Omrane
- La nouvelle levée obligataire de 1.2 milliard de dirhams
- Le lancement d'un appel d'offres ouvert pour une mission d'audit et de certification de certains comptes principaux du bilan de son Holding et de ses filiales
- Le lancement de la plateforme commerciale digitale du site web du Groupe Al Omrane
- Le Dépôt de plus de 120 Bilans de clôture au niveau des différentes directions régionales de l'habitat
- La mobilisation du Groupe Al Omrane dans le contexte du séisme ayant frappé la région d'Al-Haouz

## ACTIVITE PHYSIQUE

### → Réalisations physiques

Malgré les conditions économiques et sanitaires exceptionnelles, aggravées par une crise prolongée dans le secteur immobilier, le Groupe Al Omrane a réussi à maintenir des indicateurs de performance satisfaisants. Ces résultats sont dus à l'adaptation de la stratégie du groupe aux directives des organes de gouvernance, ainsi qu'à la mobilisation générale de ses ressources humaines, sans condition.

Les indicateurs physiques du Holding Al Omrane de l'année 2023 se résument comme suit :

Désignation	Mesure	2022 Réalisations	2023 Réalisations	Variation
Mises en chantier PN	Unités	793	109	-86%
Achèvements PN	Unités	1.649	685	-58%
Livraisons	Unités	2.415	2.649	10%
Création de titres fonciers	Unités	8.335	7.209	0%
Contrats de ventes	Unités	3.202	3.718	16%
Investissements	MMAD	531	516	-3%
Recettes de ventes	MMAD	744	976	31%
Chiffre d'Affaires	MMAD	991	967	-3%

## Difficultés rencontrées

L'essentiel des difficultés rencontrées durant l'exercice 2023 se présente comme suit :

- Le rythme lent de délestage et de la valorisation des équipements publics entraînant, ainsi, un manque d'attractivité des pôles urbains et des villes nouvelles.

- L'enchérissement des taux d'intérêts du au relèvement du taux directeur de Bank Al-Maghrib causant ainsi des couts de financement tant pour le Groupe que pour les ménages.

## SITUATION FINANCIÈRE

### → Comptes sociaux au 31.12.2023

Le bilan du Holding Al Omrane présente à la fin de l'exercice 2023, un total de 15.655 Mdh contre 16.521 Mdh en 2022, soit une diminution de 867 Mdh par rapport à l'exercice précédent.

## PRÉSENTATION ET REVUE ANALYTIQUE DU BILAN AU 31.12.2023

### → Actif

Actif en MMAD	Notes	2022	QP	2023	QP	Variation	En %
IMMOBILISATIONS	(a)	2.861	17%	2.743	18%	-118	-4%
STOCKS	(b)	9.013	55%	8.442	54%	-571	-6%
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	(c)	3.696	22%	3.396	22%	-300	-8%
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	(d)	71	0%	71	0%	0	0%
TRÉSORERIE - ACTIF	(i)	880	5%	1.002	6%	122	14%
<b>Total - Actif</b>		<b>16.521</b>		<b>15.655</b>		<b>-867</b>	<b>-6%</b>

- a. Le poste des immobilisations est passé de 2.861 Mdh à 2.743 Mdh soit une diminution de l'ordre de 4%. Cette variation résulte principalement de l'effet conjugué des remboursements nets des prêts des filiales à hauteur de 96 Mdh d'une part, et de la baisse des dettes de financement de 20 Mdh d'autre part. Le poste est composé essentiellement des :
- Titres de participations dans les capitaux sociaux des sociétés filiales pour 1.557 Mdh ;
  - Encours des prêts immobilisés accordés aux filiales s'élevant à 1.084 Mdh ;
  - L'activation de la contribution au Fonds de gestion des effets du séisme pour 18 Mdh ;
  - Autres immobilisations pour 102 Mdh ;
- b. Les stocks nets ont connu une diminution de -6 %, soit 571 MDH. Cette variation s'explique par :
- L'augmentation des stocks bruts des encours de 6% soit 291 Mdh due à l'investissement réalisé sur les projets propres encours pour 407 Mdh contre l'achèvement de trois opérations pour un coût total de 116 Mdh à savoir :
    - ◇ Les Plateaux Bureaux à Rabat-Salé-Kénitra pour 55 Mdh,
    - ◇ Taddart Tr5 à Souss-Massa pour 38 Mdh
    - ◇ El Mers 2 à Beni mellal-Khénifra pour 23 Mdh
  - La diminution des stocks bruts des produits finis de 12%, soit -538 Mdh due aux achèvements de l'exercice pour un montant de 116 Mdh contre un délestage pour un coût de 654 Mdh.
  - Les provisions nettes sur les stocks en cours de 378 Mdh due principalement à :
    - ◇ La provision constatée pour dépréciation des stocks en cours de 36 projets présentant une perte à terminaison de l'ordre de 165 Mdh notamment sur les opérations Al Wahda LS Tr1 & Tr2 à Tanger – Tétouan – Al Hoceima pour 77 Mdh, l'opération Recasement Magri à Casablanca – Settlat pour 14 Mdh, l'opération Ibn Khaldoun Tr2-1 FVIT pour 13 Mdh et l'opération Ijennane Prévention à Marrakech – Safi pour 11 Mdh.
    - ◇ La provision pour dépréciation des stocks en cours de 53 projets présentant une faible alimentation depuis plus de 5 ans de l'ordre de 213 Mdh notamment le projet Al Wifak pour 34 Mdh, l'opération Chorouk pour 34 Mdh toutes deux à Tanger – Tétouan – Al Hoceima, le projet Al Ismailia pour 21 Mdh à Beni mellal – Khénifra, l'opération Marjane 1 Tr2 pour 19 Mdh à Fes-Meknes, le projet Al Hank pour 17 Mdh à Casablanca – Settlat, le projet ZUN Loukouss Tr1 à Tanger – Tétouan – Al Hoceima pour 17 Mdh et le projet Ain Noqbi Tr2 à Fes – Meknes pour 9 Mdh.

Stocks	Stock initial	+	-	Stock final
RÉSERVES FONCIÈRES & STOCKS INTERMÉDIAIRES	734			734
STOCKS EN COURS	5.036	407	116	5.327
PROVISIONS	-179	-378		-557
STOCKS FINIS	4.544	116	654	4.006
PROVISIONS	-1.122	54		-1.068
<b>Total des stocks</b>	<b>9.013</b>			<b>8.442</b>

c. Les créances nettes de l'actif circulant ont connu une diminution de 300 Mdh passant ainsi de 3.696 Mdh en 2022 à 3.396 Mdh en 2023 soit une variation de -8 %. Le poste se compose essentiellement des :

- Soldes Bruts des créances envers les sociétés filiales (Nivèlement Cash Pooling, Charges communes, transferts d'opérations, intérêts moratoires, avances SAO ...) s'élevant à 1.141 Mdh ;
- Soldes Bruts des engagements relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD) pour le compte de l'Etat pour 1.112 Mdh, une partie de ces opérations est achevée et leur clôture est en cours d'être effectuée auprès des autorités compétentes ;
- Soldes des créances ou avances accordées aux partenaires privés ou publics et les clients bénéficiant des programmes (VSB) pour 1.105 Mdh ;
- Soldes bruts des créances envers l'Etat pour 570 Mdh principalement constitué de créances TVA pour 493 Mdh ;

- Autres créances pour 83 Mdh ;
- Soldes des provisions pour dépréciations des créances de -616 Mdh.

Cette baisse s'explique, principalement, par :

- La constatation d'un complément de provision pour dépréciation des créances clients dépassant 3 ans pour -143 Mdh.
- La constatation d'un complément de provision pour dépréciation des autres débiteurs à la suite des dépassements des engagements en Maitrise d'Ouvrages Délégés pour -150 Mdh

d. Les titres et valeurs de placement sont restés au même niveau qu'en 2022 à 71 Mdh. Le poste représente 33.364,63 parts de l'OPCVM – OBLITOP destinées à couvrir deux échéances du prêt accordé par l'Agence Française de Développement (AFD) tel que stipulé par le convenant y afférent.

#### → Passif

Passif en MMAD	Notes	2022	QP	2023	QP	Variation	En %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	(e)	2.493	15%	1.568	10%	-925	-37%
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	(f)	4.564	28%	5.074	33%	510	11%
<b>PROV. RISQUES &amp; CHARGES</b>	(g)	245	1%	499	3%	254	104%
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	(h)	7.225	44%	7.110	46%	-115	-2%
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	(i)	1.995	12%	1.404	9%	-591	-30%
<b>Passif en MMAD</b>		<b>16.521</b>		<b>15.655</b>		<b>-867</b>	

e. La baisse des capitaux propres de 925 Mdh s'explique par l'effet conjugué de la distribution des dividendes de l'exercice précédent de 145 Mdh (retenue à la source comprise) contre un résultat de l'exercice de -780 Mdh.

f. Les dettes de financement s'élevant à 5.074 Mdh à fin 2023 se composent comme suit :

Bailleurs de fonds En MAD	Capital restant dû				Devises	Cours fin 2022	Cours fin 2023
	2022	%	2023	%			
<b>MARCHÉ OBLIGATAIRE</b>	2.048	45%	3.022	60%	MAD	-	-
<b>BANQUES NATIONALES</b>	1.708	37%	1.543	30%	MAD	-	-
<b>AVANCES FSH-TADDART</b>	14	0%	14	0%	MAD	-	-
<b>AFD</b>	531	12%	350	7%	EUR	COUVERTURE LE 22/05/2019	COUVERTURE LE 22/05/2019
<b>BEI</b>	161	4%	62	1%	EUR	COUVERTURE LE 22/05/2019	COUVERTURE LE 22/05/2019
<b>JICA</b>	102	2%	83	2%	100 Yen	8,1455	6,9801
<b>TOTAL</b>	<b>4.564</b>	<b>100%</b>	<b>5.074</b>	<b>100%</b>			

Ainsi les dettes de financements ont connu une hausse de 11%, soit 510 MDH due à :

- La levée obligataire de 1.200 Mdh
- Les tirages sur le marché bancaire de 260 Mdh
- Le remboursement de 950 Mdh dont impact des écarts de conversion au titre des échéances dues ;

**g. Les provisions pour risques et charges & l'écart de conversion – Passif s'élèvent à fin 2023 à 499 Mdh composées comme suit :**

- Soldes des provisions pour charges relatifs à l'empiètement du Holding AI Omrane qui se trouve amené à développer des projets immobiliers sur des terrains publics ou privés qui ne lui était pas légalement attribués pour 246 Mdh ;
- Solde de la provision forfaitaire arrêtée en commun accord avec le ministère de tutelle pour une perte probable sur les projets propres subventionnés par l'Etat de 100 Mdh ;
- Soldes des provisions pour litiges et contentieux pour 98 Mdh ;
- Soldes des provisions pour une pertes de changes relatives à la couverture des maturités en EUR pour 41 Mdh ;
- Solde de l'écart de conversion – Passif constaté sur le Yen au 31.12.2023 pour 14 Mdh.

Ainsi la hausse nette de 254 Mdh due principalement à la constatation de la provision pour charges relatives à l'empiètement de 67 projets pour 246 Mdh suite au fruit d'investigation interne, afin

→ **Les dettes fournisseurs ont connu une baisse de 264 Mdh détaillée comme suit :**

Fournisseurs en MMAD	2022	2023	Variation
FOURNISSEURS	204	224	20
FOURNISSEURS - RETENUES DE GARANTIE	143	136	-7
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	171	173	2
PROVISION POUR TRAVAUX RESTANTS À EFFECTUER ET FONCIER À ACQUÉRIR	2.053	1.775	-279
<b>Total</b>	<b>2.571</b>	<b>2.308</b>	<b>-264</b>

→ **Les provisions pour travaux restant à effectuer et foncier à acquérir ont évolué comme suit :**

Provision pour travaux restants à effectuer et foncier à acquérir	2022	Achèvement	Consommation	2023
	2.053	23	302	1.775

- poste « Etat » a connu une baisse de 15 Mdh suite à la constatation du chiffre d'affaires correspondant aux livraisons des lots de recasement des projets propres ;
- Les autres créanciers qui s'élèvent à 2.283 Mdh en 2023 contre 2.217 Mdh en 2022, soit une variation de 66 Mdh. Cette hausse s'explique principalement par la diminution des dettes cash-pooling vis-à-vis des filiales. Par ailleurs, ce solde se compose essentiellement de ce qui suit :

de recenser l'ensemble des empiètements des projets appartenant au ministère de l'habitat puis aux différentes entités antérieures au Holding AI Omrane (la SNEC, Les ERAC, L'ANHI) sur plusieurs terrains publics ou privés et dont les différentes conventions de fusion et de capitalisation obligent les différentes entités du Groupe AI Omrane y compris la Holding :

- D'achever toutes les opérations immobilières de quelque nature qu'elles soient, entreprises par le ministère de l'habitat dans le cadre du Fonds National pour l'Achat et l'Equipement de Terrain (FNAET) (Cf. Article 1 de la Convention Etat-SNEC n° 2/1840/DEPP du 27/11/1987) ;
- De consolider les soldes des opérations gérées en MOD et confiées aux Offices Publics d'Habitat (Cf. Article 1 de la convention relative à la consolidation des avances accordées par le FNAET) ;
- D'apurer le foncier relatif à ces projets en acceptant de prendre à leurs risques et périls les servitudes actives et passives apparentes ou non apparentes continues ou discontinues les sociétés apporteurs pouvaient le faire en vertu de tous titres de propriété de tout règlement et de toute convention (Cf. Article 4 de la convention de fusion entre AI Omrane et la SNEC et ATTACHAROUK).

**h. Le passif circulant qui représente près de la moitié (45%) du total du passif a enregistré une diminution de 115 Mdh par rapport à l'exercice précédent. Les principaux postes mouvementés ont généré les variations suivantes :**

- ◇ Des encaissements relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour le compte de l'Etat pour 1.278 Mdh ;
  - ◇ Des dettes court-terme envers les sociétés filiales (Nivèlement Cash Pooling, avances remboursables, transferts d'opérations ...) s'élevant à 755 Mdh ;
  - ◇ Avance remboursable FSH – GCM & Hidaya pour 250 Mdh.
- Les autres provisions pour risques et charges s'élèvent à 437 Mdh et ont connu une hausse de 147 Mdh en 2023 par rapport à 2022 due principalement à la constatation des provisions pour perte à terminaison de 27 projets pour 144 Mdh. Les principaux projets provisionnés sont Al Wahda LS Tr2 pour 70 Mdh, Lotissement Tamouda Tr4 pour 15 Mdh, Ilot d'échange Ibn Batouta pour 14 Mdh,

Ghrifa II pour 10 Mdh et Somal Restructuration pour 8 Mdh tous à Tanger – Tétouan – Al Hoceima. Par ailleurs le solde se compose essentiellement de ce qui suit :

- ◇ Un Solde de Perte à terminaison de 261 Mdh ;
  - ◇ Un Solde de provision pour risque de forclusions de la TVA pour 182 Mdh ;
  - ◇ Un solde de diverses provisions pour risques et charges de 6 Mdh.
- i. La trésorerie nette du Holding s'est appréciée de 714 Mdh, passant de -1.115 Mdh en 2022 à -401 Mdh en 2023 et ce grâce à la levée obligataire achevée du 2ème semestre 2023 à l'hauteur de 1.200 Mdh.

## PRÉSENTATION ET REVUE ANALYTIQUE DU CPC AU 31.12.2023

Le compte des produits et charges présente les évolutions suivantes :

	2022	2023	Var	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	901	842	-59	-7%
CHIFFRES D'AFFAIRES	991	967	-25	-2%
VARIATION DE STOCK DE PRODUITS	-338	-372	-34	10%
REPRISES D'EXPLOITATION ; TRANSFERT DE CHARGES	247	247	0	0%
CHARGES D'EXPLOITATION	972	1716	744	77%
ACHATS REVENDUS DE MARCHANDISES				
ACHATS CONSOMMÉS DE MATIÈRES ET DE FOURNITURES	574	342	-232	-40%
AUTRES CHARGES EXTERNES	59	62	3	6%
IMPÔTS ET TAXES	0	0	0	-1%
CHARGES DE PERSONNEL	88	98	9	10%
DOTATIONS D'EXPLOITATION	251	1215	964	384%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-72	-875	-803	1121%
PRODUITS FINANCIERS	391	379	-12	-3%
CHARGES FINANCIÈRES	244	281	37	15%
RESULTAT FINANCIER	147	98	-49	-33%
RESULTAT COURANT	75	-777	-852	-1132%
PRODUITS NON COURANTS	26	31	5	20%
CHARGES NON COURANTES	7	28	21	322%
RESULTAT NON COURANT	19	3	-16	-83%
RESULTAT AVANT IMPOTS	94	-774	-868	-919%
IMPOTS SUR LES RESULTATS	6	6	0	-3%
<b>RESULTAT NET</b>	<b>88</b>	<b>-780</b>	<b>-868</b>	<b>-984%</b>

Le résultat d'exploitation a connu une baisse de 803 Mdh qui s'explique principalement par hausse des dotations d'exploitation à 384% soit 964 Mdh nette et 1.002 Mdh brut constatées suite aux vérifications de la mission d'audit et de la certification de certains comptes principaux du bilan du Holding AI Omrane dont la synthèse des réajustements se présente comme suit :

Nature des dotations	Comptabilisées au 31/12/2022	Ajustements relevés
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS EN COURS</b>	66	+515
<b>SOLDES CLIENTS, AVANCES CLIENTS ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	16	+76
<b>COMPTES DES AUTRES DÉBITEURS ET CRÉANCIERS</b>	0	+110
<b>PROVISIONS POUR LITIGES</b>	0	+6
<b>DÉNOUEMENT DES IMMOBILISATIONS EN CHARGES COMMUNES</b>	0	+13
<b>ACTUALISATION DES ÉVALUATIONS DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS À RÉTROCÉDER</b>	0	+37
<b>EMPIÈTEMENTS SUR DES TERRAINS PRIVÉS ET PUBLICS</b>	0	+245
	<b>82</b>	<b>+1.002</b>

Le résultat financier a connu une baisse de 33 %, soit -49 Mdh. Cette variation s'explique par l'effet conjugué de :

- La baisse des dividendes remontées par les filiales de 18 Mdh ;
- L'augmentation des charges financières de 37 Mdh à la suite du relèvement du taux directeur de Bank Al-Maghrib.

Le résultat non courant s'est rabougri de 16 Mdh du principalement à la constatation de la prescription d'une FNP de 11 Mdh en 2022.

## PRÉSENTATION ET REVUE ANALYTIQUE DES EMPLOIS ET RESSOURCES AU 31.12.2023

Le tableau des emplois et ressources du Holding AI Omrane présente les évolutions suivantes :

### → RESSOURCES

Les ressources de financements de l'exercice 2023 s'élèvent à 1.989 Mdh contre 1.192 Mdh en 2022 où les recettes bénéficiaires ont inscrits une hausse de 15 % pour s'établir à 976 Mdh contre 849 Mdh en 2022. La ventilation des ressources se présente comme suit :

Ressources	2022	2023	Var %
<b>SOLDE D'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	-982	-1.115	14%
<b>PRODUITS DE VENTE</b>	849	976	15%
<b>EMPRUNTS</b>	920	1460	59%
<b>SUBVENTIONS FSHIU &amp; BGE</b>	-	16	n.s
<b>REMBOURSEMENT DES SAO</b>	199	170	-15%
<b>PLACEMENTS OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	71	71	0%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	65	57	-12%
<b>AUTRES RESSOURCES</b>	70	354	406%
<b>Total des ressources</b>	<b>1.192</b>	<b>1.989</b>	<b>67%</b>

→ EMPLOIS

Les emplois de l'exercice 2023 s'élèvent à 1.989 Mdh contre 1.192 Mdh en 2022 où les investissements ont inscrit une baisse de 30 % pour s'établir à 516 Mdh contre 732 Mdh en 2022. La ventilation des emplois se présentent comme suit :

Emplois	2022	2023	Var %
<b>INVESTISSEMENTS</b>	732	516	-30%
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	147	160	9%
<b>AUTRES EMPLOIS</b>	295	351	19%
<b>REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS</b>	837	950	14%
<b>PRÊTS DU HAO AUX SAO</b>		80	n.s
<b>PLACEMENTS CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	71	71	1%
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	224	262	17%
<b>SOLDE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	-1.115	-401	-64%
<b>Total des emplois</b>	<b>1.192</b>	<b>1.989</b>	<b>67%</b>

→ DÉCOMPOSITION DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément à l'article 78.4 de la loi 32-10 et du décret d'application n° 2-12-170 du 30 juillet 2013 telle que modifiée et complétée par la loi 49-15 qui est modifiée aussi et complétée par la loi 69-21, la décomposition des dettes fournisseurs par échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
<b>31/12/2022</b>	204 050 295,79	34 432 881,54	7 346 148,42	28 858 469,11	3 161 730,21	130 251 066,51
<b>31/12/2023</b>	224.061.461,14	22.837.533,85	2.993.846,94	23.049.249,66	6.280.394,43	168.900.436,26

→

## CAPITAL SOCIAL

La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social du Holding Al Omrane n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 2.104.047.700 Dhs réparti en 21.040.477 actions détenues à hauteur de 21.040.468 actions par l'Etat marocain à travers le Ministère de l'Economie et des Finances.

## FILIALE ET PARTICIPATION

Les sociétés filiales au sens de l'article 143 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi 20-05, relative aux sociétés anonymes présentent à fin 2023 la situation suivante :

Raison sociale	Participation	Prix d'acquisition en MMAD	Situation nette 2023
AL OMRANE SOUS MASSA	100%	373	878
AL OMRANE TANGER - TÉTOUAN - AL HOCEIMA	100%	153	55
AL OMRANE AL JANOUB	100%	13	67
AL OMRANE BÉNI MELLAL - KHENIFRA	100%	41	158
AL OMRANE CASABLANCA - SETTAT	100%	203	467
AL OMRANE FÈS-MEKNES	100%	254	1.024
AL OMRANE MARRAKECH - SAFI	100%	329	835
AL OMRANE RÉGION DE L'ORIENTAL	100%	49	265
AL OMRANE RABAT - SALÉ - KÉNITRA	100%	128	622
AL OMRANE DARAA TAFILALT	100%	5	-1
<b>Total</b>		<b>1.547</b>	<b>4.370</b>

Il est par ailleurs nécessaire de préciser que l'année dernière a été marquée la fusion-absorption de 4 sociétés filiales notamment :

- Al Omrane Tamesna absorbée par Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra.
- Al Omrane Tamensourt absorbée par Al Omrane Marrakech - Safi
- Al Omrane Sahel - Lakhyayta absorbée par Al Omrane Casablanca - Settata
- Al Omrane Chrafate absorbée par Al Omrane Tanger - Tétouan - Al Hoceima

Les dividendes validés en AGO 2023 par les sociétés filiales au titre des résultats de 2022 ont totalisé 176.5 Mdh et se présentent comme suit :

Raison sociale	Dividendes en MMAD
AL OMRANE SOUS MASSA	50
AL OMRANE TANGER - TÉTOUAN - AL HOCEIMA	1,5
AL OMRANE AL JANOUB	
AL OMRANE BÉNI MELLAL - KHENIFRA	20
AL OMRANE CASABLANCA - SETTAT	20
AL OMRANE FÈS-MEKNÈS	12,5
AL OMRANE MARRAKECH - SAFI	30
AL OMRANE RÉGION DE L'ORIENTAL	17,5
AL OMRANE RABAT - SALÉ - KÉNITRA	25
AL OMRANE DARAA TAFILALT	
<b>TOTAL</b>	<b>176.5</b>



Les participations au sens du même article se présentent comme suit :

Raison sociale	Participation	Prix d'acquisition en MDH	Situation nette 2023
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	15%	2.9	65
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	13%	5	139
SOCIETE RABAT REGION AMENAGEMENTS	11%	2	351
<b>Total</b>		<b>9.9</b>	<b>239</b>

## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément à l'article 17.2.1 des statuts de la Société, les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de six ans. Le Conseil de Surveillance se compose des membres suivants :

Nom et prénoms	Fonction	Qualité	Nomination	Expiration
<b>MONSIEUR AZIZ AKHANNOUCH</b>	Chef du Gouvernement	Président	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MADAME FATIMA-EZZAHRA EL MANSOURI</b>	Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville	Vice Président	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MONSIEUR ABDELOUAFI LAFTIT</b>	Ministre de l'Intérieur	Membre	AGO 26/06/2023	AGO 2029
<b>MADAME FETTAH ALAOUI NADIA</b>	Ministre de l'Economie et des Finances	Membre	AGO 12/01/2022	AGO 2028
<b>MONSIEUR NIZAR BARAKA</b>	Ministre de l'Equipement et de l'Eau	Membre	AGO 21/10/2021	AGO 2028
<b>MADAME LEILA BENALI</b>	Ministre de Transition Energétique et du Développement Durable	Membre	AGO 21/10/2021	AGO 2028
<b>MADAME AAWATIF HAYAR</b>	Ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille	Membre	AGO 21/10/2021	AGO 2028
<b>MONSIEUR ABDELLATIF ZAGHNOUN</b>	Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat	Membre	CS 24/05/2023	AGO 2029
<b>MADAME DOUNIA TAARJI</b>	Présidente du Directoire du Fonds HASSAN II pour le Développement Economique et Social	Membre	AGO 26/06/2023	AGO 2029
<b>MONSIEUR KHALID SAFIR</b>	Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion	Membre	AGO 26/06/2023	AGO 2029

## MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR CHACUN DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- a. En tant que Président du Conseil de surveillance, Monsieur Aziz Akhannouch et conformément à l'article 6 du texte réglementaire n° 065.13 portant sur l'organisation et la gestion des travaux du Gouvernement et de la situation légale des membres de ce dernier, celui-ci préside les conseils d'administration des établissements publics sauf dispositions légales contraires.
- b. En tant que membre du Conseil de surveillance, Madame Fatima-Ezzahra El Mansouri déclare exercer le mandat suivant :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
HADIRATE AL ANOUAR	Conseil d'Administration	Administrateur & Présidente

- c. En tant que membre du Conseil de surveillance, Monsieur Abdelouafi LAFTIT exercer les mandats et/ou fonctions suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
OCP	Conseil d'Administration	Membre
BARID AL MAGHRIB	Conseil d'Administration	Membre
MASEN	Conseil d'Administration	Membre
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil d'Administration	Membre
SAPT	Conseil d'Administration	Membre
Ittissalat Al Maghrib	Conseil de Surveillance	Membre
Fonds Mohammed VI Pour l'Investissement	Conseil d'administration	Administrateur
AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA REHABILITATION DE LA VILLE DE FES	Conseil d'Administration	Membre

- d. En tant que membre du Conseil de surveillance, Monsieur BARAKA Nizar déclare exercer les mandats et/ou fonctions suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Conseil d'Administration	Président
Laboratoire Public d'Essais et des Etudes (LPEE)	Conseil d'Administration	Président
Conseil, Ingénierie et Développement (CID)	Conseil d'Administration	Président
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil de Surveillance	Administrateur
Société de Développement de la Lagune de Marchica (Marchica med)	Conseil d'Administration	Administrateur

- e. En tant que membre du Conseil de surveillance, Madame Nadia Fettah Alaoui déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Fonds Mohammed VI pour l'Investissement	Conseil d'Administration	Président
Barid Al Maghrib (BAM . S. A)	Conseil d'Administration	Membre
Crédit Agricole du Maroc (CAM)	Conseil d'Administration	Membre
Itissalat Al-Maghrib (IAM)	Conseil d'Administration	Président
Ithamar Al Mawarid	Conseil d'Administration	Président
Société Nationale de Garantie et de Financement de l'entreprise (SNGFE)	Conseil d'Administration	Président
Moroccan Agency For Sustainable Energy (MASEN)	Conseil d'Administration	Membre
OCP S. A	Conseil d'Administration	Membre
Société d'Investissement Energétique (SIE)	Conseil d'Administration	Membre
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil d'Administration	Membre

f. En tant que membre du Conseil de surveillance, Monsieur Abdelatif Zagnoun déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Agence pour l'Aménagement du site de la Lagune de Marchica	Conseil d'Administration	Membre
Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social	Conseil d'Administration	Membre
Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie	Conseil d'Administration	Membre
Office Nationale de l'Electricité et de l'Eau Potable	Conseil d'Administration	Membre
Office National des Hydrocarbures et des Mines	Conseil d'Administration	Membre
(Société Nationale de Garantie et de Financement de l'Enterprise (SNGFE	Conseil d'Administration	Administrateur
(Moroccan Agency For Sustainable Energy (MASEN	Conseil d'Administration	Membre
OCP S. A	Conseil d'Administration	Membre
Ithmar Al Mawarid	Conseil d'Administration	Administrateur
Barid-Al-Maghrib	Conseil d'Administration	Administrateur
Fonds Mohammed VI Pour l'Investissement	Conseil d'administration	Administrateur
Crédit Agricole du Maroc	Conseil de surveillance	Membre
Ittissalat Al Maghrib	Conseil de surveillance	Membre
Office National des Aéroports	Conseil d'Administration	Administrateur
Agence Nationale des Ports	Conseil d'Administration	Administrateur
Office National des Chemins de Fer	Conseil d'Administration	Administrateur
Société Nationale de Radiofusion et de Télévision	Conseil d'Administration	Administrateur
Société Nationale d'études du Detroit de Gibraltar	Conseil d'Administration	Administrateur
Société Mamounia	Conseil d'Administration	Administrateur
Société Nationale des Autoroutes du Maroc	Conseil d'Administration	Administrateur
Compagne Nationale de Transport Aérien Royal Air Maroc	Conseil d'Administration	Administrateur
(Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA	Conseil de Surveillance	Membre

g. En tant que membre du Conseil de surveillance, Monsieur Khalid Safir déclare exercer les mandats de membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance des sociétés suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Crédit immobilier et Hôtelier (CIH)	Conseil d'Administration	Membre
Bank Of Africa (BMCE)	Conseil d'Administration	Représentant Permanent CDG
Barid Al Maghrib (BAM)	Conseil d'Administration	Membre
Société Centrale de Réassurance (SCR)	Conseil d'Administration	Président
Casablanca Finance City Authority (CFCA - MAROC)	Conseil d'Administration	Membre
CDG – Capital	Conseil d'Administration	Président
CDG – Invest	Conseil d'Administration	Président
Holding Financière de Participations et d'Investissement (FIPAR Holding)	Conseil d'Administration	Président
Ciments du Maroc (CIMAR)	Conseil d'Administration	Vice-Président
ORANGE	Conseil d'Administration	Membre
Fonds Marocain de Placement	Conseil d'Administration	Membre
Al Akhawayn University (AUI)	Conseil d'Administration	Membre
MADAEF	Conseil d'Administration	Président

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Société marocaine de la valorisation des kasbahs (SMVK)	Conseil d'Administration	Vice-Président
Université Internationale de Rabat (UIR )	Conseil d'Administration	Membre
Foncière Chellah	Conseil d'Administration	Président
Fondation CDG	Conseil d'Administration	Président
Fondation Ahhly	Conseil d'Administration	Président
Institut Marocain des Administrateurs (IMA)	Conseil d'Administration	Président
Société d'Aménagement Ryad (SAR)	Conseil d'Administration	Président
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil de Surveillance	Membre
CDG – Dev	Conseil d'Administration	Président
NOVEC	Conseil d'Administration	Président
MEDZ	Conseil de Surveillance	Président
Compagnie Générale Immobilière (CGI)	Conseil d'Administration	Président
La Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Conseil d'Administration	Vice-Président
Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA)	Conseil d'Administration	Président
Société d'Aménagement Zenata (SAZ)	Conseil d'Administration	Président
PARILOG S.A	Conseil d'Administration	Président
Société de Développement de Saidia (SDS)	Conseil d'Administration	Président
Société d'Aménagement de la Station de Taghazout (SAPST)	Conseil d'Administration	Président
Fondation de l'Ecolde des Arts et Métiers Campus de Rabat (EAMR)	Conseil d'Administration	Membre
Oued Chbika Développement	Conseil d'Administration	Membre

h. En tant que membre du Conseil de surveillance, Madame Dounia TAARJI déclare exercer les mandats et/ou fonctions suivantes :

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	Conseil d'Administration	Administrateur et Membre du comité d'investissement
Société Casablanca Transport (SCT)	Conseil d'Administration	Administrateur
Ithmar Al Mawarid	Conseil d'Administration	Administrateur et Président du comité d'investissement
Société de Développement de la Lagune de Marchica Med	Conseil d'Administration	Administrateur
Moroccan Agency for Sustainable Energy (MASEN)	Conseil d'Administration	Administrateur et Membre du comité d'audit
Société d'Investissement Energétiques (SIE)	Conseil d'Administration	Administrateur
La Société Nationale d'Aménagement Communal (SONADAC)	Conseil d'Administration	Administrateur
Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA)	Conseil de Surveillance	Membre et Présidente du Comité d'Audit
Société Tanger Méd Port Authority (TMPA)	Conseil d'Administration	Administrateur
Moroccan Foundation for Advanced Science Innovation and Research (MASCIR)	Conseil d'Administration	Administrateur et Président du Comité d'Audit
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)	Conseil de Surveillance	Membre

Nom de l'entreprise	Type d'Organe délibérant	Mandats exercés postes et Fonctions occupés
Compagnie Nationale "Royale Air Maroc"	Conseil d'Administration	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
Maghrib Hospitality Company (MHC)	N.C	PDG
Société La Mamounia S.A	Conseil d'Administration	Administrateur, Présidente du Comité d'exploitation et d'investissement et membre du comité de nomination et de rémunération
Société Foncière de la Lagune S.A	Conseil d'Administration	Administrateur représentant de MHC
Société Palais Jamaï S.A	Conseil d'Administration	Administrateur
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen Ifrane S.A	Conseil d'Administration	Administrateur représentant de MHC
Société Foncière CMC	Conseil d'Administration	Président
Société Nador West Med	Conseil d'Administration	Administrateur et Présidente du comité d'audit
Société Alliances Développement Immobilier	Conseil d'Administration	Administrateur et membre du comité d'audit

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat net de la société au titre de l'exercice 2023, se présente comme suit:

<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>- 779.806.836,55</b>
- Dotation à la réserve légale	-
+ Report à nouveau créditeur	62.202.986,20
= Bénéfice distribuable	-717.603.850,35
<b>Associés - Dividendes à distribuer</b>	<b>-</b>
<b>Report à nouveau créditeur</b>	<b>- 717.603.850,35</b>

## PERSPECTIVES

Le Groupe d'Aménagement Al Omrane est investi de la mission stratégique de contribution active dans le développement socio-économique du Royaume en tant que bras armé de l'Etat devant porter l'action du ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville en matière d'aménagement urbain et de développement et de promotion de l'habitat destiné à des segments de populations ciblées. Cette mission est par ailleurs fortement corrélée à une contribution indéniable dans l'aménagement des territoires et la dynamisation du secteur immobilier du Maroc.

La vision, les orientations et les perspectives de développement du Groupe devraient être établies en parfait alignement avec cette mission et les orientations et attentes gouvernementales associées, en tenant compte des engagements effectifs actuels et futurs, ainsi que des évolutions et opportunités de son environnement.

Dans ce cadre, le Groupe a initié une revue stratégique approfondie de son positionnement et de son action dans l'objectif de définir de nouvelles orientations et perspectives de développement plus ambitieuses et un business model permettant au Groupe de concrétiser une réelle mutation en aménageur de référence du territoire garant de

performances au-delà des attentes des parties prenantes. L'objectif du Groupe est ainsi de :

1 - Redynamiser davantage son action pour garantir l'aboutissement de ses programmes et projets actuels dans les meilleures conditions. Ainsi, une concentration particulière sera accordée au passif problématique dans différents domaines (foncier, partenariats, clôtures d'opérations, stocks de produits invendus ...) pour garantir un redressement rapide et efficace ;

2 - Bâtir les bases de la transformation du Groupe, articulées autour de l'ensemble des domaines en lien direct avec les impératifs et prérequis de cette transformation et des exigences de performance : règles et bonnes pratiques de gouvernance, processus d'alignement stratégique et opérationnel et de pilotage des performances, systèmes de management aux standards internationaux, transformation technologique, excellence organisationnelle et opérationnelle, recherche et innovation, maîtrise des risques et des dispositifs de contrôle interne...

## ETIC

### → BILAN (ACTIF)

SOCIETE HOLDING AL OMRANE		Exercice Clos le 31.12.2023		
ACTIF	EXERCICE		Net	EXERCICE PRECEDENT Net
	Brut	Amortissements et Provisions		
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)</b>	<b>23.476.375,00</b>	<b>9.076.375,00</b>	<b>14.400.000,00</b>	<b>0,00</b>
Frais préliminaires			0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23.476.375,00	9.076.375,00	14.400.000,00	0,00
Primes de remboursement des obligations			0,00	0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)</b>	<b>42.553.937,29</b>	<b>22.665.985,27</b>	<b>19.887.952,02</b>	<b>32.480.623,02</b>
Immobilisations en recherche et développement			0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	41.207.777,30	22.665.985,27	18.541.792,03	10.075.479,12
Fonds commercial	1.346.159,99		1.346.159,99	1.346.159,99
Autres immobilisations incorporelles			0,00	21.058.983,91
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)</b>	<b>125.159.688,21</b>	<b>98.955.925,20</b>	<b>26.203.763,01</b>	<b>30.521.384,14</b>
Terrains	1.631.245,53		1.631.245,53	3.598.346,11
Constructions	44.170.128,26	26.417.394,48	17.752.733,78	19.390.562,48
Installations techniques, matériel et outillage			0,00	0,00
Matériel de transport	842.936,01	842.936,02	-0,01	-0,01
Mobiliers, matériel de bureau et aménagt divers	76.822.773,28	70.238.964,64	6.583.808,64	7.293.182,90
Autres immobilisations corporelles	1.465.286,79	1.456.630,06	8.656,73	11.974,32
Immobilisations corporelles en cours	227.318,34		227.318,34	227.318,34
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)</b>	<b>2.641.368.899,02</b>	<b>0,00</b>	<b>2.641.368.899,02</b>	<b>2.737.289.880,01</b>
Prêts immobilisés	1.084.020.334,14		1.084.020.334,14	1.179.941.315,13
Autres créances financières	103.964,88		103.964,88	103.964,88
Titres de participation	1.557.244.600,00		1.557.244.600,00	1.557.244.600,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)</b>	<b>41.328.322,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41.328.322,00</b>	<b>61.039.943,79</b>
Diminution des créances immobilisées			0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	41.328.322,00		41.328.322,00	61.039.943,79
<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e)</b>	<b>2.873.887.221,52</b>	<b>130.698.285,47</b>	<b>2.743.188.936,05</b>	<b>2.861.331.830,96</b>
<b>STOCKS (f)</b>	<b>10.067.532.876,32</b>	<b>1.625.779.043,58</b>	<b>8.441.753.832,74</b>	<b>9.012.866.766,18</b>
Terrains	58.000.000,00		58.000.000,00	58.000.000,00
Matières et fournitures consommables			0,00	0,00
Produits en cours	5.327.091.116,13	557.285.542,76	4.769.805.573,37	4.856.726.352,24
Produits interm. et produits résid.	676.245.688,60		676.245.688,60	676.245.688,60
Produits finis	4.006.196.071,59	1.068.493.500,82	2.937.702.570,77	3.421.894.725,34
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)</b>	<b>4.011.702.644,43</b>	<b>615.721.854,95</b>	<b>3.395.980.789,48</b>	<b>3.696.364.389,10</b>
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	190.967.130,22		190.967.130,22	196.018.167,36
Clients et comptes rattachés	913.280.682,97	429.334.908,47	483.945.774,50	684.591.305,78
Personnel	1.030.405,88	263.284,94	767.120,94	994.420,29
Etat	569.653.289,93		569.653.289,93	560.046.059,31
Comptes d'associés			0,00	0,00
Autres débiteurs	2.253.637.808,68	186.123.661,54	2.067.514.147,14	2.160.845.618,28
Compte de régularisation actif	83.133.326,75		83.133.326,75	93.868.818,08
<b>TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)</b>	<b>71.463.489,93</b>	<b>0,00</b>	<b>71.463.489,93</b>	<b>71.463.493,01</b>
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
( Eléments circulants )				
<b>TOTAL II ( f+g+h+i)</b>	<b>14.150.699.010,68</b>	<b>2.241.500.898,53</b>	<b>11.909.198.112,15</b>	<b>12.780.694.648,29</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>1.002.328.936,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1.002.328.936,36</b>	<b>879.958.474,42</b>
Chèques et valeurs à encaisser	868.204,00		868.204,00	5.000.000,00
Banques, T.G & CP	1.001.427.742,80		1.001.427.742,80	874.855.514,74
Caisses, régies d'avances et accreditifs	32.989,56		32.989,56	102.959,68
<b>TOTAL III</b>	<b>1.002.328.936,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1.002.328.936,36</b>	<b>879.958.474,42</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>18.026.915.168,56</b>	<b>2.372.199.184,00</b>	<b>15.654.715.984,56</b>	<b>16.521.984.953,67</b>

→ BILAN ( PASSIF)

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou personne I (1)	2.104.047.700,00	2.104.047.700,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
F Prime d'émission, de fusion, d'apport		
I Ecart de réévaluation		
N Réserve légale	181.313.293,89	176.904.013,34
A Autres réserves		
N Report à nouveau (2)	62.202.986,20	123.563.891,03
C Résultat nets en instance d'affectation (2)		
E Résultat net de l'exercice (2)	-779.806.836,55	88.185.611,01
M <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)</b>	<b>1.567.757.143,54</b>	<b>2.492.701.215,38</b>
E <b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
N Subventions d'investissement		
T Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (c)</b>	<b>5.074.200.096,17</b>	<b>4.563.704.110,52</b>
E Emprunts obligataires	3.022.000.000,00	2.048.000.000,00
R Autres dettes de financement	2.052.200.096,17	2.515.704.110,52
M		
A <b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)</b>	<b>485.462.864,33</b>	<b>245.398.713,06</b>
N Provisions pour risques	485.462.864,33	245.398.713,06
E Provisions pour charge		
N <b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)</b>	<b>13.847.645,73</b>	<b>0,00</b>
T Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement	13.847.645,73	0,00
<b>TOTAL I ( a+b+c+d+e )</b>	<b>7.141.267.749,77</b>	<b>7.301.804.038,96</b>
P <b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)</b>	<b>6.672.730.035,62</b>	<b>6.935.249.774,89</b>
A Fournisseurs et comptes rattachés	2.307.765.193,33	2.571.291.908,02
S Clients créditeurs, avances et acomptes	1.493.751.692,57	1.565.798.950,69
S Personnel	22.953.781,22	17.846.226,26
I Organismes sociaux	6.280.851,36	7.275.791,98
F Etat	445.782.601,27	461.070.981,13
Comptes d'associés	0,00	
C Autres créanciers	2.282.675.169,55	2.216.677.457,29
I Comptes de régularisation - passif	113.520.746,32	95.288.459,52
R <b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)</b>	<b>436.987.030,99</b>	<b>289.649.601,05</b>
C <b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h)( Eléments circulants )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
U <b>TOTAL II ( f+g+h )</b>	<b>7.109.717.066,61</b>	<b>7.224.899.375,94</b>
T <b>TRESORERIE PASSIF</b>	<b>1.403.731.168,18</b>	<b>1.995.281.538,77</b>
R Crédits d'escompte		
E Crédit de trésorerie		
S Banques ( soldes créditeurs )	1.403.731.168,18	1.995.281.538,77
O <b>TOTAL III</b>	<b>1.403.731.168,18</b>	<b>1.995.281.538,77</b>
<b>TOTAL I+II+III</b>	<b>15.654.715.984,56</b>	<b>16.521.984.953,67</b>

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

→ **COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES )**

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

ELEMENTS	OPERATIONS		Totaux de L'exercice	Totaux de L'exercice Précédant
	Propres à L'exercice	Concernant les exercices précédants		
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens et services produits	966.530.890,99		966.530.890,99	991.071.584,38
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>966.530.890,99</b>	<b>0,00</b>	<b>966.530.890,99</b>	<b>991.071.584,38</b>
E Variation de stock de produits	-371.895.783,07		-371.895.783,07	-337.781.786,77
X Immobilisations produites pour l'Exercice p/elle même		0,00	0,00	0,00
P Subvention d'exploitation			0,00	0,00
L Autres produits d'exploitation		0,00	0,00	0,00
O Reprises d'exploitation; transfert de charges	247.017.207,35		247.017.207,35	247.417.534,81
<b>TOTAL I</b>	<b>841.652.315,27</b>	<b>0,00</b>	<b>841.652.315,27</b>	<b>900.707.332,42</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
A Achats revendus de marchandises		0,00	0,00	94.856,50
T Achats consommés de matières et de fournitures	341.806.967,72	0,00	341.806.967,72	574.000.975,81
I Autres charges externes	61.923.350,01		61.923.350,01	58.538.410,49
O Impôts et taxes	402.577,80		402.577,80	408.095,80
N Charges de personnel	97.560.272,03	0,00	97.560.272,03	88.424.385,04
Autres charges d'exploitation			0,00	0,00
Dotations d'exploitation	1.214.740.888,97		1.214.740.888,97	250.860.221,19
<b>TOTAL II</b>	<b>1.716.434.056,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1.716.434.056,53</b>	<b>972.326.944,83</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-874.781.741,26</b>	<b>0,00</b>	<b>-874.781.741,26</b>	<b>-71.619.612,41</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
I Produits des titres de participation et autres T.I	176.500.000,00		176.500.000,00	194.000.000,00
N Gains de change	520.418,94		520.418,94	408.685,72
A Intérêts et autres produits financiers	57.051.990,21		57.051.990,21	64.697.079,73
N Reprises financières; transferts de charges	145.176.033,43		145.176.033,43	132.017.718,03
<b>TOTAL IV</b>	<b>379.248.442,58</b>	<b>0,00</b>	<b>379.248.442,58</b>	<b>391.123.483,48</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>				
E Charges d'intérêts	261.618.662,27		261.618.662,27	224.004.123,08
R Pertes de change	19.728.529,40		19.728.529,40	15.173.147,12
Autres charges financières	34.029,75		34.029,75	5.005.439,16
Dotations financières			0,00	29.349,44
<b>TOTAL V</b>	<b>281.381.221,42</b>	<b>0,00</b>	<b>281.381.221,42</b>	<b>244.212.058,80</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER ( IV - V )</b>	<b>97.867.221,16</b>	<b>0,00</b>	<b>97.867.221,16</b>	<b>146.911.424,68</b>
<b>VII RESULTAT COURANT ( III - V I )</b>	<b>-776.914.520,10</b>	<b>0,00</b>	<b>-776.914.520,10</b>	<b>75.291.812,27</b>

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ;augmentation (+) ;diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks



→ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES ) (suite)

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

ELEMENTS		OPERATIONS Propres à L'exercice 1	Concernant les exercices précédants 2	Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de L'exercice 3 = 1 + 2
VII	<b>RESULTAT COURANT ( Report )</b>			<b>-776.914.520,10</b>	<b>78.738.198,87</b>
VIII	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	116.555,00
N	Subventions d'équilibre			0,00	0,00
O	Reprises sur subventions d'investissement			0,00	0,00
N	Autres produits non courants	12.920.601,49		12.920.601,49	25.594.001,91
	Reprises non courantes; transferts de charges	18.000.000,00		18.000.000,00	0,00
C	<b>TOTAL VIII</b>	<b>30.920.601,49</b>	<b>0,00</b>	<b>30.920.601,49</b>	<b>25.710.556,91</b>
O IX	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		0,00	0,00	0,00
U	V.N.A des immobilisations cédées			0,00	676,91
R	Subventions accordées	1.579.468,00		1.579.468,00	787.560,00
A	Autres charges non courantes	19.731.911,25	6.408.522,19	26.140.433,44	5.777.634,51
N	Dotations non courantes amortiss. et provisions			0,00	0,00
T	<b>TOTAL IX</b>	<b>21.311.379,25</b>	<b>6.408.522,19</b>	<b>27.719.901,44</b>	<b>6.565.871,42</b>
X	<b>RESULTAT NON COURANT ( VIII- IV )</b>	9.609.222,24	-6.408.522,19	3.200.700,05	19.144.685,49
XI	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII+ X )</b>	<b>-767.305.297,86</b>	<b>-6.408.522,19</b>	<b>-773.713.820,05</b>	<b>94.436.497,76</b>
XII	<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	6.093.016,50		6.093.016,50	6.250.886,75
XIII	<b>RESULTAT NET ( XI - XII )</b>			<b>-779.806.836,55</b>	<b>88.185.611,01</b>
XIV	<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )</b>	<b>1.251.821.359,34</b>	<b>0,00</b>	<b>1.251.821.359,34</b>	<b>1.317.541.372,81</b>
XV	<b>TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )</b>	<b>2.025.219.673,70</b>	<b>6.408.522,19</b>	<b>2.031.628.195,89</b>	<b>1.229.355.761,80</b>
XVI	<b>RESULTAT NET ( XIV - XV )</b>	<b>-773.398.314,36</b>	<b>-6.408.522,19</b>	<b>-779.806.836,55</b>	<b>88.185.611,01</b>

→ ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G) - Tableau n°5  
I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT ( T.F.R )

Exercice Clos le 31.12.2023

ELEMENTS		EXERCICE N	EXERCICE N-1
1	Ventes de marchandises ( en l'etat )	0,00	0,00
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	94.856,50
I	= <b>MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT</b>	0,00	-94.856,50
II	+ <b>PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	594.635.107,92	653.289.797,61
3	Ventes de biens et services produits	966.530.890,99	991.071.584,38
4	Variation de stocks de produits	-371.895.783,07	-337.781.786,77
5	Immobilisations produites par l'Ese pour elle même	0,00	0,00
III	- <b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	403.730.317,73	632.539.386,30
6	Achats consommés de matières et fournitures	341.806.967,72	574.000.975,81
7	Autres charges externes	61.923.350,01	58.538.410,49
IV	= <b>VALEUR AJOUTEE ( I+II+III )</b>	190.904.790,19	20.655.554,81
8	+ Subventions d'exploitation	0,00	0,00
V	9 - Impôts et taxes	402.577,80	408.095,80
10	- Charges de personnel	97.560.272,03	88.424.385,04
	= <b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E.B.E )</b>	92.941.940,36	0,00
	= <b>INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION ( I.B.E )</b>	0,00	-68.176.926,03
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	247.017.207,35	247.417.534,81
14	- Dotations d'exploitation	1.214.740.888,97	250.860.221,19
VI	= <b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	-874.781.741,26	-71.619.612,41
VII	= <b>RESULTAT FINANCIER</b>	97.867.221,16	146.911.424,68
VIII	= <b>RESULTAT COURANT ( + ou - )</b>	-776.914.520,10	75.291.812,27
IX	= <b>RESULTAT NON COURANT ( + ou - )</b>	3.200.700,05	19.144.685,49
15	- Impôts sur les résultats	6.093.016,50	6.250.886,75
X	= <b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>-779.806.836,55</b>	<b>88.185.611,01</b>

→ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F ) - AUTOFINANCEMENT

ELEMENTS		EXERCICE	EXERCICE
1	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	-779.806.836,55	88.185.611,01
	* Benefice +	0,00	88.185.611,01
	* Perte -	-779.806.836,55	0,00
2	+ Dotations d'exploitation	294.737.925,49	3.738.084,41
3	+ Dotations financières		29.349,44
4	+ Dotations non courantes	0,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation	14.910.827,99	10.424.680,52
6	- Reprises financières	19.711.471,07	26.725.265,83
7	- Reprises non courantes		0,00
8	- Produits des cession des immobilisation		116.555,00
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées		676,91
I	<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ( C.A.F )</b>	-519.691.210,12	54.687.220,42
10	- Distributions de bénéfices	145.137.235,29	172.764.705,88
II	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-664.828.445,41</b>	<b>-118.077.485,46</b>

→ T.F TABLEAU DE FINANCEMENT

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
Financement permanent	7.141.267.749,77	7.301.804.038,96	160.536.289,19	0,00
Moins actif immobilisé	2.743.188.936,05	2.861.331.830,96	0,00	118.142.894,91
<b>=FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>4.398.078.813,72</b>	<b>4.440.472.208,00</b>	<b>42.393.394,28</b>	<b>0,00</b>
Actif circulant	11.909.198.112,15	12.780.694.648,29	0,00	871.496.536,14
Moins passif circulant	7.109.717.066,61	7.224.899.375,94	115.182.309,33	0,00
<b>=BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>4.799.481.045,54</b>	<b>5.555.795.272,35</b>	<b>0,00</b>	<b>756.314.226,81</b>
<b>TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B</b>	<b>-401.402.231,82</b>	<b>-1.115.323.064,35</b>	<b>713.920.832,53</b>	<b>0,00</b>

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
L. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>-664.828.445,41</b>		<b>-118.077.485,46</b>
* Capacité d'autofinancement		-519.691.210,12		54.687.220,42
* Distribution de bénéfices		-145.137.235,29		-172.764.705,88
<b>* CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>149.888.081,57</b>		<b>199.302.033,90</b>
* Cessions d'immobilisations incor.		0,00		
* Cessions d'immobilisations cor.		1.967.100,58		132.904,00
* Cessions d'immobilisations finan.				
* Récupération sur créances immo.		147.920.980,99		199.169.129,90
<b>*AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
* Augmentations de capital ,apports				
* Subvention d'investissement		0,00		0,00
<b>*AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>1.493.559.267,52</b>		<b>920.000.000,00</b>
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>978.618.903,68</b>		<b>1.001.224.548,44</b>

II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>53.508.283,61</b>		<b>1.120.065,21</b>	
*Acquisitions d'immobilisations incor.	692.114,45		1.077.312,58	
*Acquisitions d'immobilisations cor.	816.169,16		42.752,63	
*Acquisitions d'immobilisations finan.	0,00		0,00	
*Augmentations des créances immo.	52.000.000,00			
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>949.504.014,35</b>		<b>837.372.758,40</b>	
<b>*EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)</b>	<b>18.000.000,00</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>1.021.012.297,96</b>	<b>0,00</b>	<b>838.492.823,61</b>	<b>0,00</b>
<b>III. VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)</b>	<b>0,00</b>	<b>756.314.226,81</b>	<b>296.255.867,12</b>	<b>0,00</b>
<b>IV. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>713.920.832,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133.524.142,29</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.734.933.130,49</b>	<b>1.734.933.130,49</b>	<b>1.134.748.690,73</b>	<b>1.134.748.690,73</b>

→ PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I- ACTIF IMMOBILISE

A- Evaluation à l'Entrée:

1- Immobilisation en non-valeurs: Dépenses engagées.

2- Immobilisation incorporelles: Coût d'acquisition.

3- Immobilisation corporelles: Coût d'acquisition y compris frais accessoires d'achat.

B- Corrections de valeur:

Méthodes d'amortissements:

Les différents taux d'amortissements pratiqués par l'établissement sont les suivants:

* Immobilisations en non valeurs:	100% et autres 20%
* Constructions:	4%
* Matériel et outillage:	20%
* Logiciels:	20 à 33,33 %
* Matériel et transport:	20%
* Matériel de bureau:	20%
* Matériel de informatique:	20%
* Mobilier de bureau et AAI: .....	10%

II- ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie):

A-Evaluation à l'entrée.

**Stocks**

Les stocks sont évalués sur la base des coûts de production qui comprennent:

\* Les charges directes clairement identifiées rattachées à chaque programme.

\* Les frais financiers compte tenu du délai de production supérieur à un an.

\* Les charges de fonctionnement de l'établissement plafonnées à 7% de l'ensemble du coût des charges engagées.

B- Corrections de Valeur:

Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La provision pour dépréciation des stocks est calculée de la manière suivante:

Prix de revient - Prix de vente ( lorsque le prix de revient est supérieur au prix de vente)

C- Inventaire:

La méthode adoptée est l'inventaire permanent par laquelle les imputations se fassent directement, en cours d'exercice, au niveau des comptes de stocks et en fin d'exercice on constate les variations,

#### Creances

Par prudence une créance âgée de 3ans et plus est totalement provisionnée

Par prudence en cas de dépassement des engagements de la convention de la MOD et dans l'attente de signature d'avenant

III-FINANCEMENT PERMANENT

#### Dettes de financement permanent

##### Emprunts:

Le montant des emprunts est comptabilisé au passif du bilan (montant débloqué + commissions ).

La retenue effectuée par le bailleur de fonds correspondant aux commissions de garantie est comptabilisée au niveau des immobilisations en non - valeurs

##### Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges:

Les différentes provisions constituées par AI omrane sont calculées de la manière suivante:

\*Provisions pour litiges fonciers: Prix fixés par les tribunaux.

\*Provisions pour aménagements des abords: Selon des critères déterminés en fonction de la superficie de l'opération, le CUS et le montant des travaux de voirie et assainissement.

\*Provisions pour impôts: en fonction des redressements à payer

\*Provision pour empiètement en fonction des expertises et des valorisation issues des affaires similaires aux tribunaux

## → ETAT DE DEROGATIONS

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<p><b>I-Dérogations aux principes comptables fondamentaux:</b> NEANT</p> <p><b>II. Dérogations aux méthodes d'évaluation:</b> - Incorporations des frais financiers aux stocks</p>	<p>Permis par le CGNC puisque le cycle de production d'un bien est supérieur à une année</p>	<p>le montant des frais financiers incorporés au stock pour un montant de <b>125.464.562,36</b></p>
<p><b>III. Dérogations aux règles de fonctionnement des comptes</b></p> <p>Etalement des dotations du Budget Général de l'Etat reçues au titre des opérations propres sur la durée de constatation du chiffre d'affaires des opérations concernées</p>	<p>Ces contributions constituent des compléments de prix payés par l'Etat pour le compte et à la place des bénéficiaires ayant un faible revenu pour assurer l'équilibre financier des opérations concernées</p>	<p>Le montant de la subvention amortie en CA sur l'exercice 2023 est de <b>23.662.756,00</b></p>

→ ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice Clos le 31.12.2023

A 3

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT		INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<b>I- Changements affectant les méthodes d'évaluation:</b>			
NEANT	NEANT	NEANT	
<b>II- Changements affectant les règles de présentation:</b>			
NEANT	NEANT	NEANT	

→ DETAIL DES NON VALEURS

Exercice Clos le 31.12.2023

COMPTE	INTITULE	MONTANT
<b>PRINCIPAL</b>		
212551	FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT AFD	5.476.375,00
212552	DON AUX VICTIMES DU SEISME (MARRAKECH - EL HAOUZ)	18.000.000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>23.476.375,00</b>

→ LE TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'e/se pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>5.476.375,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18.000.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23.476.375,00</b>
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	5.476.375,00			18.000.000,00				23.476.375,00
* Primes de remboursement obligations	0,00							0,00
	0,00							0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>41.861.822,84</b>	<b>692.114,45</b>	<b>0,00</b>	<b>21.058.983,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21.058.983,91</b>	<b>42.553.937,29</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0,00							0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	19.456.678,94	692.114,45		21.058.983,91				41.207.777,30
* Fonds commercial	1.346.159,99							1.346.159,99
* Autres immobilisations incorporelles	21.058.983,91						21.058.983,91	0,00
	0,00							0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>126.310.619,63</b>	<b>816.169,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1.967.100,58</b>	<b>0,00</b>	<b>125.159.688,21</b>
* Terrains	3.598.346,11					1.967.100,58		1.631.245,53
* Constructions	43.915.255,26	254.873,00						44.170.128,26
* Installations techniques, matériel et outillage	0,00						0,00	0,00
* Matériel de transport	842.936,01							842.936,01
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	76.263.958,48	558.814,80						76.822.773,28
* Autres immobilisations corporelles	1.462.805,43	2.481,36						1.465.286,79
Informatique								
* Immobilisations corporelles en cours	227.318,34							227.318,34
<b>TOTAL</b>	<b>173.648.817,47</b>	<b>1.508.283,61</b>	<b>0,00</b>	<b>39.058.983,91</b>	<b>0,00</b>	<b>1.967.100,58</b>	<b>21.058.983,91</b>	<b>191.190.000,50</b>

→ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SOCIETE HOLDING AL OMRANE		Exercice Clos le 31.12.2023		
NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>5.476.375,00</b>	<b>3.600.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9.076.375,00</b>
* Frais préliminaires	0,00			0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	5.476.375,00	3.600.000,00		9.076.375,00
* Primes de remboursement obligations	0,00			0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9.381.199,82</b>	<b>13.284.785,45</b>	<b>0,00</b>	<b>22.665.985,27</b>
* Immobilisation en recherche et développement	0,00			0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9.381.199,82	13.284.785,45		22.665.985,27
* Fonds commercial	0,00			0,00
* Autres immobilisations incorporelles	0,00			0,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>95.789.236,31</b>	<b>3.166.689,71</b>	<b>0,00</b>	<b>98.955.926,02</b>
* Terrains	0,00			0,00
* Constructions	24.524.693,77	1.892.701,70		26.417.395,47
* Installations techniques, matériel et outillage	0,00			0,00
* Matériel de transport	842.936,02			842.936,02
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	68.970.775,41	1.268.189,06		70.238.964,47
* Autres immobilisations corporelles Informatique	1.450.831,11	5.798,95		1.456.630,06
* Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>110.646.811,13</b>	<b>20.051.475,16</b>	<b>0,00</b>	<b>130.698.286,29</b>

→ TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION

SOCIETE HOLDING AL OMRANE		Exercice Clos le 31.12.2023					
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
23/08/2023	231	1.967.100,58	0,00	1.967.100,58		0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## → ETAT DES TITRES DE PARTICIPATIONS

## SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			
						Date de clôture	Produits inscrits		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
SOCIETE AL OMRANE SOUSS-MASSA	IMMOBILIER	373.266.300,00	100,00	373.266.300,00	373.266.300,00	31/12/2023	877845.361,03	42.959.845,09	50.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	IMMOBILIER	129.783.300,00	100,00	152.700.000,00	152.700.000,00	31/12/2023	54.831.190,63	-178.757.816,66	1.500.000,00
SOCIETE AL OMRANE AL JANOUB	IMMOBILIER	13.000.000,00	100,00	13.000.000,00	13.000.000,00	31/12/2023	67116.252,90	-11.949.149,14	0,00
SOCIETE AL OMRANE BENI MELLAL-KHENIFRA	IMMOBILIER	40.600.000,00	100,00	40.600.000,00	40.600.000,00	31/12/2023	158.413.590,60	29.521.726,76	20.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE CASABLANCA-SETTAT	IMMOBILIER	183.896.600,00	100,00	202.646.600,00	202.646.600,00	31/12/2023	467.347.112,01	-27.905.757,66	20.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE FES - MEKNES	IMMOBILIER	407.235.700,00	100,00	254.001.200,00	254.001.200,00	31/12/2023	1.024.335.914,57	5.285.188,43	12.500.000,00
SOCIETE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	IMMOBILIER	345.351.200,00	100,00	329.024.700,00	329.024.700,00	31/12/2023	834.524.427,29	-67.773.861,66	30.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE L'ORIENTAL	IMMOBILIER	493.424.400,00	100,00	493.424.400,00	493.424.400,00	31/12/2023	265.386.112,46	-98.714.354,06	17.500.000,00
SOCIETE AL OMRANE RABAT SALE KENITRA	IMMOBILIER	133.477.700,00	100,00	127.763.400,00	127.763.400,00	31/12/2023	622.478.789,00	33.726.377,30	25.000.000,00
SOCIETE AL OMRANE DARAA TAFILALT	IMMOBILIER	5.000.000,00	100,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2023	-751.399,14	-619.043,73	
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	IMMOBILIER	20.000.000,00	15,00	2.900.000,00	2.900.000,00	31/12/2023	64.704.067,54	4.653.843,59	
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	IMMOBILIER	40.000.000,00	13,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2023	138.597.854,84	3.743.703,55	
SOCIETE RABAT REGION AMENAGEMENTS	IMMOBILIER	17.400.000,00	11,00	2.000.000,00	2.000.000,00	31/12/2023	350.703.378,32	63.879.766,11	
<b>TOTAL</b>		<b>1.758.353.200,00</b>		<b>1.557.244.600,00</b>	<b>1.557.244.600,00</b>		<b>4.925.532.652,05</b>	<b>-201.949.532,08</b>	<b>176.500.000,00</b>

## → TABLEAU N° B6

## → TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES				
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1.084.124.299,02</b>	<b>1.084.124.299,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1.084.020.334,14</b>	<b>0,00</b>
- Prêts immobilisés	1.084.020.334,14	1.084.020.334,14					1.084.020.334,14	
- Autres créances financières	103.964,88	103.964,88						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4.011.702.644,43</b>	<b>186.583.606,06</b>	<b>3.177.170.483,30</b>	<b>647.948.555,07</b>	<b>0,00</b>	<b>2.332.296.056,89</b>	<b>1.106.993.035,67</b>	<b>0,00</b>
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	190.967.130,22	186.583.606,06	4.383.524,16			186.583.606,06		
- Clients et comptes rattachés	913.280.682,97		483.945.774,50	429.334.908,47		416.317.877,89	13.096.510,00	
- Personnel	1.030.405,88		767.120,94	263.284,94				
- Etat	569.653.289,93		537.426.589,81	32.226.700,12		569.653.289,93		
- Comptes d'associés	0,00		0,00					
- Autres débiteurs	2.253.637.808,68		2.067.514.147,14	186.123.661,54		1.159.741.283,01	1.093.896.525,67	
- Comptes de de régularisation-Actif	83.133.326,75		83.133.326,75	0,00				
<b>TOTAL</b>	<b>5.095.826.943,45</b>	<b>1.270.707.905,08</b>	<b>3.177.170.483,30</b>	<b>647.948.555,07</b>	<b>0,00</b>	<b>2.332.296.056,89</b>	<b>2.191.013.369,81</b>	<b>0,00</b>

→ TABLEAU N° B7

→ TABLEAU DES DETTES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organi.Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets	
<b>PASSIF</b>	<b>5.074.200.096,17</b>	<b>3.945.200.096,17</b>	<b>1.129.000.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>495.287.394,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
- Emprunts obligataires	3.022.000.000,00	2.676.000.000,00	346.000.000,00						
'- Dettes long terme	2.052.200.096,17	1.269.200.096,17	783.000.000,00		495.287.394,80				
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>6.672.730.035,62</b>	<b>0,00</b>	<b>7.059.264.037,31</b>	<b>52.870.873,03</b>	<b>0,00</b>	<b>2.020.910.219,32</b>	<b>803.415.270,52</b>	<b>0,00</b>	
- Fournisseurs et comptes rattachés	2.307.765.193,33		2.634.884.390,60			40.657.764,34	48.929.103,32		
- Clients créditeurs, avances et acomptes	1.493.751.692,57		1.555.552.676,70						
- Personnel	22.953.781,22		20.567.601,51						
- Organismes sociaux	6.280.851,36		6.280.851,36			6.280.851,36			
- Etat	445.782.601,27		445.782.601,27			445.782.601,27			
- Comptes d'associés	0,00								
- Autres créanciers	2.282.675.169,55		2.282.675.169,55			1.528.189.002,35	754.486.167,20		
- Comptes de de régularisation-Passif	113.520.746,32		113.520.746,32	52.870.873,03					
<b>TOTAL</b>	<b>11.746.930.131,79</b>	<b>3.945.200.096,17</b>	<b>8.188.264.037,31</b>	<b>52.870.873,03</b>	<b>495.287.394,80</b>	<b>2.020.910.219,32</b>	<b>803.415.270,52</b>	<b>0,00</b>	

## → TABLEAU N° B7

## → TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 B 8

Tiers Créditeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>Sûretés données</b>	0,00	promesse Hypothèques		0,00
<b>Sûretés reçues</b>				
Personnel AL OMRANE LOGEMENT	736.848,38	Hypothèques	Crédits pour achat de logement au personnel	736.848,38

→ TABLEAU DES BIENS EN CREDIT BAIL  
SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Néant

→ ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 B9

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
. Avals et cautions	0,00	
. Engagements en matières de pensions de retraites et obligations similaires	0,00	
. Engagements relatifs aux acquisitions foncières		
. Engagements au titre des marchés et bons de commandes		
<b>TOTAL(I)</b>	<b>0,00</b>	
(I) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....	0,00	
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Montants exercice</b>	<b>Montants Exercice précédent</b>
. Cautions bancaires sur marchés		
. Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

→ DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE N	EXERCICE N-1
611	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	Achats revenus de marchandises		
	* Achats de marchandises	0,00	94.856,50
	* Variation des stocks de marchandises		
	<b>Total</b>		
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	* Achats de matière premières	20.925.439,07	59.381.390,20
	* Variation des stocks de matières premières		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages		
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	936.826,33	764.645,28
	* Achats de travaux, études et prestation de services	319.944.702,32	513.949.796,83
	<b>Total</b>	<b>341.806.967,72</b>	<b>574.095.832,31</b>

Exercice Clos le 31.12.2023

Autres charges externes		
* Locations et charges locatives	2.232.037,39	2.049.131,17
* Redevances de crédit-bail		
* Entretien et réparations	6.265.141,29	7.035.208,43
* Primes d'assurances	237.554,67	240.535,94
* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1.343,83	44.096,68
* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11.978.839,41	4.432.416,38
* Redevances pour brevets, marque, droits ...		
* Transports		
* Déplacements, missions et réceptions		1.968.408,49
* Reste du poste des autres charges externes	41.208.433,42	42.768.613,40
<b>Total</b>	<b>61.923.350,01</b>	<b>58.538.410,49</b>
Charges de personnel		
* Rémunération du personnel	79.845.309,68	70.950.247,74
* Charges sociales	17.714.962,35	17.474.137,30
* Reste du poste des charges de personnel		
<b>Total</b>	<b>97.560.272,03</b>	<b>88.424.385,04</b>
Autres charges d'exploitation		
* Jetons de présence	0,00	0,00
* Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00
* Reste du poste des autres charges d'exploitation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
CHARGES FINANCIERES		
Autres charges financières		
* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	0,00	0,00
* Reste du poste des autres charges financières	34.029,75	5.005.439,16
<b>Total</b>	<b>34.029,75</b>	<b>5.005.439,16</b>
CHARGES NON COURANTES		
Autres charges non courantes		
* Pénalités sur marchés et débits	0,00	0,00
* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	0,00	0,00
* Pénalités et amendes fiscales	0,00	0,00
* Créances devenues irrécouvrables	0,00	0,00
* Reste du poste des autres charges non courantes	26.140.433,44	5.777.634,51
<b>Total</b>	<b>26.140.433,44</b>	<b>5.777.634,51</b>

Exercice Clos le 31.12.2023

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711	<u>Ventes de marchandises</u>	
	* Ventes de marchandises au Maroc	
	* Ventes de marchandises à l'étranger	
	* Reste du poste des ventes de marchandises	
<b>Total</b>		
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>	
	* Ventes de biens au Maroc	919.477.270,60
	* Ventes de biens à l'étranger	
	* Ventes des services au Maroc	47.053.620,39
	* Ventes des services à l'étranger	
	* Redevances pour brevets, marques, droits ...	
	* Reste du poste des ventes et services produits	
<b>Total</b>		
		966.530.890,99
		991.071.584,38
713	<u>Variation des stocks de produits</u>	
	* Variation des stocks des biens produits	-371.895.783,07
	* Variation des stocks des services produits	
	* Variation des stocks des produits en cours	
<b>Total</b>		
		-371.895.783,07
		-337.781.786,77
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>	
	* Jeton de présence reçus	
	* Reste du poste (produits divers)	
<b>Total</b>		
		0,00
		0,00
719	<u>Reprises d'exploitation, transferts de charges</u>	
	* Reprises	247.017.207,35
	* Transferts de charges	
<b>Total</b>		
		247.017.207,35
		247.417.534,81
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>	
	* Intérêt et produits assimilés	622,39
	* Revenus des créances rattachées à des participations	54.425.963,36
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	2.625.392,84
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers	11,62
<b>Total</b>		
		57.051.990,21
		64.697.079,73

→ PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

SOCIETE AL OMRANE RABAT S.A		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	
INTITULES	MONTANT	MONTANT	
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
* Bénéfice net	-779.806.836,55		
<b>* Perte nette</b>			
II. REINTEGRATIONS FISCALES	587.515.137,51		
1. Courantes	<b>152.235.175,16</b>		
* Charges sur ex antérieur	0,00		
*Cadeaux non déductible			
* Dons non déductible	490.000,00		
* Location Non deductibles	707.941,56		
*Provisions pour créances douteuses 2023	149.033.943,26		
* Provision pour impôt	2.003.290,35		
2. Non courantes	<b>435.279.962,35</b>		
- IS 2023	6.093.016,50		
* Charges sur ex antérieur	6.408.522,19		
* Dotations aux Amortissement Immobilisations	12.892.195,70		
* Provisions sur empiètement	246.264.414,64		
* Provisions sur créances MOD	149.774.167,59		
* Ecart de conversion passif	13.847.645,73		
III. DEDUCTIONS FISCALES			<b>192.085.863,10</b>
1. Courantes			<b>182.085.863,10</b>
* Pour créances douteuses 2022			5.585.863,10
* Ecart de conversion passif			
* Dividendes			176.500.000,00
-			
2. Non courantes			<b>10.000.000,00</b>
* MARGE SUR VENTES DES LOGEMENTS SOCIAUX.			0,00
* Reprise sur provision pour impôt			
* Reprise 1/5 Don COVID-19			10.000.000,00
<b>TOTAL</b>	<b>-192.291.699,04</b>		<b>192.085.863,10</b>
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)			<b>0,00</b>
<b>— Déficit brut fiscal si T2 &gt; T1 (B)</b>			<b>-384.377.562,14</b>
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			85.562.408,67
* Exercice n - 4			
* Exercice n - 3			
* Exercice n - 2			
* Exercice n - 1	85.562.408,67		
VI. RESULTAT NET FISCAL			
Bénéfice net fiscal (A - C)			<b>-85.562.408,67</b>
ou déficit net fiscal (B)			<b>-469.939.970,81</b>



→ PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

SOCIETE AL OMRANE RABAT S.A		Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	
		Montants	
-			
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>			
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
* Exercice n - 4			
* Exercice n - 3			
* Exercice n - 2			
* Exercice n - 1			

→ DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOT

DETERMINATION DU RESULTAT		MONTANT	
Resultat courant d'après C.P.C	(+,-)		-776 914 520,10
Réintégrations fiscales sur opération courantes	(+)		152 235 175,16
Déductions fiscales sur opération courantes	(-)		182 085 863,10
Resultat courant théoriquement imposable	(=)		-806 765 208,04
Impôt théorique sur Resultat courant	(-)		<b>-250 097 214,49</b>
Resultat courant après impôt	(=)		<b>-556 667 993,55</b>

→ DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Exercice clos le 31/12/2023		Exercice Clos le 31.12.2023	
	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice 2	Opérations comptables de l'exercice 2	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	-71.634,41	63.134.781,47	63.400.270,97	193.855,09
B. T.V.A. Récupérable * sur charges * sur immobilisations	220.656.560,81	58.139.679,74	47.220.022,52	231.576.218,03
C. T.V.A. d'ue ou crédit de T.V.A = (A - B)	219.353.134,90	7.072.368,77	23.415.497,54	203.010.006,13

## MOD - ETAT

(Passif éventuel)

Exercice clos le 31/12/2023

Dans le cadre de l'exercice de ses activités, le Holding Al Omrane réalise des opérations MOD. Les opérations réalisées en MOD sont des opérations à caractère social conventionnées avec l'Etat et équilibrées par les contributions de l'Etat. Elles obéissent à un traitement différent par rapport aux opérations propres, dans le sens où elles sont comptabilisées dans des comptes du passif et de l'actif circulants selon qu'il s'agisse des dépenses effectuées par le Holding ou des recettes réalisées.

A la date de leur achèvement, aucune constatation du chiffre d'affaire ni de résultat ne doit être inscrite dans les comptes du Holding Al Omrane, et seul un reclassement au niveau des comptes de bilan est opéré selon le solde dégagé par la différence entre les dépenses réalisées et les recettes encaissées.

En vue d'éviter le risque couru quand au sort du solde dégagé par ces opérations lors de leur achèvement, le Holding Al Omrane a entrepris un plan d'actions visant l'apurement définitif de ce dossier, en vue de statuer sur le solde global des opérations en MOD achevées et de fixer les modalités de traitement des dépenses et recettes futures sur ces opérations.

Dans ce sens plusieurs réunions ont été tenues entre le Holding Al Omrane, le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, et de l'Aménagement de l'Espace et le Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget).

Le résultat de ces réunions a permis l'établissement d'une convention qui arrête définitivement les modalités de traitement comptable d'un ensemble de 117 opérations représentant le premier lot des opérations achevées. Cette convention a été signée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, le HAO et le Ministère de l'Economie et des Finances en Juillet 2008.

Aussi, 33 opérations achevées affichant au 31/12/2010 un solde net créditeur de KDH 5.649 ont fait l'objet d'une convention signée entre le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et la politique de la ville et le HAO.

Les termes de cette convention sont définis de façon à ce que les opérations réalisées en MOD n'affectent en aucun cas les résultats du Holding depuis leur lancement jusqu'à leur clôture définitive.

→ ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 2.104.047.700,00

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
AGENCE NATIONALE DE GESTION DE STRATEGIQUE DES PARTICIPATION DE L'ETAT	Angle rue Arroz et rue Arram, Secteur 11, Hay Riad, Rabat,	21040468	21040468	100,00			2.104.046.800,00
CHEF DE GOUVERNEMENT	PALAIS ROYAL TOUARGA-RABAT	1	1	100,00			100,00
MINISTRE DE L'INTERIEUR	QUARTIER ADMINISTRATIF- RABAT	1	1	100,00			100,00
MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT	RUE MAROUANE SAADI-LOT AGDAL RABAT	1	1	100,00			100,00
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	BOULEVARD MOHAMED V QUARTIER ADMINISTRATIF RABAT	1	1	100,00			100,00
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	AVENUE MAA EL AINANE-BP 759-RABAT	1	1	100,00			100,00
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL, DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE	47,BOULEVARD IBN SINA AGDAL- RABAT	1	1	100,00			100,00
MINISTRE DE L'HABITAT, ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE	RUE AL JOUAZE ET AL JOUMAZ HAY RIAD SECTEUR 16 RABAT	1	1	100,00			100,00
DIRECTEUR DE LA CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	PLACE MOULAY HASSAN-EX PIETRIE IMM DALIL RABAT	1	1	100,00			100,00
PRESIDENT DU FONDS HASSAN II	15, RUE KADI HAMADI SENHAJI, SOUISSI, 10180-RABAT	1	1	100,00			100,00
<b>TOTAL</b>		<b>21.040.477</b>	<b>21.040.477</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.104.047.700,00</b>

→ ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023

ELEMENTS	MONTANT	ELEMENTS	MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
Ago du: 26/06/2023		* Réserve légale	4.409.280,55
* Report à nouveau	123.563.891,03	* Autres réserves	0,00
* Résultats nets en instance d'affectation	0,00	* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	88.185.611,01	* Dividendes	145.137.235,29
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	62.202.986,20
<b>TOTAL A</b>	<b>211.749.502,04</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>211.749.502,04</b>
<b>TOTAL A = TOTAL B</b>			

→ RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

SOCIETE HOLDING AL OMRANE

Exercice Clos le 31.12.2023 C3

NATURE DES INDICATIONS	2021	2022	2023
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
.Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	2.577.280.310,25	2.492.701.215,38	1.498.305.074,42
<b>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
1.Chiffres d'affaires hors taxes	1.124.083.727,98	991.071.584,38	966.530.890,99
2.Résultat avant impôt	91.863.743,56	94.436.497,76	-828.765.889,17
3.Impôt sur les résultats	6.846.502,99	6.250.886,75	6.093.016,50
4.Bénéfices distribués	157.045.571,91	172.764.705,88	145.137.235,29
5.Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	215.562.218,37	123.563.891,03	62.202.986,20
<b>RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et S A R L)</b>			
.Résultat net par action ou part social	4,04	4,19	-39,68
.Bénéfices distribués par action ou part social	7,46	8,21	6,90
<b>PERSONNEL</b>			
.Montant des salaires bruts de l'exercice	71.817.674,78	70.950.247,74	79.845.309,68
.Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	135	124	117

→ TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

Exercice Clos le 31.12.2023

NATURE	Entrée Contre -valeur en DH	Sorties Contre -valeur en DH
.Financement permanent		
.Immobilisations brutes		
.Rentrée sur Immobilisations		
.Remboursement des dettes de financement	0,00	298.189.005,64
.Produits		
.Charges		17.994.088,87
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>316.183.094,51</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>		<b>-316.183.094,51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

» I DATATION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

C5

. Date de clôture (1)	31/12/2023
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	09/03/2024
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses	

**EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ER COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

DATE	INDICATION DES EVENEMENTS
	Favorables NEANT

## → DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME/ CORPS D'ETAT

Société: Holding Al Omrane

Id. Fiscal:

Exercice Comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
902351.01	631 519 927,71	-	631 519 927,71	671 485 788,53	-	671 485 788,53
910790.01	498 310 361,25	-	498 310 361,25	456 339 826,29	-	456 339 826,29
902343.01	248 285 049,92	-	248 285 049,92	255 971 244,94	-	255 971 244,94
902342.02	191 033 790,97	-	191 033 790,97	204 539 178,48	-	204 539 178,48
911001.01	137 878 076,94	-	137 878 076,94	137 878 076,94	-	137 878 076,94
900479.04	113 777 219,35	4 683 622,34	109 093 597,01	127 588 671,30	11 181 946,30	116 406 725,00
901002.01	107 684 722,56	-	107 684 722,56	113 938 118,38	-	113 938 118,38
900348.01	101 831 081,13	-	101 831 081,13	105 350 798,27	-	105 350 798,27
900479.02	96 468 106,03	0,00	96 468 106,03	101 470 191,36	-	101 470 191,36
902445.42	86 729 331,11	-	86 729 331,11	87 456 059,34	-	87 456 059,34
902446.33	84 881 071,22	-	84 881 071,22	84 939 477,43	-	84 939 477,43
911001.02	82 027 785,37	-	82 027 785,37	82 027 785,37	-	82 027 785,37
901019.08	77 477 898,46	-	77 477 898,46	79 286 348,35	-	79 286 348,35
902455.01	67 828 824,62	-	67 828 824,62	70 034 062,01	-	70 034 062,01
901592.02	65 929 929,27	-	65 929 929,27	70 652 533,55	-	70 652 533,55
900479.03	65 608 281,29	-	65 608 281,29	72 491 274,12	-	72 491 274,12
900002.10	62 279 815,18	-	62 279 815,18	76 095 526,28	-	76 095 526,28
900781.01	59 592 141,22	-	59 592 141,22	59 650 548,27	-	59 650 548,27
902341.03	59 461 058,24	-	59 461 058,24	59 657 777,66	-	59 657 777,66
900367.01	58 028 033,47	-	58 028 033,47	70 539 332,68	-	70 539 332,68
900765.02	57 316 082,15	-	57 316 082,15	41 343 137,95	-	41 343 137,95
900300.01	55 169 606,87	-	55 169 606,87	55 169 606,87	4 622 454,87	50 547 152,00
902094.01	53 874 843,54	-	53 874 843,54	54 408 992,67	-	54 408 992,67

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
900063.01	53 041 517,50	-	53 041 517,50	54 847 903,91	11 280 394,71	43 567 509,20
902377.02	52 562 429,20	-	52 562 429,20	52 574 007,78	-	52 574 007,78
902486.02	50 093 727,84	-	50 093 727,84	50 093 727,84	-	50 093 727,84
902459.01	49 676 618,82	-	49 676 618,82	51 139 940,86	-	51 139 940,86
901380.09	45 918 889,08	-	45 918 889,08	67 542 786,02	-	67 542 786,02
900496.04	45 668 052,51	-	45 668 052,51	47 708 935,58	-	47 708 935,58
901275.01	42 898 012,05	-	42 898 012,05	48 183 932,34	5 916 509,05	42 267 423,29
900267.02	42 473 653,54	42 473 653,54	-	43 985 622,13	43 985 622,13	-
901380.08	42 429 719,89	-	42 429 719,89	54 017 373,42	-	54 017 373,42
902490.01	39 019 368,15	-	39 019 368,15	39 019 368,15	-	39 019 368,15
900900.01	38 283 665,35	-	38 283 665,35	39 587 944,74	-	39 587 944,74
900999.01	36 899 347,05	-	36 899 347,05	-	-	-
902080.07	33 418 380,72	-	33 418 380,72	34 556 657,16	19 315 402,95	15 241 254,21
900172.01	32 779 255,82	-	32 779 255,82	33 932 325,42	33 932 325,42	-
900975.01	32 709 107,07	-	32 709 107,07	33 856 825,97	33 856 825,97	-
901275.02	31 726 773,91	14 588 454,83	17 138 319,08	34 366 241,54	14 588 454,83	19 777 786,71
Autres Projets encours lotissements	1 012 143 884,93	74 393 690,16	937 750 194,77	1 107 189 866,76	246 443 846,51	860 746 020,25
Sous total lotissements encours	4 744 735 441,30	136 139 420,87	4 608 596 020,43	4 930 917 816,66	425 123 782,74	4 505 794 033,92
901906.01	121 739 632,87	-	121 739 632,87	125 142 194,25	-	125 142 194,25
902362.01	82 981 543,66	-	82 981 543,66	91 641 430,65	-	91 641 430,65
900744.01	68 648 394,99	-	68 648 394,99	68 648 394,99	16 775 914,64	51 872 480,35
900220.01	42 831 187,69	-	42 831 187,69	44 279 941,17	-	44 279 941,17
901502.04	41 488 938,10	-	41 488 938,10	48 932 432,64	-	48 932 432,64
901906.02	38 240 872,24	-	38 240 872,24	59 481 884,43	31 002 406,13	28 479 478,30
902463.01	37 566 292,01	-	37 566 292,01	32 118 996,32	-	32 118 996,32

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
902093.01	32 784 656,34	-	32 784 656,34	24 830 374,60	12 620 891,85	12 209 482,75
902378.01	27 736 424,85	-	27 736 424,85	37 739 565,15	-	37 739 565,15
902379.01	27 147 029,20	-	27 147 029,20	27 347 382,79	-	27 347 382,79
900366.01	26 211 481,02	-	26 211 481,02	32 217 137,56	4 667 137,56	27 550 000,00
900765.05	23 809 907,94	-	23 809 907,94	23 809 907,94	-	23 809 907,94
902440.01	22 266 218,61	-	22 266 218,61	23 111 595,71	-	23 111 595,71
902493.01	21 731 382,41	-	21 731 382,41	21 731 382,41	-	21 731 382,41
900765.11	21 417 220,61	-	21 417 220,61	35 723 799,59	-	35 723 799,59
Autres Projets en cours constructions	388 511 245,59	42 736 407,72	345 774 837,87	433 662 567,87	82 621 498,25	366 567 158,03
Sous total constructions en cours	1 025 112 428,13	42 736 407,72	982 376 020,41	1 130 418 988,07	132 161 760,02	998 257 228,05
TOTAL DES STOCKS EN COURS	5 769 847 869,43	178 875 828,59	5 590 972 040,84	6 061 336 804,73	557 285 542,76	5 504 051 261,97



→ DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME/ CORPS D'ETAT

Société: Holding Al Omrane

Id. Fiscal:

Exercice Comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
901502.02	311 987 380,76	112 804 295,04	199 183 085,72	307 729 884,63	110 868 095,04	196 861 789,59
902375.01	161 696 316,50	3 942 499,46	157 753 817,04	161 696 316,50	18 825 975,19	142 870 341,31
900583.11	129 223 189,08	6 104 250,92	123 118 938,16	128 826 690,01	5 996 634,06	122 830 055,95
900496.01	143 716 967,61	11 111 177,07	132 605 790,54	117 815 316,21	322 723,66	117 492 592,55
900855.01	240 253 368,67	99 637 619,51	140 615 749,16	195 291 841,62	80 813 087,27	114 478 754,35
901299.01	103 390 858,82	4 445 121,55	98 945 737,27	104 217 065,82	4 445 121,54	99 771 944,28
900479.01	115 587 166,06	29 385 328,31	86 201 837,75	111 891 185,28	26 915 422,13	84 975 763,15
900002.09	108 237 940,19	15 887 091,27	92 350 848,92	104 392 335,27	19 761 969,67	84 630 365,60
902442.54	69 255 434,28	2 018 108,51	67 237 325,77	57 600 253,54	530 805,72	57 069 447,82
900427.02	84 279 843,02	28 527 773,30	55 752 069,72	82 236 627,04	28 527 773,30	53 708 853,74
901908.02	134 677 688,22	48 599 118,13	86 078 570,09	85 654 085,90	37 028 192,15	48 625 893,75
901931.01	78 396 540,59	27 203 003,39	51 193 537,20	74 422 105,07	27 453 018,45	46 969 086,62
902444.52	57 351 928,27	2 347 080,48	55 004 847,79	49 716 833,81	2 897 140,98	46 819 692,83
900002.12	71 432 137,94	22 315 348,06	49 116 789,88	62 415 850,32	19 363 411,28	43 052 439,04
900393.03	48 315 465,16	1 667 305,74	46 648 159,42	44 799 564,62	2 964 169,30	41 835 395,32
900002.13	47 290 665,73	6 618 718,32	40 671 947,41	44 025 517,89	6 987 124,64	37 038 393,25
902443.53	50 672 075,67	-	50 672 075,67	36 819 211,98	-	36 819 211,98
900583.10	37 445 354,59	-	37 445 354,59	34 773 329,22	-	34 773 329,22

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
900393.05	44 669 788,46	2 935 314,53	41 734 473,93	37 849 825,81	3 300 916,31	34 548 909,50
902451.04	50 483 872,89	-	50 483 872,89	32 164 134,02	0,00	32 164 134,02
900112.01	32 074 551,29	-	32 074 551,29	32 074 551,29	-	32 074 551,29
900176.01	51 583 740,95	21 713 822,22	29 869 918,73	51 583 740,95	21 757 775,22	29 825 965,73
900393.04	50 747 137,63	15 631 670,37	35 115 467,26	46 889 542,54	20 721 368,50	26 168 174,04
900765.06	52 241 344,19	21 055 380,65	31 185 963,54	47 797 480,42	22 225 433,49	25 572 046,93
901593.03	60 323 368,82	34 674 020,57	25 649 348,25	58 487 333,48	34 674 174,43	23 813 159,05
902358.01	38 280 192,85	6 503 061,95	31 777 130,90	30 332 853,91	7 170 231,19	23 162 622,72
902472.01	38 061 598,29	11 385 178,29	26 676 420,00	22 117 657,64	339 177,41	21 778 480,23
900531.03			-	21 693 826,73	-	21 693 826,73
901450.02	23 721 959,12	2 701 659,12	21 020 300,00	23 721 959,12	2 701 659,12	21 020 300,00
902450.05	22 937 214,25	-	22 937 214,25	20 896 362,19	966 801,57	19 929 560,62
901593.04	40 529 922,90	19 255 080,89	21 274 842,01	37 841 847,88	19 237 665,77	18 604 182,11
900504.01	21 601 115,16	-	21 601 115,16	18 455 790,97	-	18 455 790,97
Autres Projets achevés lotissements	1 398 717 725,02	502 591 817,50	896 125 907,52	1 246 137 191,27	434 050 218,06	812 086 973,21
Sous total lotissements achevés	3 919 183 852,98	1 061 060 845,15	2 858 123 007,83	3 532 368 112,95	960 846 085,45	2 571 522 027,50

→ DETAIL DES STOCKS PAR PROGRAMME/ CORPS D'ETAT

Société: Holding Al Omrane

Id. Fiscal:

Exercice Comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Projet	Stock initial			Stock final		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF	Montants bruts	Provisions	Montants nets SF
902360.03	130 530 157,37	-	130 530 157,37	101 738 970,86	1 392 981,92	100 345 988,94
902376.01	86 804 451,74	-	86 804 451,74	46 860 333,96	190 382,87	46 669 951,09
900105.01	59 197 629,18	18 861 154,80	40 336 474,38	46 095 359,36	19 123 963,36	26 971 396,00
902370.01	43 190 910,28	774 395,86	42 416 514,42	35 646 664,28	20 381 974,35	15 264 689,93
902368.03	35 450 724,06	932 279,02	34 518 445,04	25 116 141,41	11 738 348,81	13 377 792,60
902366.01	16 474 230,49	1 118 526,86	15 355 703,63	13 624 770,65	1 118 526,86	12 506 243,79
902383.01	18 025 562,67	3 262 764,84	14 762 797,83	17 403 558,24	5 786 326,14	11 617 232,10
900328.05	12 362 187,43	71 601,10	12 290 586,33	11 440 955,55	136 567,20	11 304 388,35
902369.02	34 455 135,74	1 619 422,73	32 835 713,01	22 898 187,97	12 672 005,88	10 226 182,09
902374.03	12 859 788,62	4 274 470,05	8 585 318,57	12 859 788,62	4 274 470,05	8 585 318,57
901291.02	9 186 911,71	733 181,49	8 453 730,22	8 675 160,87	733 181,49	7 941 979,38
901567.01	7 697 284,07	11 698,74	7 685 585,33	7 697 284,07	11 698,74	7 685 585,33
900597.02	10 853 497,78	1 049 173,78	9 804 324,00	8 374 003,28	914 792,50	7 459 210,78
Autres Projets achevés constructions	147 843 903,48	28 451 987,84	119 391 915,64	115 396 779,52	29 172 195,20	86 224 584,32
Sous total constructions achevées	624 932 374,62	61 160 657,11	563 771 717,51	473 827 958,64	107 647 415,37	366 180 543,27
TOTAL DES STOCKS FINIS	4 544 116 227,60	1 122 221 502,26	3 421 894 725,34	4 006 196 071,59	1 068 493 500,82	2 937 702 570,77
TOTAL DES STOCKS	10 313 964 097,03	1 301 097 330,85	9 012 866 766,18	10 067 532 876,32	1 625 779 043,58	8 441 753 832,74

→ TABLEAU C7

Exercice Comptable du 01/01/2023 au 31/12/2023

Projet	Montant début d'exercice	Variations de l'exercice				Montant en fin d'exercice
		Montant en-caissés	Remboursements des clients	Reclassement vers Stock Achievé	Imputations sur ventes	

→ STOCK EN COURS

Lotissements						
900002.10	101.317.891,25				5.053.795,00	95.843.496,25
901380.09	96.727.450,52	2.155.800,00	2.576.400,00			
900479.02	34.108.697,61	8.420.422,14	70.000,00	-	155.000,00	105.232.872,66
901380.10	32.840.931,24	13.774.541,34	-	-	245.671,60	48.128.910,55
900063.01	23.421.636,30	12.841.522,22	87.555,60	-	184.955,60	45.779.853,46
901380.08	20.618.201,00	11.330,00	50.000,00		110.000,00	23.272.966,30
901502.01	17.338.890,70	1.411.734,50	-		69.828,00	21.960.107,50
901592.02	17.296.375,00	-	-		-	17.296.375,00
902350.01	16.683.760,00	13.016.160,00	150.000,00		-	29.549.920,00
901700.04	16.204.596,53	9.563.913,47	-	-	0,00	25.768.510,00
902329.02	14.241.350,00	11.051.105,88	-		-	25.292.455,88
900220.02	12.802.675,00	480.000,00	1.347.500,00		206.000,00	12.141.175,00
900651.03	12.426.187,00	-	-		12.520,00	12.413.667,00
902332.01	10.874.861,40	-	132.000,00		155.760,00	10.587.101,40
900765.02	10.614.131,43	3.881.578,57	226.000,00	-	27.900,00	14.297.610,00
902328.01	10.000.521,28	1.734.823,12	-		6.500,00	11.728.844,40
900141.02	6.080.533,75	113.400,00	232.800,00		232.800,00	6.193.933,75
900197.02	5.293.900,00	-	468.600,00		565.600,00	4.259.700,00
901461.11	4.748.000,00	-	-		-	4.748.000,00
900479.03	3.574.555,00	-	-		2.415.480,00	1.159.075,00
Autre	33.579.391,24	7.869.671,21	757.625,00		6.562.086,72	34.129.350,73
Constructions						
901906.01	37.261.333,33	44.265.400,00	100.000,00	-	151.333,33	81.578.066,66
902362.01	8.098.718,94	-	-		1.569.532,90	6.529.186,04

900220.01	6.377.406,66	-	2.966.440,00	-	1.928.553,33	5.339.519,99
900904.04	5.952.256,75	-	-	-	-	5.952.256,75
900366.01	5.594.758,18	6.313.939,85	340.000,00	-	3.266,67	11.565.431,36
901934.01	5.031.181,00	559.580,00	-	-	-	5.590.761,00
900765.05	4.815.401,25	29.400,00	-	-	-	4.844.801,25
902093.01	4.620.000,00	100.000,00	-	-	-	4.720.000,00
902347.02	4.245.666,68	670.000,00	270.000,00	-	186.500,01	4.459.166,67
902379.01	3.634.817,17	2.955.085,00	452.767,00	-	332.694,17	5.804.441,00
901498.02	3.520.299,00	-	-	-	-	3.520.299,00
Autre	4.830.138,14	10.296.411,97	768.800,00	-	10.785.852,65	15.483.326,48
<b>Total</b>	<b>585.116.237,07</b>	<b>151.515.819,27</b>	<b>10.996.487,60</b>	<b>-</b>	<b>3.125.496,96</b>	<b>- 722.510.071,78</b>

→ STOCK ACHEVÉ

Lotissements						
900190.01	63.612.432,00	3.860.695,00	5.141.200,00	-	56.473.957,00	5.857.970,00
900855.01	51.437.345,19	17.693.923,00	5.357.285,00	-	30.435.243,50	33.338.739,69
901908.02	43.044.702,11	42.396.492,79	264.064,00	-	67.046.387,15	18.130.743,75
900002.09	33.850.742,62	22.553.544,35	676.700,00	-	11.846.018,44	43.881.568,53
900504.01	33.828.518,48	7.658.044,61	3.368.568,00	-	16.092.509,44	22.025.485,65
900002.12	31.977.881,78	50.675.409,09	888.158,00	-	21.144.350,00	60.620.782,87
902451.04	28.788.603,26	11.741.407,46	6.617.700,00	-	3.658.456,05	30.253.854,67
900904.01	28.747.960,80	-	-	-	24.154.000,00	4.593.960,80
900496.01	26.888.133,23	23.533.743,25	508.000,00	-	11.731.321,88	38.182.554,60
900479.01	26.226.542,06	10.514.866,85	3.883.286,74	-	10.143.014,18	22.715.107,99
900393.05	24.464.093,35	23.460.848,95	23.285.928,00	-	23.995.401,25	643.613,05
900393.03	24.363.235,80	5.470.387,10	4.925.715,50	-	4.856.904,00	20.051.003,40
902441.01	24.355.508,95	10.819.349,44	743.632,40	-	26.224.986,59	8.206.239,40
902443.53	24.190.561,51	21.360.043,83	295.812,00	-	34.549.756,72	10.705.036,62
902442.54	21.824.901,23	13.691.486,18	-	-	23.703.513,51	11.812.873,90
900112.01	21.709.118,52	-	-	-	-	21.709.118,52
900105.01	20.742.405,20	13.022.890,40	3.401.980,00	-	22.378.789,60	7.984.526,00
901450.02	20.094.903,50	-	480.000,00	-	480.000,00	20.094.903,50
902375.01	18.210.981,74	42.028.896,00	-	-	36.138.096,00	24.101.781,74
901185.04	17.811.156,06	5.300.240,60	-	-	12.444.142,60	10.667.254,06
902358.01	17.774.197,70	15.294.113,25	1.466.208,00	-	22.336.305,00	9.265.797,95
900583.13	17.320.754,00	-	-	-	-	17.320.754,00
902450.05	15.694.397,59	3.193.684,57	237.039,00	-	5.673.560,54	12.977.482,62
902349.01	15.024.620,00	6.323.800,00	-	-	684.000,00	22.032.420,00
902454.01	14.831.070,50	26.747.335,00	2.798.700,00	-	24.785.385,00	13.994.320,50

Lotissements							
902454.01	14.831.070,50	26.747.335,00	2.798.700,00		24.785.385,00	13.994.320,50	
901381.05	14.808.273,34	7.775.800,20	156.000,00		6.601.645,00	15.826.428,54	
900765.06	14.291.809,09	6.035.370,00	2.175.300,00		5.428.900,00	12.722.979,09	
901593.03	14.164.574,95	5.251.510,00	290.000,00		5.344.503,25	13.781.581,70	
902444.52	13.156.359,14	6.200.672,16	727.762,00		11.423.207,41	7.206.061,89	
900002.13	12.007.850,25	13.925.044,50	25.000,00		10.825.035,00	15.082.859,75	
901931.01	11.170.524,97	9.315.235,25	-		10.652.252,50	9.833.507,72	
900583.11	11.116.575,40	1.053.900,00	432.400,00		253.500,00	11.484.575,40	
901502.02	10.847.287,00	13.242.463,00	-		10.050.638,00	14.039.112,00	
900286.05	9.475.689,95	1.028.000,00	-		1.572.500,00	8.931.189,95	
900796.05	8.701.284,32	2.132.844,00	2.482.000,00		5.277.816,00	3.074.312,32	
900583.08	8.478.405,00	4.258.683,00	-		5.142.383,00	7.594.705,00	
901185.03	7.812.522,83	463.027,00	-		3.080.025,00	5.195.524,83	
900286.07	7.303.270,60	2.000.275,58	-		5.330.250,00	3.973.296,18	
900393.04	6.710.615,50	16.673.952,50	3.172.376,50		13.968.520,50	6.243.671,00	
901355.01	6.516.187,50	8.543.681,80	52.650,00		20.828.519,30	5.821.300,00	
900583.10	5.913.804,80	2.102.140,00	-		4.452.140,00	3.563.804,80	
901485.01	5.727.792,65	2.530.000,00	28.160,00		-	8.229.632,65	
900176.02	5.362.210,00	3.125.000,00	-		720.000,00	7.767.210,00	
902453.02	5.064.140,50	200.000,00	-		-	5.264.140,50	
901378.01	4.407.288,60	202.750,00	1.368.500,00		2.042.250,00	5.283.788,60	
Autre	62.445.911,95	119.872.030,48	44.527.117,18		67.521.974,89	70.268.850,36	
Constructions							
902376.01	29.773.040,28	38.140.769,18	2.177.598,50		56.131.183,43	9.605.027,53	
902360.03	15.895.540,14	32.070.967,52	1.309.269,00		38.690.190,16	7.967.048,50	
901936.01	7.467.971,34	5.466.666,19	125.000,00		6.270.383,96	6.539.253,57	
901567.01	7.056.554,33	-	-		-	7.056.554,33	
900248.01	6.259.999,00	-	1.431.300,00		1.760.675,00	6.589.374,00	
900499.05	5.510.000,00	-	-		-	5.510.000,00	
901237.02	2.200.000,00	-	-		2.250.000,00	50.000,00	
901937.01	1.653.920,00	5.684.529,04	-		6.456.150,01	882.299,03	
902369.02	1.475.000,71	5.440.100,00	-		5.244.500,00	1.670.600,71	
902367.04	1.434.300,78	1.973.500,00	-		1.620.000,00	1.787.800,78	
902374.03	1.345.724,10	188.500,00	-		53.880,00	1.588.104,10	
901567.03	1.332.751,00	-	-		-	1.332.751,00	
901291.02	1.203.203,49	692.640,00	-		872.640,00	1.023.203,49	
900372.01	1.044.050,55	-	-		-	1.044.050,55	
900328.07	1.042.509,00	1.268.327,00	-		1.110.036,00	1.200.800,00	
900328.05	1.039.450,50	1.523.333,00	114.588,00		1.217.598,00	1.230.597,50	
Autre	-	-	-		-	-	
	17.348.447,12	114.644.272,91	3.513.837,50		98.231.658,68	4.449.670,39	
<b>Total</b>	<b>980.682.713,62</b>	<b>810.367.186,03</b>	<b>128.448.835,32</b>	<b>-</b>	<b>891.359.443,54</b>	<b>-</b>	<b>771.241.620,79</b>
<b>Total Général</b>	<b>1.565.798.950,69</b>	<b>961.883.005,30</b>	<b>139.445.322,92</b>	<b>-</b>	<b>894.484.940,50</b>	<b>-</b>	<b>1.493.751.692,57</b>

→ ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	Mazars Audit & Conseil			FIDAROC GRANT THORNTON		
	Montant par année			Montant par année		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Commissariat aux comptes, Certification, Examens des comptes individuels & Consolidés	2.869.000,00	2.869.000,00	2.877.000,00	2.869.000,00	2.869.000,00	2.877.000,00
Emetteur	225.000,00	232.500,00	327.000,00	715.000,00	300.000,00	2.088.000,00
Filiales						
Autres Diligences et prestations liées à la mission du CAC			240.000,00			260.000,00
Emetteur			40.000,00			40.000,00
Filiales			200.000,00			220.000,00
<b>Total</b>	<b>2.869.000,00</b>	<b>2.869.000,00</b>	<b>3.117.000,00</b>	<b>2.869.000,00</b>	<b>2.869.000,00</b>	<b>3.137.000,00</b>

→ LISTE DES COMMUNIQUÉS

Communiqué de presse	
CP relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2022	28/02/2023
CP relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2022	28/02/2023
CP financier relatif aux résultats 2022	31/03/2023
Résultats financiers 2022 et CP RFA 2022	28/04/2023
CP financier relatif aux résultats 2022	31/03/2023
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023	31/05/2023
CP relatif à la révision du taux facial des obligations à taux révisable tranche A (EO du 20-07-02)	01/07/2023
CP relatif à une émission obligataire par placement privé d'un montant de 1,2 milliard de dhs	26/09/2023
CP relatif au lancement de la plateforme digitale d'aide à l'acquisition du Groupe AL Omrane	21/11/2023
CP relatif à la révision du taux facial des obligations tranche F (EO du 18-11-23)	23/11/2023
CP relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2023	30/11/2023

**Aux Actionnaires de la société  
HOLDING AL OMRANE S.A**  
Rue Boundoq, Mail central, Hay Riad.  
Rabat

## **Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

### **Audit des états de synthèse**

#### ***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société HOLDING AL OMRANE S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.567.757.143,54 compte tenu d'une perte de MAD 779.806.836,55.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société HOLDING AL OMRANE S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les comptes de la société comprennent à l'actif et au passif au 31 décembre 2023, à hauteur de respectivement KMAD 1.107.629 et KMAD 1.275.849, les soldes relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte de l'Etat. Une partie de ces opérations est achevée et leur clôture n'as pas encore été effectuée auprès du ministère en charge de l'habitat.



## **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### ▪ **Evaluation des stocks des biens immobiliers**

#### Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 8.442 millions MAD. Comme indiqué dans l'état A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition pour les terrains et au coût de production pour les programmes en cours et achevés. Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles, lesquelles sont évaluées à partir de la valeur actuelle des stocks, estimée par la Direction à la clôture, qui correspond au prix de vente probable diminué des frais de commercialisation.

Nous avons considéré l'évaluation des stocks immobiliers comme un point clé d'audit en raison de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et de la part de jugement de la Direction que requiert l'estimation de la valeur actuelle des biens immobiliers.

#### Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les stocks de biens immobiliers susceptibles de faire l'objet de dépréciation ;
- examiné les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- examiné, par sondage, pour les projets dont la réalisation ou la commercialisation accuse un retard significatif, l'existence de perspectives profitables, à partir d'entretiens avec la direction et d'analyse des valeurs actuelles.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

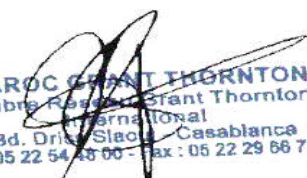
### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mars 2024

### **Les Commissaires aux Comptes**

#### **FIDAROC GRANT THORNTON**



FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

#### **MAZARS AUDIT ET CONSEIL**



MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Angle B, Abdelmajid El Amine Gattouf  
10 350 - Casablanca  
Tél : 0522 423 423 (L.G)  
Fax : 0522 423 400

**Adnane LOUKILI**  
Associé

**Aux Actionnaires de la société**

**HOLDING AL OMRANE S.A**

Rue Boundoq, Mail central, Hay Riad.

Rabat

## **Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2023**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Directoire ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

Pour les conventions suivantes citées ci-après, les personnes concernées respectivement au sens desdits articles sont :

- M Housni EL GHAZAOUI en sa qualité de Président du Directoire du Holding Al Omrane (HAO) et des Conseils d'Administration des sociétés filiales (Al Omrane Souss Massa, Al Omrane Tanger-Tetouane, Al Omrane Casablanca-Settat, Al Omrane Al Janoub) et Administrateur des autres sociétés filiales.
- M Yassir NADEIF membre du Directoire du HAO, Président des Conseils d'Administration des sociétés filiales (Al Omrane Draa Tafilalet, Al Omrane Beni Mellal-Khenifra, Al Omrane Région de l'Oriental, Al Omrane Fes-Meknes) et Administrateur des autres sociétés filiales.
- Mme Amina BOUKTAB membre du Directoire du HAO et Président des Conseils d'Administration des sociétés filiales (Al Omrane Rabat-Salé-Kenitra, Al Omrane Marrakech-Safi), et Administrateur des autres sociétés filiales.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

#### **1.1. Conventions non préalablement autorisées par le conseil de surveillance :**

##### **1.1.1. Convention de partenariat pour la réalisation du Pôle urbain Dénommé "les jardins de Tafilalet " à la ville d'Errachidia conclue entre le HAO et la SAO Drâa-Tafilalet ;**

###### **Modalités essentielles et décaissements courant 2023 :**

- Coût prévisionnel du projet : 679 354 592 MAD
- Consistance prévisionnelle du projet : 2782 unités.
- Superficie de l'assiette foncière : 93ha 32a 83ca.
- Prix d'acquisition de la parcelle : 146 992 072,50 MAD
- Décaissements courant l'exercice 2023 : 20 000 0000 MAD

### 1.1.2. Conventions de conversion de dividendes en prêts :

**Nature et objet des conventions :** Conversion des dividendes en prêts. Ces prêts sont rémunérés aux taux de 4,5% HT.

#### **Modalités essentielles, montants comptabilisés et encaissements courant 2023 :**

Sociétés	Montant du prêt	Durée du prêt	Produits comptabilisés	Encaissement	Solde au 31/12/2023
Marrakech-Safi	10 000 000	2 mois	51 250	10 046 125	-
Fès-Meknès	9 500 000	5 mois	89 625	3 000 000	6 500 000
Rabat-Salé-Kénitra	17 500 000	1 mois	70 000	17 500 000	-
Casablanca-Settat	17 000 000	3 mois	172 375	17 000 000	-
Tanger-Tétouan Al Hoceima	1 500 000	3 mois	16 875	-	1 500 000
Région de l'Oriental	17.500.000	11 mois	196 875	-	17 500 000

(\*) Ces conventions sont en cours de signature

### 1.1.3. Convention de consolidation des prêts conclus entre le HAO et la SAO Al Janoub (en cours de signature)

**Nature et objet de la convention :** Consolidation de l'ensemble des prêts accordés par le Holding Al Omrane à la Société Al Omrane Janoub pour un montant de 105 000 000,00dh

- Date de signature : (convention en cours de signature)
- Montant de prêt : 105 000 000,00dh
- Date de consolidation : 30/10/2023
- Durée du prêt : 6 ans
- Taux : 4.5%HT
- Produits Financiers comptabilisés :787 500 DH
- Encaissements 0 DH (principal et intérêts).

Solde au 31/12/2023 :105 000 000 DH.

### 1.1.4. Convention cadre et de financement relative à l'assistance technique et architecturale pour accompagner l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.

- **Nature et objet de la convention :** cette convention A pour objet la détermination du cadre de la mission d'accompagnement de l'assistance technique du Hoding Al Omrane à l'opération de reconstruction des habitations touchées par le séisme d'Al Haouz.
- **Cout Global Prévisionnel du programme : 290 MDHS** hors la rémunération de la commission d'intervention de HAO (2%). Ce programme est totalement financé par le ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville.
- Cette convention n'a pas produit d'effet en 2023

## 1.2. Conventions approuvées par l'assemblée générale ordinaire du 07 août 2023 :

### 1.2.1. Convention conclue entre le HAO, la SAO Rabat-Salé-Kénitra et la Direction des Domaines de l'Etat, pour la cession à titre gratuit par la SAO au profit de l'Etat, l'assiette foncière objet du TF n°46705/38 sis à Tamesna, et l'apurement des opérations Sidi Laarbi à Ain Aouda et Feline à Tiffelt. ;

- **Nature et objet de la convention** : Définir les modalités de transfert à l'Etat (domaine privé) et à titre gratuit du terrain propriété d'Al Omrane, objet du TF n°46705/38 sis à Tamesna, comme préalable à la délivrance des quitus relatifs aux tranches 1,4 et 6 du projet « Feline » et de la tranche 4 du projet « Sidi Laarbi ».
- **Date de signature** : 09/08/2023.
- **Superficie** : 125 086 m<sup>2</sup>
- **Composantes urbanistiques** : Complexe sportif (98.154 m<sup>2</sup>), école (9.665 m<sup>2</sup>), hôpital/centre de santé (11.935 m<sup>2</sup>) et mosquée (5.332 m<sup>2</sup>).

### 1.2.2. Convention pour la compensation de la cession d'un terrain objet du titre foncier n° 46705/38 sis à Tamesna (propriété du HAO) conclue entre le HAO et la SAO Rabat-Salé-Kénitra ;

- **Nature et objet de la convention** : Définir les modalités de compensation, pour 320 DH/m<sup>2</sup> par la SAO RSK de la cession à titre gratuit par le HAO à l'Etat (domaine privé) du TF n°46705/38 sis à Tamesna d'une superficie de 125 086 m<sup>2</sup>, comme préalable à la délivrance des quitus relatifs aux tranches 1,4 et 6 du projet « Feline » et de la tranche 4 du projet « Sidi Laarbi ».
- **Date de signature** : 28/08/2023.
- **Montant de la compensation** : 42.028.896,00 DH.
- **Encaissements** : 42.028.896,00 DH.
- **Solde au 31/12/2023** : 0,00 DH.

## 2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2023 :

### 2.1. Conventions de conversion de dividendes en avance de trésorerie :

**Nature et objet des conventions** : Conversion des dividendes en avances de trésorerie. Ces avances sont rémunérées aux taux de 4,5% HT.

#### Modalités essentielles, montants comptabilisés et encaissements courant 2023 :

Sociétés	Montant du prêt	Date de déblocage	Durée	Produits comptabilisés	Encaissements	Solde au 31/12/2023
Casablanca Settat	10 000 000	01/10/2022	2 mois	0	0	100 125
Rabat-Salé-Kénitra	25 000 0000	01/10/2022	3 mois	0	0	120 937
Rabat-Salé-Kénitra (Ex Tamesna)	3 000 000	01/10/2022	3 mois	66 000	3 000 000	89 775
Oriental	20 000 000	01/10/2022	6 mois	125 728	10 082 125	31 030
Marrakech	15 000 000	01/10/2022	2,6 mois	0	0	0

## **2.2. Conventions de consolidation et compensation des prêts avec Al Omrane Tanger-Tetouan-AI Hoceima**

**Nature et objet des conventions :** Consolidation et compensation des prêts accordés par le Holding Al Omrane par l'ATD de 7.912 992,60 DH

### **Modalités essentielles, montants comptabilisés et encaissements courant 2023 :**

- Montant de prêt : 438 386 223,79 MAD
- Durée du prêt : 7 ans
- Taux : 4,5% HT
- Produits financiers comptabilisés : 19 376 335,53 MAD
- Montant versés :
  - o Principal : 529 288,51 MAD
  - o Intérêts : 1 470 711,49 MAD
- Solde au 31/12/2023 : 425 237 078,36 MAD

## **2.3. Convention de consolidation des prêts entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Rabat Salé Kénitra (ExTamesna) signée le 01 janvier 2022**

**Nature et objet de la convention :** Consolidation des prêts accordés par le Holding Al Omrane à la Société Al Omrane Rabat Salé Kénitra (ExTamesna).

- Montant du prêt : 45 717 862,36 MAD
- Date de déblocage : 01/01/2022
- Durée du prêt : 3 ans
- Taux : 4,5%.
- Produits comptabilisés: 1 752 797,35 MAD.
- Encaissements : 0 MAD
- Solde au 31/12/2023 : 38 098 218,65 MAD.

## **2.4. Convention conclue entre le HAO et la Société Al Omrane Marrakech Safi relative à la cession du lot de terrain TF 1808/72 : Jebilate 1 bis.**

**Nature, objet et modalités de la convention :** Cession par le Holding AL Omrane à la Société Al Omrane Marrakech Safi d'un terrain TF 11808/72 Jebilate 1 bis un montant de 733 600 MAD et dont le montant a été encaissé en 2023.

## **2.5. Conventions de prêts :**

**Nature et objet des conventions :** Avances de trésorerie octroyées par Holding Al Omrane aux filiales. Ces avances sont rémunérées au taux de 4,5% HT.

**Modalités essentielles, montants comptabilisés et encaissements courant 2023 :**

Sociétés	Projet concerné	Montant du prêt	Date déblocage	Durée du prêt	Produits comptabilisés	Encaissement	Solde au 31/12/2023
Casablanca-Settat	Indéterminée	45 000 000	14/04/2020	2,5 ans	1 148 956	-	25 000 000
Casablanca-Settat	Indéterminée	50 000 000	24/07/2020	2,5 ans	1 745 029	5 000 000	35 000 000
Casablanca-Settat	Indéterminée	30 000 000	12/08/2020	2,5 ans	1 116 965	-	24 000 000
Sous Massa	Al Amal, Wahda	40 000 000	06/01/2020	1 mois	-	18 000 000	-
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	Indéterminée	45 749 281	31/12/2020	5,6 ans			(*)
Rabat-Salé-Kénitra (Ex Tamesna)	Indéterminée	64 587 538	01/10/2017	2 ans	-	-	(**)
Al Janoub	Al Wifaq	60 000 000	28/10/2019	4 ans	1 793 609,18	-	7 543 580
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	Indéterminée	450 786 641	31/12/2019	5 ans	-	-	(*)

(\*) Ce solde a fait l'objet d'une nouvelle convention de prêt du 01 juillet 2022 (Cf. 2.2).

(\*\*) Ce solde a fait l'objet d'une nouvelle convention de prêt du 01 juillet 2022 (Cf. 2.3).

**2.6. Convention de consolidation des prêts entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Fès-Meknès signée le 01 janvier 2020:**

**Nature et objet de la convention :** consolidation de l'ensemble des prêts accordés par le Holding Al Omrane à la Société Al Omrane Fès-Meknès.

**Modalités essentielles, montants comptabilisés, encaissements courant 2023**

- Date convention : 01/01/2020
- Montant du prêt : 210 014 752 MAD
- Durée du prêt : 9 ans
- Produits comptabilisés : 7 142 843,60 MAD
- Encaissements (Principal) : 24 420 319,95 MAD
- Encaissement (Intérêts) : 8 159 439,42 MAD
- Solde au 31/12/2023 : 146 521 919,89 MAD

**2.7. Convention de consolidation des prêts conclue avec Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra signée le 31/12/2020 :**

**Nature et objet de la convention :** Définition des modalités des prêts octroyés par le Holding Al Omrane au profit de la Société Al Omrane Rabat-Salé-Kénitra pour un montant consolidé de 290 026 190 MAD qui se compose comme suit :

Montant du prêt	Date Déblocage	Encours au 31/12/2020
84 142 857	31/12/2017	54 692 857
40 000 000	12/06/2018	40 000 000
20 000 000	31/12/2018	-
20 000 000	02/04/2019	20 000 000
37 000 000	14/04/2020	37 000 000
18 000 000	11/05/2020	18 000 000
30 000 000	29/07/2020	30 000 000
30 000 000	17/08/2020	30 000 000
40 000 000	31/08/2020	40 000 000
12 000 000	01/10/2020	12 000 000
<b>TOTAL</b>		<b>290 026 190</b>



**Modalités essentielles, montants comptabilisés, encaissements courant 2023**

- Durée du prêt : 5 ans et 2 mois
- Taux : 4,5% HT
- Produits comptabilisés : 8 061 209,26 MAD
- Encaissement (Principal) : 68 175 435,69 MAD
- Encaissement (Intérêts) : 8 038 280,08 MAD
- Solde au 31/12/2023 : 146 196 593,94 MAD

**2.8. Conventions de conversion de dividendes en avance de trésorerie :**

**Nature et objet des conventions :** Définition des modalités de conversion des dividendes en avances de trésorerie. Ces avances sont rémunérées aux taux de 4,5% HT.

**Modalités essentielles, montants comptabilisés et encaissements courant 2023 :**

Sociétés	Montant du prêt	Date débloqué	Durée	Produits comptabilisés	Encaissement	Solde au 31/12/2023
Casablanca Settati	20 000 000	01/10/2021	2,5 mois	-	-	145 688
Casablanca Settati	26 000 000	01/10/2020	1 Ans et 5 mois	589 603,64	-	13 000 000

**2.9. Conventions de consolidation de la dette avec Al Omrane Oriental :**

**Nature et objet de la convention :** Consolidation de la dette et son rééchelonnement par Holding Al Omrane au profit de sa filiale.

**Modalités essentielles, produits comptabilisés et encaissement courant l'exercice :**

Filiales	Montant du prêt	Date convention	Durée du prêt	Taux	Produits comptabilisés	Encaissements	Solde au 31/12/2023
ORIENTAL	112 857 143	15/12/2011	30 mois	4,5% (**)	-	5 000 000	59 357 143

(\*\*) Sans application d'intérêts moratoires

**2.10. Convention conclue entre le HAO et la Société Al Omrane Casa Settati (Ex Sahel Lakhyayta) relative à la cession de la parcelle du terrain nu programme Jardins Soualem, tranches 3 et 4**

**Nature et objet de la convention :** Cession par le Holding AL Omrane à la Société Al Omrane Sahel Lakhyayta d'un terrain nu programme Jardins Soualem, tranches 3 et 4 pour un montant de 61 098 600 MAD

**Modalités essentielles, produits comptabilisés et encaissements courant l'exercice :**

Filiale	Opérations	Prix de cession	Encaissements	Solde au 31/12/2023
Lakhyayta	Jardins de Soualem, Tr 3 et 4	61 098 600	-	44 648 940

**2.11. Conventions relatives à la gestion du projet AZZOUZIA par la SAO Marrakech**

**Nature et objet de la convention et de l'avenant :** La société Al Omrane Marrakech en charge de la poursuite de la réalisation du projet AZZOUZIA lancé par la Holding Al Omrane

**Modalités essentielles :** Rémunération au taux de 3% des règlements effectués hors taxes et 3% des recettes bénéficiaires nettes des remboursements clients.

**Montants comptabilisés en produits :** Néant

Aucun encaissement n'est intervenu courant 2023.

## 2.12. Convention de prêt entre le Holding AI Omrane et la Société AI Omrane Marrakech-Safi signée le 31 décembre 2021.

**Nature et objet de la convention :** Régularisation du reliquat FSHIU relative à l'opération El Goumi.

- Montant du prêt : 21 780 000,00 MAD
- Durée du prêt : 3 Mois.
- Taux : 4,5% HT
- Montants comptabilisés : Produits financiers : 0 MAD
- Montants versés : 0 MAD
- o Principal : 11 870 000 MAD
- o Intérêts : 0 MAD
- Solde au 31/12/2023 : 0 MAD.

## 2.13. Convention de prêt conclue entre le HAO et la Société AI Omrane Janoub.

**Nature et objet de la convention :** Avance de trésorerie de 15 00 000 MAD octroyée à AI Omrane AI Janoub pour le règlement de la TNB.

- Date débloqué : 23/12/2022
- Montants comptabilisés en produits : 558 750MAD
- Montant encaissé : 0 MAD
- Solde au 31/12/2023 : 0 MAD (Prêt consolidé le 30/10/2023)

## 2.14. Avenant à la convention cadre de prestation de services « Groupe » entre Holding AI Omrane et ses filiales

**Nature et objet de la convention :** Prestations de services rendues par le HAO aux filiales dans les domaines de la gestion des ressources humaines, la communication et le Marketing, la qualité et le développement durable, le partenariat et la coopération, les opérations foncières, les services juridiques, les finances, la comptabilité, les études stratégiques et la direction informatique. A chaque exercice un avenant à la convention est conclu ayant pour objet la modification de l'article 4 relatif à la clé de répartition des charges communes.

**Conditions de rémunération :** HAO facturera à la société tous les coûts directs et indirects engagés dans le cadre de l'exécution des services, au prorata du chiffre d'affaires de l'année N-1 de la société.

### **Produits comptabilisés courant l'exercice 2023:**

Filiales	Taux	Produits
Tanger-Tetouan-AI Hoceima	5,4%	3 102 122
Rabat-Salé-Kénitra	11,7%	6 474 968
Casablanca-Settat	11,1%	6 137 835
Fès - Meknes	12,1%	6 669 563
Marrakech-Safi	12,2%	6 776 582

Filiales	Taux	Produits
Souss-Massa	11,1%	6 041 062
El Janoub	4,6%	2 425 943
l'Oriental	7,0%	3 796 661
Beni Mellal Khnéfra	4,6%	2 425 943
Draa Tafilalet	2,8%	1 360 328

## 2.15. Convention cadre de gestion centralisée de la trésorerie

**Nature et objet de la convention :** Définition des conditions de la mise en place d'un système de gestion centralisée des opérations de trésorerie du Groupe (signée le 11 avril 2014).

**Condition de rémunération :** 4,50% HT pour les avances consenties par HAO aux SAO et 4% HT pour les avances consenties par les SAO au HAO.

### **Charges et produits financiers comptabilisés courant de l'exercice :**

Filiale	Charge	Produit	Solde 31/12/2023 (*)
SOUSS-MASSA	8 391 280	-	- 253 247 715
AL JANOUB	952 992	201	- 28 999 127
BENIMELLAL KHENIFRA	131 045	882 185	9 539 377
TANGER TETOUAN AL HOCEIMA	271 015	22 125	- 13 151 578
FES-MEKNES	417 829	120	- 20 682 587
MARRAKECH SAFI	1 245 984	80 865	- 41 102 656
ORIENTAL	306 986	3 633 910	92 312 878
RABAT SALE KENITRA	2 184 438	1 048 765	- 27 007 668
CASABLANCA - SETTAT	994 223	125 548	- 6 605 249
Draa Tafilalet	78 128	-	- 762 758
<b>Total général</b>	<b>14 973 920</b>	<b>5 793 718</b>	<b>- 289 707 083</b>

(\*) Les soldes positifs sont débiteurs et les soldes négatifs sont créditeurs

## 2.16. Conventions relatives aux transferts de la réalisation des opérations aux filiales

**Nature et objet des conventions et avenants :** Poursuite par les filiales de la réalisation des opérations lancées par Holding Al Omrane dans leurs régions respectives.

**Modalités essentielles :** Taux de rémunération de 3% des règlements effectués HT et des recettes bénéficiaires nettes des remboursements clients.

### **Montants comptabilisés courant l'exercice :**

Filiales	Montant facturé TTC	Décaissements TTC
Souss Massa	2 797 847	2 937 735
Tanger Tetouan Al Hoceima	8 553 873	14 983 277
Benimellal Khenifra	300 368	525 001
Casablanca Settata	7 340 590	0
Fès- Meknès	379 598	485 401
Marrakech Safi	3 072 361	3 140 274
ORIENTAL	2 543 689	2 503 164
Rabat Salé Kénitra	17 753 567	0
Drâa-Tafilalet	383 607	255 196

Une partie des opérations dont la réalisation a été confiée par HAO aux filiales n'est pas supportée par une convention écrite.

**2.17. Avenant à la Convention de transfert de la réalisation des opérations entre le Holding Al Omrane et la Société Al Omrane Béni Mellal khenifra**

**Nature et objet de la convention :** L'avenant a pour objet de réviser les modalités de rémunération de la société AL OMRANE BENI MELLAL KHENIFRA au titre de son intervention dans le cadre des titres fonciers créés et du foncier assaini au profit du Holding Al Omrane (HAO).

**Date d'effet de la convention :** 01/01/2012

**Conditions de rémunération :** 500 MAD par titre foncier créé, et un forfait annuel de 10 000 MAD/Ha pour le foncier assaini.

**Charges comptabilisées courant l'exercice :** 21 850 MAD

**Décassements 2023 :** 77 400 MAD

**2.18. Convention relative aux transferts de la réalisation des opérations les Orangers avec Al Omrane Rabat Salé Kenitra**

**Nature et objet de la convention et de l'avenant:** Convention signée en date du 31 novembre 2007 et amendée par un avenant signé le 30 avril 2009. Elle porte sur la prestation de maîtrise d'ouvrage déléguée selon laquelle la société Al Omrane Rabat agit en tant que prestataire de service pour le compte de Holding Al Omrane.

**Modalités essentielles :** Taux de rémunération de 4% des règlements effectués HT.

**Charges comptabilisées courant l'exercice :** 0 MAD

**Décassements de 2023 :** 0 MAD

**2.19. Convention cadre relative aux avances de fonds sur débloques des contributions BGE/FSH**

**Nature et objet de la convention :** Définition des modalités d'octroi des avances de fonds sur déblocage des contributions BGE/FSH. Cette convention a été signée le 31 juillet 2012

**Encaissements en 2023 :** 3 000 000 MAD (solde nul au 31 décembre 2023)

Casablanca, le 25 mars 2024

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driouch Slac, Casablanca  
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Anglo-B. Abdelmoumen s. r. l. Casablanca  
20100 - Casablanca  
Tél : 0522 423 423 (L.G)  
Fax : 0522 423 400

**Adnane LOUKILI**  
Associé

# VI



# COMPTES CONSOLIDÉS



## LES NOTES ANNEXES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES COMPTES CONSOLIDÉS

### → BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF en Kdh	Notes	2023	2022
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>ÉCART D'ACQUISITION</b>	(5)	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	(6)	22.840	50.087
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	(7)	154.908	165.096
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	(8)	67.745	102.806
<b>PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES</b>	(9)	9.900	9.900
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>255.393</b>	<b>327.889</b>
<b>Actif circulant</b>			
<b>STOCKS</b>	(10)	29.956.981	30.902.181
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	(11)	32.773.731	31.224.370
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	(12)	456.859	411.956
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT</b>	(13)	71.463	71.613
<b>Total actif circulant</b>		<b>63.259.035</b>	<b>62.610.120</b>
<b>Trésorerie</b>			
<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>	(14)	2.217.791	1.768.174
<b>Total trésorerie</b>		<b>2.217.791</b>	<b>1.768.174</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>65732.218</b>	<b>64.706.183</b>

<b>Capitaux propres</b>			
<b>CAPITAL SOCIAL</b>		2.104.048	2.104.048
<b>AUTRES RÉSERVES CONSOLIDÉES</b>		3.654.079	3.567.769
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		- 1.169.978	224.303
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		<b>4.588.148</b>	<b>5.896.120</b>
<b>INTÉRÊT MINORITAIRE</b>			
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>4.588.148</b>	<b>5.896.120</b>
<b>Capitaux propres assimilés</b>			
<b>Provisions durables pour R&amp;C</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		649.520	421.822
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>		104.227	276
<b>Total provisions durables pour R&amp;C</b>		<b>753.747</b>	<b>422.098</b>

Dettes		
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	5.089.310	4.578.285
<b>DETTES FOURNISSEURS</b>	9.653.401	10.287.569
<b>AUTRES DETTES</b>	42.637.267	40.514.518
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b>	323.114	362.892
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	1.063.166	569.306
<b>Total des dettes</b>	<b>58.766.259</b>	<b>56.312.570</b>
Trésorerie-passif		
<b>TRÉSORERIE-PASSIF</b>	1.624.065	2.075.395
<b>Total trésorerie-passif</b>	<b>1.624.065</b>	<b>2.075.395</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>65.732.218</b>	<b>64.706.183</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

C.P.C en KDH	Notes	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	(17)	4.265.731	4.335.336
<b>VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS</b>		- 782.971	- 625.841
<b>IMMOBILISATIONS PRODUITES PAR L'ESE POUR ELLE-MÊME</b>		-	-
<b>SUBV D'EXPLOITATION ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		-	-
<b>REPRISES D'EXPLOITATION, TRANSFERTS DE CHARGES</b>	(19)	1.059.566	819.628
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4.542.326</b>	<b>4.529.123</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>ACHATS CONSOMMÉS</b>		2.366.352	2.786.572
<b>AUTRES CHARGES EXTERNES</b>		180.330	123.230
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>		6.871	7.918
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	(18)	554.508	547.504
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		38	4.407
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	(19)	2.375.717	665.639
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>5.483.816</b>	<b>4.135.270</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>- 941.490</b>	<b>393.853</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	(20)	- 49.775	- 56.777
<b>Résultat courant</b>		<b>- 991.266</b>	<b>337.076</b>
<b>Résultat non courant</b>		<b>- 77.672</b>	<b>44.894</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>- 1.068.937</b>	<b>381.970</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	(12)	101.041	157.667
<b>Résultat net du groupe</b>		<b>- 1.169.978</b>	<b>224.303</b>
<b>QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>		-	1
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		- 1.169.978	224.303
<b>RÉSULTAT REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>		-	1
<b>Résultat net revenant à la société mère</b>	(21)	- 1.169.978	224.303
<b>Résultat par action en Dh</b>		<b>-55.61</b>	<b>-10.66</b>
<b>Total des produits</b>		<b>4.836.268</b>	<b>4.838.274</b>
<b>Total des charges</b>		<b>6.006.246</b>	<b>4.613.971</b>
<b>Résultat net</b>		<b>- 1.169.978</b>	<b>224.303</b>



## TABLEAU DE FORMATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ESG en KDH	2023	2022
<b>+</b> Marge brute sur les ventes en l'état		
<b>+</b> Production de l'exercice	<b>3.482.760</b>	<b>3.709.495</b>
Ventes de biens et services produits	4.265.731	4.335.336
Variation stocks produits	- 782.971	- 625.841
<b>Immobilisations produites par l'entreprise pour elle M</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>-</b> Consommations de l'exercice	<b>2.546.682</b>	<b>2.909.802</b>
Achats consommés de matières et fournitures	2.366.352	2.786.572
Autres charges externes	180.330	123.230
<b>=</b> Valeur ajoutée	<b>936.078</b>	<b>799.693</b>
<b>+</b> Subventions d'exploitation	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>-</b> Impôts et taxes	<b>6.871</b>	<b>7.918</b>
<b>-</b> Charges de personnel	<b>554.508</b>	<b>547.504</b>
<b>=</b> Excédent brut d'exploitation	<b>374.699</b>	<b>244.271</b>
<b>+</b> Autres produits d'exploitation	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>-</b> Autres charges d'exploitation	<b>38</b>	<b>4.407</b>
<b>+</b> Reprises d'exploitation, transferts de charges	<b>1.059.566</b>	<b>819.628</b>
<b>-</b> Dotations d'exploitation	<b>2.375.717</b>	<b>665.639</b>
<b>=</b> Résultat d'exploitation	<b>- 941.490</b>	<b>393.853</b>
<b>+/-</b> Résultat financier	<b>- 49.775</b>	<b>- 56.777</b>
<b>=</b> Résultat courant	<b>- 991.266</b>	<b>337.076</b>
<b>+/-</b> Résultat non courant	<b>- 77.672</b>	<b>44.894</b>
<b>=</b> Résultat avant impôt	<b>- 1.068.937</b>	<b>381.970</b>
<b>-</b> Impôts sur les Résultats	<b>101.041</b>	<b>157.667</b>
<b>=</b> Résultat net consolidé	<b>- 1.169.978</b>	<b>224.303</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ (Note 1)

En KDH	2023	2022
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>		
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	-1.169.978	224.303
<b>ELIMINATION DES CHARGES ET DES PRODUITS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE OU NON LIÉS À L'ACTIVITÉ :</b>		
• Amortissements et provisions	353.983	693
• Variation des impôts différés	-169.523	-5.011
• Plus ou moins-values nettes d'impôts des sociétés intégrées		-382
• Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	7.144	-1.986
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	-978.374	217.617
• Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1.463.272	-433.910
<b>FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (A)</b>	<b>484.897</b>	<b>-216.293</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
• Acquisitions d'immobilisations	14.025	-6.428
• Variation des autres actifs financiers	35.061	29.017
• Cessions d'immobilisations	1.076	383
• Incidence des variations de périmètre		
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>50.162</b>	<b>22.972</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>		
• Dividendes versés	-145.137	-172.766
• Augmentations de capital en numéraire		
• Emissions d'emprunts	1.460.000	920.000
• Remboursements d'emprunts	-948.975	-961.597
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>365.888</b>	<b>-214.363</b>
<b>Incidence des variations de cours des devises (D)</b>		
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>900.948</b>	<b>-407.684</b>
<b>TREASORERIE D'OUVERTURE (E)</b>	<b>-307.221</b>	<b>100.463</b>
<b>TREASORERIE DE CLOTURE (A+B+C+D+E)</b>	<b>593.727</b>	<b>-307.221</b>

→ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Résultat consolidé	Réserves consolidées	Capitaux propres Part du groupe
<b>SITUATION AU 31.12.2022 EN KDH</b>	2.104.048	224.303	3.567.769	5.896.120
<b>DIVIDENDES VERSÉS</b>				-145.137
<b>VARIATIONS DES ÉCARTS DE CONVERSION</b>			7144	7144
<b>RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION</b>		-224.303	224.303	0
<b>AFFECTATION DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ</b>		-1.169.978		-1.169.978
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE</b>				
<b>AUGMENTATION DE CAPITAL</b>				
<b>DIMINUTION DE CAPITAL</b>				
<b>CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES</b>				
Situation au 31.12.2023 en KDH	2.104.048	-1.169.978	3.654.079	4.588.148

## MODALITÉS ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION (Note 2)

### → (+) MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Al Omrane sont établis conformément aux normes marocaines telles que prescrites par le Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes consolidés découlent des comptes sociaux arrêtés au 30.06.2023 et retraités suivant les méthodes adoptées par la société mère.

### → (+) MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés du Groupe ont leur siège social au Maroc et appliquent les principes comptables du C.G.N.C.

Le journal de consolidation récapitule les écritures comptables concernant les :

- Travaux de retraitements

Liés essentiellement à :

- ◇ L'harmonisation et l'homogénéisation des méthodes d'évaluation :
- ◇ Amortissements, provisions pour dépréciation et stocks ;
- ◇ Retraitements d'opérations constatées en application de la législation fiscale notamment les provisions réglementées et les subventions d'investissement ;
- ◇ Retraitements liés à l'application des méthodes d'évaluation préférentielles pour les contrats de location de

financement ainsi que ceux liés aux écarts de conversion, et à la constatation de l'impôt différé.

- Travaux de reclassement

Ces travaux permettent l'harmonisation de la présentation des états financiers tels que les provisions pour travaux et terrains, subventions, prêts, avances et emprunts internes.

- Travaux d'ajustement

Ces travaux permettent de reconstituer la réciprocité des comptes intra-groupe.

- Travaux d'élimination.

Il s'agit de l'élimination des comptes et opérations intra-groupes, résultats internes, provisions inter-filiales, et élimination des titres consolidés  
Périmètre de consolidation (Note 3)

## | PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION (Note 3)

### → CAPITAL SOCIAL

- La composition des principaux actionnaires et la répartition du capital social du Holding Al Omrane n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice précédent, soit 2.104.047.700 Dhs réparti en 21.040.477 actions détenues à hauteur de 21.040.468 actions par l'Etat marocain à travers l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat.

Raison sociale de la Société	Capital social en MDH	Situation nette au 31/12/2023 en MDH	Année prise participation	% Intérêt	% Contrôle	Méthode conso
<b>Société Mère</b>						
HOLDING AL OMRANE	2 104	-	-	-	S.M	-
<b>Sociétés Régionales</b>						
SOCIÉTÉ AL OMRANE SOUSS MASSA	373	878	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE TANGER - TETOUAN -HOCEIMA	153	55	2006	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE AL JANOUB	13	67	2006	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE BENI MELLAL - KHENIFRA	41	158	2008	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE CASABLANCA- SETTAT	203	467	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE FES-MEKNES	254	1024	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE MARRAKECH - SAFI	329	835	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE DARAÂ-TAFILALT	5	-1	2019	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE REGION DE L'ORIENTAL	49	265	2007	100%	100%	I.G
SOCIÉTÉ AL OMRANE RABAT - SALE - KENITRA	128	622	2007	100%	100%	I.G
<b>Participation</b>						
SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A	40	-	2009	13%	13%	H.P
SOCIÉTÉ CASABLANCA ISKANE ET EQUIPEMENTS	20	-	2006	15%	15%	H.P
SOCIÉTÉ RABAT REGION AMENAGEMENTS	17	-	2014	11%	11%	H.P

S.M : Société mère

I.G : Intégration Globale

H.P : Hors Périmètre

Il est nécessaire de préciser que l'exercice précédent a été marqué par la fusion-absorption de 4 sociétés filiales notamment :

- Al Omrane Tamesna absorbée par Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra.
- Al Omrane Tamensourt absorbée par Al Omrane Marrakech - Safi
- Al Omrane Sahel - Lakhyayta absorbée par Al Omrane Casablanca - Settat

- Al Omrane Chrafate absorbée par Al Omrane Tanger - Tétouan - Al Hoceima

Les dividendes validés en AGO 2023 par les sociétés filiales au titre des résultats de 2022 ont totalisé 176.5 Mdh et se présentent comme suit :

Raison sociale	Dividendes en MAD
Al Omrane Sous Massa	50
Al Omrane Tanger - Tétouan - Al Hoceima	1.5
Al Omrane Al Janoub	
Al Omrane Béni Mellal - Khenifra	20
Al Omrane Casablanca - Settat	20
Al Omrane Fès-Meknes	12.5
Al Omrane Marrakech - Safi	30
Al Omrane région de l'Oriental	17.5
Al Omrane Rabat - Salé - Kénitra	25
Al Omrane Daraa Tafilalt	
<b>Total</b>	<b>176.5</b>

#### INFORMATION SECTORIELLE (Note 4)

L'examen de la structure du reporting financier interne du Groupe Al Omrane au titre de l'exercice 2023 fait ressortir deux niveaux d'analyse de l'information sectorielle : une analyse opérationnelle et une deuxième par zone géographique.

#### → INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les secteurs d'activités opérationnels du Groupe se constituent de trois métiers fondamentaux, à savoir l'aménagement des lotissements, la construction de logements et de commerces, et la prestation de services en Maitrise d'Ouvrage Délégue (M.O.D).

Ces différents métiers sont récapitulés dans le tableau suivant :

En MDH	2023	2022	Variation
<b>LOTISSEMENT</b>	3329	3409	-2,37%
<b>CONSTRUCTION</b>	833	801	4,10%
<b>MOD (PRESTATION DE SERVICE)</b>	104	125	-17,34%
Chiffre d'affaires consolidé	4266	4335	-1,61%

#### → Information par secteur géographique

Le Groupe est opérationnel sur onze zones géographiques et respecte le découpage administratif du Royaume.

Les principaux indicateurs par zone géographique se présentent comme suit :

Chiffres d'Affaires En KMAD	2023	2022	Var 23/22
<b>RABAT - SALÉ - KENITRA</b>	1135	794	43%
<b>TANGER - TÉTOUAN - AL HOCEIMA</b>	171	235	-27%
<b>BENI - MELLAL - KHENIFRA</b>	204	237	-14%
<b>FÈS - MEKNÈS</b>	419	374	12%
<b>CASABLANCA - SETTAT</b>	565	806	-30%

<b>MARRAKECH – SAFI</b>	637	600	6%
<b>ORIENTAL</b>	290	306	-5%
<b>DRÂA-TAFILALET</b>	203	348	-42%
<b>SOUSS – MASSA</b>	600	585	2%
<b>GUELMIM - OUED NOUN</b>			
<b>LAÂYOUNE - SAKIA EL HAMRA</b>	42	50	-15.64%
<b>DAKHLA - OUED EDDAHAB</b>			
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>4.266</b>	<b>4.335</b>	<b>-1,6%</b>

### ÉCART D'ACQUISITION (Note 5)

Au cours de l'année 2023, le périmètre de consolidation est resté inchangé. Toutefois, suite à la fusion de dix sociétés régionales détenues à 100% par le HAO, à savoir la SAO Fès et la SAO Meknès en 2019, ainsi que les SAO Tamesna, Tamensourt, Lakhyayta et

Chrafate absorbées par différentes filiales d'Al Omrane, une écriture de neutralisation des Goodwill a été effectuée. Cette opération a permis d'aligner les titres de participation de la société consolidante avec les filiales nouvellement fusionnées.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Note 6)

ACTIF en MDH	2023			EXERCICE PRÉCÉDENT 2022
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
<b>BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES</b>	58	36	21	13
<b>FONDS COMMERCIAL</b>	1		1	1
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	0	0	0	35
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>59</b>	<b>36</b>	<b>23</b>	<b>50</b>

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et se composent essentiellement de :

- Des licences et frais de développement des systèmes d'information du Groupe pour un montant net d'amortissement de 21 Mdh suite à l'activation par le HAO du système d'information intégré SAP et SAGE 1000 inscrits depuis 2013 en immobilisations en cours ;
- Du droit au bail de la succursale basée à Paris pour 1 Mdh.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)

ACTIF en MDH	2023			EXERCICE PRÉCÉDENT 2022
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
<b>TERRAINS</b>	28	0	28	30
<b>CONSTRUCTIONS</b>	291	181	109	116
<b>INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE</b>	1	1	0	0
<b>MATÉRIEL DE TRANSPORT</b>	2	2	0	0
<b>MOBILIERS, MATÉRIEL DE BUREAU ET AMÉNAGEMENT DIVERS</b>	180	163	17	17
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	4	3	1	1
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>	0	0	0	2
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>506</b>	<b>351</b>	<b>155</b>	<b>165</b>

- Les immobilisations corporelles du Groupe cumulent à fin 2023 un montant net de 155 Mdh contre 165 Mdh en 2022, soit une baisse de 6% due essentiellement aux acquisitions de l'année en matériel, mobilier de bureau et aménagements de 14 Mdh diminué de l'impact des dotations aux amortissements y afférents notamment

celles en lien avec l'activation des immobilisations en charges communes et des cessions de l'exercice de 5 Mdh ;

- A signaler que le montant net de ces immobilisations représente toujours moins de 0,25 % du total de l'Actif consolidé du Groupe.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (Note 8)

ACTIF	2023			EXERCICE PRÉCÉDENT 2022
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
<b>PRÊTS IMMOBILISÉS</b>	68	1	67	102
<b>AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES</b>	0		0	0
Immobilisations financières	69	1	68	103

- La diminution des immobilisations financières du Groupe est principalement due au remboursement de la dette contractée pour financer les opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage déléguée pour les communes, pour un montant total de 170 Mdh, par la DGCT.
- Les autres créances financières sont constituées essentiellement des dépôts et cautions versés et ont connu une baisse insignifiante.

## PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES (Note 9)

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation	% d'Intérêt	% de Contrôle	Type de Contrôle
<b>SOCIÉTÉ CASABLANCAISKANE ET ÉQUIPEMENTS</b>	AMENAGEMENT	20	2.9	15%	15%	Pas de contrôle
<b>SOCIÉTÉ CASA AMENAGEMENT S.A</b>	AMENAGEMENT	40	5	13%	13%	Pas de contrôle
<b>SOCIÉTÉ RABAT AMENAGEMENT REGION AMENAGEMENTS</b>	AMENAGEMENT	17.4	2	11%	11%	Pas de contrôle
<b>TOTAL</b>		<b>77.4</b>	<b>9.9</b>			

- Les actions des sociétés non consolidées sont enregistrées au coût d'acquisition et la valeur de ces actions est évaluée en prenant en compte la quote-part des capitaux propres détenus par le Groupe, ainsi que les perspectives d'évolutions futures.
- À fin 2023, le Groupe n'a pas observé de dépréciation sur ces titres, car les trois sociétés concernées présentent des perspectives de rentabilité encourageantes.

## STOCKS (Note 10)

Le stock a enregistré au titre de l'exercice 2023 une légère baisse de 945 MDH, soit 3,96 % par rapport à l'exercice 2022.

Stocks en MDH	2023	2022	Variation
<b>RÉSERVES FONCIÈRES</b>	551	415	32,73%
<b>PRODUITS INTERMÉDIAIRES</b>	1.625	1.773	-8,37%
<b>STOCKS EN-COURS</b>	15.609	14.626	6,72%
<b>STOCKS FINIS</b>	16.091	17.579	-8,50%
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	-3.967	-3.490	12,09%
<b>SOLDE FIN DE PÉRIODE</b>	<b>29.957</b>	<b>30.902</b>	<b>-3,06%</b>

les provisions pour dépréciation du stock sont passées de 3.490 Mdh à 3.912Mdh, soit une hausse de 422Mdh. Cette hausse s'explique essentiellement par :

- La constatation de perte à terminaison ou de la dépréciation suite à la faible alimentation de plusieurs projets ayant les composantes « Recasement » et « Equipements Publics » très importantes, telles que l'opération Al Wahda LS TR1 & 2 à Tanger – Tétouan – Al Hoceima pour 77 Mdh, Le Lotissements Al Wifak pour 34 Mdh et Chourouk à la même région pour 34 Mdh, Nahda al Kobra FC Tr1 et 2 à Souss-Massa pour 30 Mdh, Al Ismailia TR2 à Beni-Mellal

provisionnée à hauteur de 21 Mdh et le projet Ibn Khaldoun Tr2 – FVI à Tanegr-Tétouan-Al Hoceima pour 10 Mdh

- La constatation des provisions pour marges négatives sur les stocks nouvellement achevées telle que Boustane Tr1, à Rabat – Salé – Kénitra pour 52 Mdh, du Projet Pôle Urbain RAS EL MA à Fes – Meknes pour 42 Mdh ou encore l'opération Al HAdika Tr1 à Rabat Salé Kénitra pour 22 Mdh.

A noter que le stock est provisionné à hauteur de 13,27 %. Au 31.12.2023 le stock global représente 45,94 % du total de l'Actif net consolidé.

## CRÉANCES (Note 11)

Les créances brutes de l'actif circulant du Groupe sont passées de 32.197 Mdh à fin 2022 à 34.266Mdh à fin 2023 soit une augmentation de 6,60 %. Les variations se présentent comme suit :

Créances en MDH	2023	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			2022
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues	en devise	vis-à-vis de l'État	Effets	
ACTIF IMMOBILISE (a)	69	34	35	0	0	68	0	103
<b>PRÊTS IMMOBILISÉS</b>	68	33	35	0	0	68	0	103
<b>AUTRES CRÉANCES FINANCIÈRES</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>34.266</b>	<b>264</b>	<b>34.002</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32.705</b>	<b>260</b>	<b>32.197</b>
<b>FOURNISSEURS DÉBITEURS, AVANCES ET ACOMPTE (B)</b>	265	264	1	0	0	264	0	308
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (C)</b>	1.963	0	1.963	0	0	587	260	1.993
<b>PERSONNEL</b>	5	0	5	0	0	0	0	6
<b>ÉTAT (D)</b>	1.731	0	1.731	0	0	1.731	0	1.593
<b>COMPTES D'ASSOCIÉS</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>AUTRES DÉBITEURS (E)</b>	30.123	0	30.123	0	0	30.123	0	28.100
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF</b>	179	0	179	0	0	0	0	198
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34.334</b>	<b>298</b>	<b>34.037</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32.774</b>	<b>260</b>	<b>32.301</b>

Le solde à fin 2023 comprend principalement les :

- Avances et acomptes du Groupe qui totalisent un montant de 265 Mdh à fin 2023 relatifs principalement aux avances sur acquisition de foncier domanial ou forestier ;
- Créances liées aux cessions des produits de partenariat, de recasement et des équipements publics, et qui s'élèvent à 1.963 Mdh contre 1.993 Mdh en 2022 soit une baisse de 1,53 % provisionnée à hauteur de 766 Mdh ;
- Créances sur l'Etat qui totalisent 1.731 Mdh à fin 2023 et correspondant principalement à la TVA pour 883 Mdh soit 51 % du total créances sur Etat (dont 348 Mdh de la TVA récupérable, 316 Mdh relative à la TVA à régulariser sur avances acquéreurs et 218 Mdh de crédit de TVA) ;



- e. Les autres débiteurs présentent 87,73 % du total des créances de l'actif circulant soit 30.123 Mdh et se composent essentiellement des dépenses engagées sur les projets gérés en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ou ses différents démembrements.

## IMPÔT DIFFÉRÉ (Note 12)

Eléments	Solde fin 2023 en MDH	Mvts 2023		Réserves	Solde fin 2023
		Résultat			
			+	-	+
<b>DÉFICITS FISCAUX</b>	1	0	0	0	1
<b>RETRAITEMENTS TEMPORELS</b>	-162	20			-142
<b>DIFFÉRENCES TEMPORAIRES</b>	210	65			275
<b>TOTAL</b>		<b>85</b>			
<b>SOLDE</b>	<b>49</b>	<b>85</b>			<b>134</b>

L'impôt différé Actif (I.D.A) se solde à 134 Mdh à fin 2023. La variation de l'exercice s'explique essentiellement par :

- Le crédit d'impôt (I.D.A) suite à la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées résultant des déficits fiscaux de La SAO Daraâ Tafilalet de 6 Mdh relatif au cumul des déficits de la période allant de 2021 à 2023 soit un IDA de 1 Mdh ;
- La charge d'impôt différé impactant le résultat consolidé pour un montant net de 20 Mdh relatif principalement aux retraitements temporels liés aux méthodes de consolidation du Groupe ;
- La charge d'impôt différé impactant le résultat consolidé pour un montant net de 65 Mdh relatif aux retraitements temporaires liés aux variations des sources d'impôts d'origines fiscales constatées par les entités du Groupe sur leur tableau de passage fiscal (Provision pour dépréciation des stocks, provisions pour risques & charges, Dons COVID...);
- L'impact changement de taux fiscaux de 65 Mdh car en effet :

Le HAO en vue de respecter les dispositions de l'article 4150 de l'Avis n°5 formants les normes nationales en matière de comptes consolidés, notamment lorsque dans le cadre des règles fiscales en vigueur à la clôture, le taux applicable diffère en fonction de la façon dont se réalisera la différence future, c'est le taux applicable au mode de réalisation le plus probable qui doit être retenu. Ainsi et conformément aux dispositions de l'article 247-XXXVII-A-5° du CGI, tel que modifié par la loi de finance de 2023, formulant que le taux du barème de 31% est majoré ou minoré, selon le cas, comme suit :

- Pour les sociétés dont le bénéfice net est supérieur à 1 MDH et inférieur à 100 MDH, ce taux est minoré comme suit :
  - ◇ 28,25%, au titre de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2023 ;
  - ◇ 25,50%, au titre de l'exercice ouvert à compter « du 1er janvier 2024 ;
  - ◇ 22,75%, au titre de l'exercice ouvert à compter « du 1er janvier 2025 ;

- ◇ 20%, au titre de l'exercice ouvert à compter du « 1er janvier 2026.

- Pour les sociétés dont le bénéfice net est égal ou supérieur à 100 MDH, ce taux est majoré comme suit :

- ◇ 32%, au titre de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2023 ;
- ◇ 33%, au titre de l'exercice ouvert à compter du « 1er janvier 2024 ;
- ◇ 34%, au titre de l'exercice ouvert à compter du « 1er janvier 2025 ;
- ◇ 35%, au titre de l'exercice ouvert à compter du « 1er janvier 2026

Les taux les plus probables ainsi retenus pour les besoins du calcul des impôts différés au titre du l'exercice 2023 sont les suivants :

- 20 % pour le HAO (Société mère consolidante) du fait de l'abattement de 100% appliqué aux dividendes que celui-ci remonte des filiales
- 35 % pour les SAO – Rabat Salé Kénitra, Marrakech Safi et Souss Massa en vu des dispositions de l'article 19-I-B du CGI prévoyant que pour les sociétés imposées au taux de 35% au titre d'un exercice, ayant réalisé un bénéfice net inférieur à cent millions (100 000 000) de dirhams au titre des exercices suivants, le taux de 20% ne s'applique que lorsque ledit bénéfice demeure inférieur à ce montant pendant trois (3) exercices consécutifs.
- 20 % pour les SAO – Fes Meknes, Tanger Tétouan Al Hoceima, Benimellal – Khénifra, Casablanca Settat, Région Oriental et Daraâ Tafilalet.

## TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (Note 13)

Les dépôts à terme et valeurs mobilières de placement totalisent un montant de 71Mdh à fin 2023 contre 72 Mdh à fin 2022.

## LES TRESORIES (Note 14)

Les disponibilités en comptes bancaires et caisses-régies totalisent +594 Mdh à fin 2023 contre -307 Mdh en 2022, soit une hausse de 293 % dûe en partie au remboursement des encours pour 948 Mdh contre une levée de 1.460 Mdh répartie entre 1.200 Mdh en obligataire et 260 Mdh en bancaire.

## PROVISIONS (Note 15)

### » A- Provisions durables pour risques et charges :

Passant de 422 Mdh à fin 2022 à 754 Mdh à fin 2023, les provisions pour risques et charges ont connu une dotation nette de 332 Mdh qui s'explique principalement par le dénouement de quelques litiges liés au foncier ainsi que la constatation des provisions relatives aux empiétements. En effet le solde se compose principalement des provisions pour risques liés aux litiges et contentieux long-terme ainsi qu'une provision forfaitaire arrêtée par le HAO en commun accord avec le ministère de tutelle pour perte probable sur les projets propres subventionnés par l'Etat de 100 Mdh et enfin d'un solde de provision pour empiétement de 350 Mdh.

### » B- Autres provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges momentanées ont marqué une hausse de 87% en passant de 569 Mdh à fin 2022 à 1.063 Mdh à fin 2023, soit une augmentation de 494 Mdh due principalement à la suite de l'actualisation des provisions pour perte à terminaison et du risque des litiges en cours.

Ainsi le poste autres provisions pour risques et charges se compose au 31.12.2023 de ce qui suit :

- Soldes des provisions pour risque de non-récupération des TVA forcloses pour 200 Mdh
- Soldes des provisions pour litiges et contentieux court-terme de 310 Mdh
- Soldes des provisions pour perte à terminaison de 390 Mdh
- Soldes des provisions pour charges relatives aux opérations achevées pour 163 Mdh

En effet plusieurs marges à terminaison de quelques opérations ayant des composantes « Recasement » ou « Equipement publics » ont été actualisées, notamment :

- L'opération « Lotissement Tamouda 4 » à provisionnée à hauteur de 15 Mdh, l'opération « llot échange Ibn Batouta » provisionnée pour 14 Mdh, l'opération « Résidence les Lauriers Tr1 GH2 » provisionnée à hauteur de 2 Mdh, l'opération « Somal Restructuration » pour 9 Mdh, toutes à Tanger-Tétouan-Al Hoceima,
- L'opération « Terrain de Sport Al Omrane » à Casablanca-Settat pour 8 Mdh,
- Ou encore des risques pour litiges provisionnés à hauteur de 27 Mdh par la SAO – Région de l'Oriental à savoir
- 18 Mdh pour litiges en cours avec deux prestataires (BIOUI 15 Mdh et ENTRAVEPS pour 9 Mdh) et avec les héritiers ETTALBI pour 3 Mdh.

## DETTES (Note 16)

Les dettes du passif circulant du Groupe sont passées de 55.743 Mdh en 2022 à 57.703 Mdh à la fin 2023 soit une hausse de 1,85 % et sont détaillées comme suit :

Dettes en KDH	2023	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			2022
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues	en devises	vis-à-vis de l'État	Effets	
DE FINANCEMENT	5.089	4.230	859	-	793	68	-	4.578
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	3.022	2.796	226	-	-	-	-	2.048
AUTRES DETTES DE FINANCEMENTS (A)	2.067	1.434	633	-	793	68	-	2.530
DU PASSIF CIRCULANT	52.614	-	52.614	-	-	34.499	53	51.165
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS (B)	9.653	-	9.653	-	-	181	53	10.288
CLIENTS CRÉDITEURS, AVANCES ET ACOMPTE (C)	8.830	-	8.830	-	-	442	-	8.823
PERSONNEL	103	-	103	-	-	-	-	96
ORGANISMES SOCIAUX	20	-	20	-	-	20	-	21
ÉTAT (D)	2.553	-	2.553	-	-	-	-	2.656
AUTRES CRÉANCIERS (E)	2.553	-	2.656	-	-	31.304	-	29.146
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	31.304	-	31.304	-	-	31.304	-	29.146
TOTAL GENERAL	151	-	151	-	-	-	-	136
	57.703	4.230	53.473	-	793	34.567	53	55.743

- » b) Le poste fournisseurs et comptes rattachés totalise 9.653 Mdh à fin 2023 soit une baisse de 16 % par rapport à 2022 et se compose essentiellement de provisions pour terrains à payer et travaux à effectuer (6.815 Mdh en 2023 contre 7.176 Mdh en 2022 soit une baisse de 361 Mdh) constitués à l'achèvement des opérations pour faire face aux charges futures ;

Le poste est détaillé comme suit :

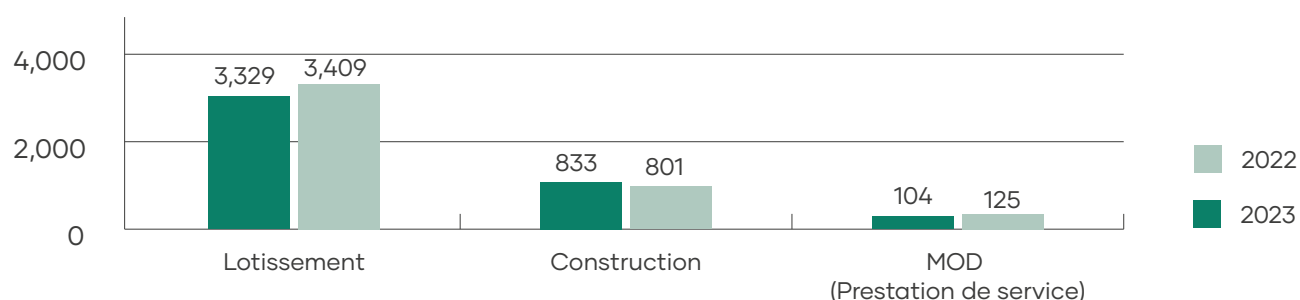
Fournisseurs en MDH	2023	2022	Variation
<b>FOURNISSEURS</b>	1.095	1.211	-116
<b>FOURNISSEURS - RETENUES DE GARANTIE</b>	797	850	-53
<b>FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES</b>	946	1.051	-105
<b>PROVISION POUR TRAVAUX RESTANTS À EFFECTUER ET FONCIER À ACQUÉRIR</b>	6.815	7.176	-361
<b>Total</b>	<b>9.653</b>	<b>10.288</b>	<b>-635</b>

- » c) Les avances clients se sont élevées à 8.830 Mdh à fin 2023 contre 8.823 Mdh à fin 2022, soit une légère hausse de 0,07 % ;
- » d) Les dettes envers l'Etat s'élèvent à 2.553 Mdh à fin 2023 contre 2.656 Mdh en 2022, soit une baisse de 103 Mdh, le solde au 31.12.2023 est ainsi constitué principalement des contributions FSH pour 2.694 Mdh ;
- » e) Les autres créanciers totalisent 31.304 Mdh à fin 2023 contre 29.146 Mdh en 2022, ils concernent aussi bien les avances encaissées que les subventions et avances reçues au titre des projets gérés en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ou ses collectivités locales

### CHIFFRE D'AFFAIRES (Note 17)

Au terme de l'exercice 2023, le chiffre d'affaires consolidé par le Groupe a connu une baisse de 1.61 % passant de 4.335 Mdh en 2022 à 4.266 Mdh à fin 2023. Il est à noter que le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est réparti essentiellement entre l'activité lotissement à hauteur de 78 % suivi de l'activité construction pour 19 %.

Chiffre d'affaire consolidé



**CHARGES DE PERSONNEL (Note 18)**

Les charges de personnel sont passées de 548 Mdh à 555 Mdh à fin 2023, soit une hausse de plus de 1.28 % principalement dû aux indemnités accordées au Président du Directoire précédent. L'effectif du Groupe totalise 898 collaborateurs à fin 2023 avec un taux d'encadrement de 88%.

**DOTATIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION (Note 19)**

S'élevant à 22MDH, la dotation nette d'amortissement de l'exercice représente la dépréciation de l'actif immobilisé du Groupe en respect des principes précités dans la note n°1.

Nature en MDH	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Cumul d'Ats
ECART D'ACQUISITION	-	-	-
IMMOBILISATION INCORPORELLES	22	14	36
<b>* IMMOBILISATION EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>* BREVETS, MARQUES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES</b>	22	14	36
<b>* FONDS COMMERCIAL</b>			
<b>* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
IMMOBILISATION CORPORELLES	342	8	351
<b>* TERRAINS</b>			
<b>* CONSTRUCTIONS</b>	174	7	181
<b>* INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE</b>	1	0	1
<b>* MATÉRIEL DE TRANSPORT</b>	2	0	2
<b>* MOBILIER, MATÉRIEL DE BUREAU ET AMÉNAGEMENT</b>	161	2	163
<b>* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INFORMATIQUE</b>	3	0	3
<b>* IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>365</b>	<b>22</b>	<b>387</b>

Les provisions pour risques et charges liés à l'activité du Groupe ont évolué comme suit :

Nature en KDH	Montant début exercice	Dotations nettes	Montant fin exercice
<b>1. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	1	0	1
<b>2. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>			
<b>3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b>	422	332	754
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>423</b>	<b>332</b>	<b>754</b>
<b>4. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)</b>	4.051	896	4.948
<b>5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	569	494	1.063
<b>6. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TRÉSORERIE</b>			
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>4.621</b>	<b>1.390</b>	<b>6.011</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>5.044</b>	<b>1.722</b>	<b>6.765</b>

La hausse des dotations d'exploitation de 265% soit 1.710 Mdh dont 1.744 Mdh suite aux vérifications de la mission d'audit et de la certification de certains comptes principaux du bilan du Groupe AI Omrane dont la synthèse de réajustements se présente comme suit :

Nature des provisions	Comptabilisées au 31/12/2022	Ajustements relevés
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS EN COURS</b>	78	+653
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES STOCKS ACHEVÉS</b>	468	+39
<b>PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT À EFFECTUER</b>	0	-5
<b>SOLDES CLIENTS, AVANCES CLIENTS ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	24	+233
<b>COMPTES DES AUTRES DÉBITEURS ET CRÉANCIERS</b>	0	+308
<b>PROVISIONS POUR LITIGES</b>	53	+72
<b>EMPIÈTEMENTS SUR DES TERRAINS PRIVÉS ET PUBLICS</b>	0	+350
<b>ACTUALISATION DES ÉVALUATIONS DES QUIPEMENTS PUBLICS À RÉTROCÉDER</b>	0	+64
<b>DÉNOUEMENT DES IMMOBILISATIONS EN CHARGES COMMUNES</b>	0	+30
	<b>624</b>	<b>+1.744</b>

Ainsi la provision pour dépréciation de l'actif immobilisé concerne les prêts immobilisés du groupe et s'élève à 1 Mdh à la fin 2023, exclusivement constitués de provisions pour dépréciation d'anciens prêts accordés au personnel.

Les provisions durables pour risques et charges sont passés d'un total de 422 Mdh à fin 2022 à 754 Mdh à fin 2023, soit une dotation nette de 332 Mdh due essentiellement à la constatation de la provision pour charges relatives à l'empiètement de 98 projets pour 350 Mdh suite au fruit d'investigation interne, afin de recenser l'ensemble des empiètements des projets appartenant au ministère de l'habitat puis aux différentes entités antérieures au Holding AI Omrane (la SNEC, Les ERAC, L'ANHI) sur plusieurs terrains publics ou privés et dont les

différentes conventions de fusion et de capitalisation obligent les différentes entités du Groupe AI Omrane dont la Holding :

- D'achever toutes les opérations immobilières de quelque nature qu'elles soient, entreprises par le ministère de l'habitat dans le cadre du Fonds National pour l'Achat et l'Équipement de Terrain (FNAET) (Cf. Article 1 de la Convention Etat-SNEC n° 2/1840/DEPP du 27/11/1987)
- De consolider les soldes des opérations gérées en MOD et confiées aux Offices Publics d'Habitat (Cf. Article 1 de la convention relative à la consolidation des avances accordées par le FNAET)
- D'apurer le foncier relatif à ces projets en acceptant de prendre à leur risques et périls les servitudes actives et passives apparentes ou non apparentes continues ou discontinues et comme les sociétés apporteurs pouvaient le faire en vertu de tous titres de propriété de tous règlements et de toutes conventions (Cf. Article 4 de la convention de fusion entre AI Omrane et la SNEC et ATTACHAROUK).

## CHARGES DE FINANCEMENT (Note 20)

Le résultat financier est passé de -57 Mdh à fin 2022 à -50 Mdh à fin 2023. Cette appréciation de 7 Mdh s'explique essentiellement par :

- L'enchérissement des taux d'intérêt (trois actualisations des taux par BAM sur le 2ème semestre 2022) et son impact sur le service de la dette pour 17 Mdh ;
- La hausse des flux de transfert des charges financières pour 14 Mdh ;
- La variation de l'écart de conversion du Yen pour 14 Mdh ;

Les dettes du Groupe d'un montant de 5.089 Mdh se composent essentiellement des emprunts obligataires avec un stock de 3.022 Mdh suivies de ceux accordés par les banques nationales 1.708 Mdh puis des emprunts accordés par des bailleurs de fonds internationaux qui représentent 344 Mdh et 29 Mdh sous forme d'avances de l'Etat.

Le financement en devises du GAO est dominé par l'Euro et représente près de 69 % de l'endettement en devises. L'Agence Française de Développement est le principal bailleur de fonds étranger du HAO avec plus de 441 Mdh d'encours pour 2 milliards débloqués.

## RÉSULTAT NET (Note 21)

Le résultat consolidé réalisé au titre de l'exercice 2023 a connu une baisse de plus de -622% soit -1.394 Mdh par rapport à 2022 en passant de 224 Mdh à -1.170 Mdh à fin 2023.

Libellé	2023	2022
<b>RÉSULTAT NET DU GROUPE</b>	-1.170	224
<b>QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	0	0
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	-1.170	224
<b>RÉSULTAT REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	0	0
Résultat net revenant à la société mère	<b>-1.170</b>	<b>224</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	4.836	4.838
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	6.006	4.614
Résultat net consolidé en MDH	<b>-1.170</b>	<b>224</b>
Résultat par action (en MAD)	-55,61	10,66

La réconciliation entre les résultats individuels de l'ensemble consolidé et le résultat consolidé se présente comme suit :

	Exercice 2022		Exercice 2023		Var %	
	RESERVES	RESULTAT	RESERVES	RESULTAT	RESERVES	RESULTAT
Social	3.110	394	2.394	-1.044	-23%	-365%
<b>ELIMINATION IMMOBILISATIONS EN N.V</b>	-3	1	-2	13	-38%	1187%
<b>ECARTS DE CONVERSION ACTIFS</b>	0	0	0	14	n.s	n.s
<b>ANCIENNE MARGES / CI STOCK HAO</b>	-195	-34	-229	-18	17%	-48%
<b>ANCIENNE MARGES / TRSFRT CHARGES STOCK</b>	-305	-31	-336	-24	10%	-24%
<b>ELIMINATION MARGE / C.I /STK HAO</b>	433	27	460	28	6%	4%
<b>ELIMINATION MARGE / STOCK HAO</b>	-38	0	-31	0	-18%	n.s
<b>ELIMINATION INTERCO</b>	328	-162	669	-177	104%	9%
<b>HARMONISATION DES AMORTISSEMENTS</b>	7	3	10	1	48%	-75%
<b>HARMONISATION TRSFERT CHG</b>	650	20	670	19	3%	-5%
<b>PRESENTATION</b>	-462	0	0	-68	-100%	n.s
<b>FISCALITE DIFFEREE</b>	43	6	48	86	12%	1327%
Consolidation	<b>3.568</b>	<b>224</b>	<b>3.654</b>	<b>-1.170</b>	<b>2%</b>	<b>-622%</b>

**Aux Actionnaires de la Société**

**HOLDING AL OMRANE S.A**

Rue Boundoq, Mail central

Hay Ryad – Rabat

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société AL OMRANE HOLDING S.A et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4.588.148 compte tenu d'une perte consolidée de KMAD 1.169.978.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les comptes du groupe Al Omrane comprennent à l'actif et au passif au 31 décembre 2023, à hauteur de respectivement KMAD 30.122.719 et KMAD 31.303.687, les soldes relatifs aux opérations gérées en maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) pour le compte de l'Etat. Une partie de ces opérations est achevée et leur clôture n'a pas encore été effectuée auprès du Ministère en charge de l'habitat.

## **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### ▪ **Evaluation des stocks de biens immobiliers**

#### Risques identifiés

Les stocks de biens immobiliers figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 29.957 millions MAD. Comme indiqué dans la note 1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les stocks sont comptabilisés au coût d'acquisition pour les terrains et au coût de production pour les programmes en cours et achevés. Des provisions sont constituées pour couvrir les pertes prévisibles, lesquelles sont évaluées à partir de la valeur actuelle des stocks, estimée par la Direction à la clôture, qui correspond au prix de vente probable diminué des frais de commercialisation.

Nous avons considéré l'évaluation des stocks immobiliers comme un point clé d'audit en raison de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et de la part de jugement de la Direction que requiert l'estimation de la valeur actuelle des biens immobiliers.

#### Réponse d'audit

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les stocks de biens immobiliers susceptibles de faire l'objet de dépréciation ;
- examiné les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ;
- examiné, par sondage, pour les projets dont la réalisation ou la commercialisation accuse un retard significatif, l'existence de perspectives profitables, à partir d'entretiens avec la Direction et d'analyse des valeurs actuelles.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.



## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :


- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 mars 2024

Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driouch Slac, Casablanca  
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 29 66 70

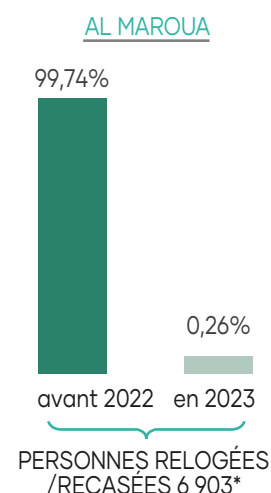
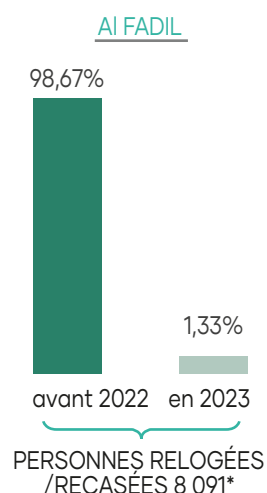
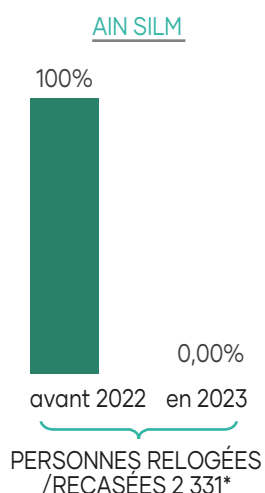
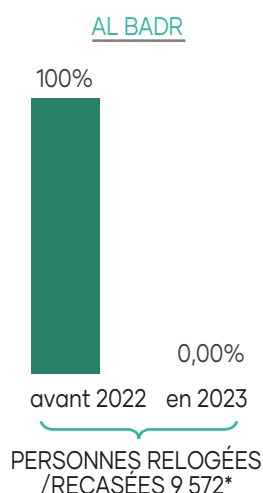
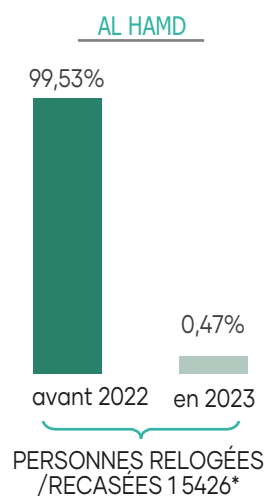
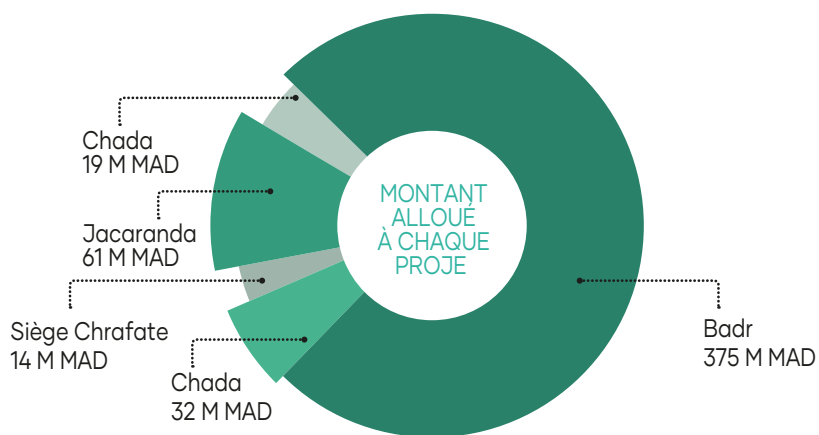
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Angle B, Abdelmoumen el-Abdoun  
20 250 - Casablanca  
Tél : 0522 423 423 (L.G)  
Fax : 0522 423 400

**Adnane LOUKILI**  
Associé

## GREEN & SOCIAL REPORTING



### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Siège social d'Al Omrane - Chrafate

Projet Al Karama - El Hajeb

Projet Jacaranda - Tamansourt

Projet Al Ouard 2 - Al Aroui

Projet Chada - Alkyata



### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- 577 MWh / an au total pour les 481 logements,
- 133 MWh / an sur le siège social
- 0,5 MWh / an sur le projet Chada



### RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

- 51 t eg CO<sub>2</sub> / an au total pour 481 logements
- 62 t eg CO<sub>2</sub> / an pour le siège social
- 0,17 t eg CO<sub>2</sub> / an pour le projet Chada

**A l'attention de Monsieur Housni EL GHAZAOUI  
Président du Directoire  
Holding Al Omrane**

**ATTESTATION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA VALEUR DES STOCKS RELATIFS AUX  
PROJETS REFINANCES DANS LE CADRE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE AU 31 DECEMBRE 2023**

Dans le cadre de notre mission d'audit, nous avons procédé à l'audit des comptes consolidés de la société Holding Al Omrane au 31 décembre 2023.

Nous attestons que ces comptes comportent des stocks d'une valeur globale de 502 MDH tel qu'ils sont détaillés dans l'annexe ci-après.

Casablanca, le 25 mars 2024

Mazars Audit et Conseil

  
MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Angle B, Abdelmoumen s.t.c. Galaxion  
20 250 - Casablanca  
Tel : 0522 423 423 (L.G)  
Adnane LOUKILI  
Associé

